

# Blagnac, questions d'histoire 61

Revue Semestrielle d'histoire locale - mai 2021

---

## BLAGNAC À L'ÉPREUVE DE LA COVID-19

---



*Un samedi de mars 2021 au marché de Blagnac*

# **Blagnac,** questions d'histoire

## **Responsable de publication :**

*Philippe Garcia*

## **Comité de rédaction :**

*Lucien Alemanni - Suzanne Béret -*

*Didier Chapuy - Christiane Combelles -*

*Roger Gau - Monique Izaga - Monique Lanaspèze -*

*Alain Lauret - Jean-Louis Rocolle -*

*Marie-Christine Sempé-Raufast -*

*Jacques Sicart - Annie Thomas -*

*Jack Thomas*

## **Maquette :**

*Philippe Garcia*

## **Impression :**

*Multi-Copies Blagnac*

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association  
Blagnac Histoire et Mémoire*

*Siège social :*

*BHM - 151, route de Grenade*

*31700 Blagnac*

*blagnachistoire.e-monsite.com*

*facebook : @histoireblagnac*



## REVUE 61

### « **BLAGNAC À L'ÉPREUVE DE LA COVID-19** »

#### Introduction

##### Un an après !

Depuis un an déjà, nous vivons un événement mondial et historique qui nous touche tous profondément. Certains d'entre nous ont connu le deuil et le chagrin, d'autres la souffrance, d'autres encore ont perdu leur emploi. Mais pour tous, la pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies professionnelles et personnelles.

Fidèle à sa vocation historique et mémorielle, notre association Blagnac Histoire et Mémoire s'est fixée comme objectif, dès les premières mesures prises par les pouvoirs publics en mars 2020 et devant la gravité de la pandémie de Covid-19, de recueillir les témoignages que les Blagnacais ont bien voulu nous confier sur leurs vies et leurs activités pendant cette période si particulière. Nous nous sommes aussi attachés à collecter les dates clés des décisions des autorités publiques, les documents officiels et non officiels et les photos caractéristiques de cette période. Qui n'oubliera jamais son visage masqué et les cours en distanciel de ses enfants ! À travers les regards croisés des Blagnacais, nous évoquons le quotidien des salariés et des citoyens, des entreprises, des administrations et des associations pour nous soigner, nous nourrir, assurer notre sécurité et l'éducation de nos enfants, veiller sur nos aînés, nous informer. Les Blagnacais nous parlent enfin des conséquences économiques et sociales de la crise mais aussi de toutes les initiatives solidaires et inventives d'une société qui n'a jamais cessé d'avancer.

Nous avons voulu rappeler les épidémies et pandémies qui ont frappé cruellement notre ville et notre région dans le passé. Nous avons aussi voulu témoigner que la crise est porteuse d'enseignements, au premier rang desquels il faut souligner que nous avons choisi de privilégier la vie avant toute autre considération économique ou sociétale. Responsabilité et solidarité ont aussi été des mots clés tout au long de ces mois si difficiles à vivre.

Avec toute cette matière et alors que nous entamons un troisième confinement, nous avons bâti ce numéro de notre revue intitulée « Blagnac à l'épreuve de la Covid-19 », témoin de cette expérience historique partagée. Car, ce que nous vivons aujourd'hui fera l'histoire de demain. Il veut rester comme une trace de cette rupture anthropologique majeure, qui va nous obliger à repenser la société à l'épreuve de la pandémie : un autre rapport à la nature, au vivre-ensemble et au territoire ? D'autres modes de production et de consommation plus durables ? D'autres conceptions du service public et de l'action publique, de la santé, de la mobilité ? Car comme le disait si bien Albert Einstein « on ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui a généré le problème ».

Merci au personnel soignant d'être là et merci profondément à tous ceux qui ont accepté de témoigner et de nous livrer une partie de leur vie.

*Annie Thomas*

*Présidente de Blagnac Histoire et Mémoire*

# REVUE 61 « BLAGNAC À L'É

## sommaire

---

### INTRODUCTION : UN AN APRÈS

1

### 1 À L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE

- Comprendre les virus *Annie Thomas* 5
- Maurane Deleau, de l'Indonésie à Blagnac, un rapatriement au long cours 6
- « Nous avons dû tout inventer, jour après jour » : Stéphanie Souillard, pharmacienne 9
- Naître et mourir dans la solitude, Gabrielle, enseignante à la retraite 11
- Géraldine Desrus, une médecin généraliste pendant la crise 12
- Négative au printemps, positive à l'automne : Geneviève Invernon 14
- Cathy, une aide à domicile au front 16
- « Il nous faut aller très vite » : Catherine Lemorton, cheffe de La Réserve sanitaire Nationale de Santé publique France 17
- Témoignage et ressenti de Marie 19
- Comment 2020 a bouleversé la démographie française *Annie Thomas* 21

### 2 ÉTUDIER ET VIVRE MALGRÉ LE VIRUS ET LE CONFINEMENT

- Le journal du confinement de Sylvie Lasalle professeur au Collège Ferradou 25
- Charlotte, étudiante envers et contre tout 27
- « Nos étudiants et l'université vivent une situation difficile » : Xavier Daran, Directeur de l'IUT de Blagnac 29
- Salomé, une jeune femme seule 32
- Les cours d'allemand de l'Amicale Franco-Allemande pendant le confinement : Annie Cassignol 33
- La chorale Crescendo et le confinement : Monique Lanaspèze 35
- « Les plus et les moins de mes confinements » : Roger Gau 37
- « Garder le contact dans un monde qui se rétrécit » : Françoise B 39
- Le monde sportif tient à coup d'adaptations, d'innovations et d'engagements *Annie Thomas* 40
- Merci à la presse 21

### 3 ÉPIDÉMIES ET VACCINS DANS L'HISTOIRE

- La peste au XVII<sup>e</sup> siècle *Suzanne Béret* 43
- La peste de 1720, les précautions prises à Blagnac *Monique Lanaspèze* 49
- Une attestation de déplacement durant la peste de 1720 *Jack Thomas* 50
- La grippe espagnole, une des pires épidémies connues *Annie Thomas* 51

# PREUVE DE LA COVID-19 »

<b>4</b>	<b>LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA PANDÉMIE</b>	<b>53</b>
	• « Nous avons ouvert la boulangerie tous les jours » : Gaël Benière	55
	• Le confinement dans une communauté, l'Arche, Cyril Castel	56
	• « J'ai découvert le télétravail » : Marie Ténégal	58
	• « Avec cette pandémie, la culture numérique s'est diffusée partout » : Matteo Beltran, entrepreneur et président de l'association des commerçants	60
	• « Ce deuxième confinement est très dur à accepter » : Sébastien Bézès, entrepreneur	62
	• L'épicerie sociale et solidaire du Relais, un outil contre la crise, Gaëlle Paris et Isabelle	64

<b>5</b>	<b>LE SECTEUR AÉRONAUTIQUE DANS LA TOURMENTE</b>	<b>66</b>
	• « Nous vivons un choc » : Bernard Tagnères, responsable CFDT Airbus et Secrétaire du syndicat CFDT de la Métallurgie du Midi Toulousain	67
	• « Le trafic de l'aéroport a baissé de 70% en 2020 par rapport à 2019 » : Marc Dupeyron, Responsable communication de l'aéroport Toulouse-Blagnac	69
	• Faire face aux plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) : Michel Raufast	70

	<b>QUELQUES REPÈRES DES DÉCISIONS DES AUTORITÉS FRANÇAISES ET EUROPÉENNES</b>	
	2019 à 2021 - Annie Thomas	72

<b>6</b>	<b>RESPONSABLES DANS LA TEMPÊTE</b>	<b>74</b>
	• « La pandémie a fait redécouvrir la noblesse de l'action publique » : Joseph Carles, Maire de Blagnac	75
	• S'engager, Delphine Soria, bénévole solidaire à la Protection Civile	78
	• « Beaucoup de liens ont été créés » : Maryse Caujolle, Maire-adjointe de Blagnac	80
	• « On ne possède que ce que l'on donne » : l'abbé Gérard Batisse, curé de Blagnac	82

	<b>CONCLUSION</b>	
	De nouveaux jours, de nouveaux projets, de nouvelles espérances...	84

# 1 À L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE

**E**t puis un matin, le 17 mars 2020, tout s'est arrêté et les frontières se sont fermées face à un virus inconnu. Le gouvernement a mis en place l'état d'urgence sanitaire grâce à la loi du 23 mars 2020. Ce nouveau système juridique permet de mesures sanitaires mais aussi des restrictions de certaines libertés publiques et donne au gouvernement la possibilité de gouverner par décret afin de gagner du temps. Derrière les courbes et les statistiques de décès et de contamination, il y a le visage de membres de notre famille, de la voisine, du collègue de travail ou de l'acteur que nous apprécions. Dans le monde le nombre de décès enregistrés au 15 mars 2021 s'élève à 2,6 millions. Les États-Unis restent le pays le plus touché avec 547 234 morts. En France, le nombre de décès est de 90 429 (source Wikipédia). A Blagnac, comme ailleurs, il est l'heure de rendre hommage au personnel soignant. Nous associons à ces remerciements les salariés de la deuxième ligne, aides à domicile, caissières des magasins, chauffeurs-routiers, services de la mairie et de la métropole... présents du premier au dernier jour et qui nous ont permis de continuer à vivre.

# Comprendre les virus

par Annie Thomas

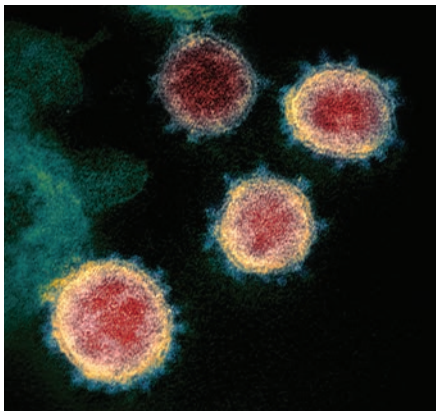
Les virus sont aussi vieux que la vie elle-même et leur histoire commence bien avant celle des humains. Ils occupent un étrange terrain d'entente entre le vivant et l'inerte. N'ayant pas de cellules, ils ne produisent pas d'énergie respiratoire, ce qui est la clé des organismes vivants. Aussi les scientifiques ne peuvent pas dire avec certitude s'ils sont vivants.

Leurs propriétés physiques sont inimaginables. Leur taille d'abord qui est extrêmement petite. On a découvert que plus de 800 millions de virus se déposaient sur chaque mètre carré de terre chaque jour. Ils peuvent être pensés comme des paquets moléculaires, suffisamment petits pour tenir à l'intérieur d'une cellule afin de provoquer une infection. Lorsqu'ils pénètrent chez un être vivant, ils entrent en activité d'une manière rarement vue dans la nature, piratant les cellules avec de nouvelles instructions génétiques pour se répliquer à une vitesse vertigineuse.

Les dernières décennies ont vu se répandre les coronavirus, le SRAS, Ebola, le sida... Mais pratiquement tous les virus sont inoffensifs pour les humains et certains sont même vertueux. Ainsi les vaccins, issus de virus affaiblis ou tués, favorisent l'immunisation et ont permis d'éradiquer quasiment totalement des maladies comme la poliomyélite ou la variole.

## Coup de projecteur sur la COVID-19 et pourquoi ce nom ?

L'OMS lui a donné son nom de baptême le 11 février 2020. Covid est l'acronyme de coronavirus disease en anglais. La COVID-19 signifie « la maladie provoquée par le coronavirus (« virus en forme de couronne ») ». Le chiffre 19 évoque l'année de sa découverte, 2019.



Le virus, à l'origine de la maladie COVID-19, a été identifié dans le centre de la Chine, dans la ville de Wuhan, capitale du Hubei, à la fin de 2019. Suivant les règles internationales, la Chine alerte l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de plusieurs cas de pneumonie dans cette ville. Le virus est identifié comme faisant partie de la famille des coronavirus qui provoquent des maladies pouvant aller du simple rhume au syndrome respiratoire aigu. Ces virus causent des maladies chez les animaux et d'autres, chez les humains. Ces dernières peuvent se transmettre par contact étroit de personne à personne mais dans de rares cas les

coronavirus infectant les animaux peuvent aussi infecter les personnes. Cela se produit plus fréquemment qu'avant en raison des interactions à hauts risques entre les humains et la faune, telles que des marchés d'animaux vivants ou la déforestation à outrance... Les chercheurs cherchent à comprendre le risque pour la santé humaine et comment le changement climatique s'ajoute à ce risque.

Depuis mars 2020, le coronavirus a connu de multiples mutations, les fameux variants baptisés de leur lieu de découverte : le variant anglais, sud-africain... Ce que l'on sait, à l'heure où ces lignes sont écrites, mars 2021, c'est que le Sars-CoV-2 va continuer de muter. La plupart de ces changements n'ont pas de conséquences – ou alors délétères – pour le virus. Mais d'autres peuvent modifier sa contagiosité, sa capacité à se répliquer ou encore sa résistance aux anticorps.

« Les variants font partie de la vie d'un virus » rappelle Sylvain Gandon, directeur de recherche au CNRS et biologiste de l'évolution à Montpellier. « Ils sont présents depuis le début de l'épidémie ». Cette évolution et l'augmentation des contaminations, la hausse de l'immunité et les campagnes de vaccination devraient avantager des variants capables de contourner les défenses immunitaires. Ce n'est pas une mauvaise nouvelle pour Sylvain Gandon : « À partir du moment où on connaît l'identité de ces variants, on peut très bien développer des vaccins efficaces ».

# « De l'Indonésie à Blagnac, un rapatriement au long cours

Maurane DELEAU, le 6 janvier 2021

principalement sur l'île des Dieux lors de leurs passages dans ce très beau pays. C'est donc à Ubud, au centre de l'île que nous avons posé nos valises.

Comme on peut l'imaginer lorsqu'on monte une entreprise, mon travail consistait à faire « un peu de tout » mais la partie la plus sympa était, plonger ! Grâce à la belle base fidèle de clients qu'avait ma collaboratrice, les premiers mois, bien que difficiles, nous emplissaient d'espoirs : des devis étaient en marche, des voyages en préparation, des croisières de rêves à venir. L'agence faisait



2020 était l'année de tous les défis ! Après plusieurs mois de préparation en France, l'heure avait sonné. C'est direction les Philippines, que début octobre 2019, je m'envole pour la première étape de ma nouvelle vie. Avec une collaboratrice, nous lançons notre agence de voyage spécialisée dans les croisières et séjours plongées éco-responsables. Souhaitant développer l'Indonésie parmi nos destinations, et après plus de 6 ans aux Philippines pour ma collaboratrice, cela nous a paru une évidence : partons vivre en Indonésie ! C'est donc naturellement que nous avons choisi Bali, centre névralgique touristique. Nous pouvions à la fois rencontrer des collaborateurs du milieu de la plongée implantés depuis plusieurs années dans le pays, réceptionner les touristes qui s'arrêtent

parler d'elle, pour notre plus grand plaisir. En janvier 2020, les premiers nuages viennent assombrir notre petit paradis. La Chine serait victime d'un virus très menaçant. Devant garder une vision optimiste, surtout dans l'entrepreneuriat, nous essayons de ne pas nous inquiéter.

Mais petit à petit nous constatons l'expansion de la pandémie : contamination d'autres pays, normes sanitaires, arrêt du tourisme, jusqu'à la fermeture des frontières... Mon expatriation a pris fin le 14 avril 2020.

Nous étions informées de la situation sanitaire en France par les actualités que l'on pouvait lire en ligne, les amis et les familles. Nous étions encore au début de l'épidémie et les informations étaient à vrai dire peu fiables. Il s'agissait plus d'un échange d'inquiétudes et de théories, variant

d'une personne à l'autre ou d'un journaliste à l'autre. Le nombre de victimes n'était pas encore réellement connu.

En Indonésie, il était quasi-impossible de connaître la « réelle » situation sanitaire. Le tourisme étant la première manne financière du pays, notamment pour l'île de Bali, le mot d'ordre du gouvernement et des différents Princes des régions était « l'Indonésie et Bali sont sûrs ». À les entendre, il ne fallait pas s'en faire, l'Indonésie n'avait pas été touchée par la Covid-19.

Les locaux étaient également assez confiants. Je pense que peu d'entre eux s'attendaient à ce que l'épidémie prenne l'ampleur qu'on lui connaît aujourd'hui ainsi que les conséquences économiques et sociales. Au moment de mon départ, mi-avril, une bonne partie des expatriés étaient retournés dans leur pays d'origine et le gouvernement indonésien était en train de prendre des mesures pour sécuriser le pays (fermeture des frontières, confinement par zone...).

Le gouvernement indonésien a eu beaucoup de mal à admettre que le pays avait été atteint par le virus. Il finit par imposer des mesures telles que la fermeture des frontières et des confinements, ce qui allait être synonyme de mort économique pour le pays car Bali vit principalement du tourisme. Et aussi parce que le mode de vie des Indonésiens repose énormément sur le troc de service (je viens t'aider à réparer ta moto contre un sac de riz), et le confinement est synonyme d'impossibilité d'accès à des produits de base pour de nombreuses personnes.

Après de nombreux discours différents, c'est fin mars, que le gouvernement a décidé de fermer les frontières. Aucun confinement officiel n'était cependant mis en place mais une recommandation générale de ne sortir de chez soi que pour faire des achats de première nécessité. Cette dernière recommandation était d'ailleurs globalement très bien respectée par les populations locales, mais les personnes vivant en zone rurale doivent se rendre dans les grandes villes pour se faire soigner.

Ensuite, il est indéniable qu'aucun hôpital public indonésien ne répond aux standards internationaux. Dès lors que la maladie est lourde, ou que la procédure de soin complexe, il faut se rendre dans une clinique,

et évidemment, payer de sa poche (sauf si l'on possède une bonne couverture médicale privée) l'ensemble des soins prodigués. Peu d'Indonésiens peuvent s'offrir ces services, ce qui met énormément sous pression les hôpitaux publics. Le pays n'était pas prêt à faire face à une telle épidémie.

Début mars, les frontières commençaient peu à peu à se refermer dans le monde et les premiers vols de rapatriements se mettaient en place. La situation était en train de se dégrader et de plus en plus vite. J'avais à l'origine prévu de rentrer en août en France pour le mariage de ma sœur. Événement immanquable ! Mais à ce moment-là, j'étais encore enthousiaste face à la tournure que pouvait prendre l'expansion de l'épidémie. Je préférais attendre pour voir comment cela allait se passer et si je pouvais continuer à travailler. Mais en un mois, la situation a très rapidement empiré. C'est alors qu'il a fallu se décider très rapidement. Plus les jours passaient, plus les chances de pouvoir rentrer en France diminuaient. L'idée de ne pas être là pour l'été était pour moi impensable. Je devais rentrer.

J'ai alors contacté l'ambassade de France, pour savoir s'il restait des places sur les vols de rapatriement mis en place. La France n'avait plus de vols disponibles. J'ai choisi des vols commerciaux avec le risque d'annulation potentielle. Il fallait cependant que je regarde quels étaient les pays qui étaient les plus « sûrs » au niveau du trafic aérien parmi les options possibles. Et j'ai réservé les vols sur un site internet classique. Les vols que j'avais sélectionnés faisaient les escales suivantes : départ de l'aéroport de Denpasar (Bali, Indonésie), première escale à Jakarta (Java, Indonésie), Amsterdam, Paris (arrêt d'une nuit) et enfin Toulouse.

Les aéroports d'Indonésie et d'Amsterdam étaient globalement vides de voyageurs, mais des mesures de sécurité étaient mises en place (distanciation physique dans l'aéroport et dans l'avion, gel hydroalcoolique à disposition...). Les boutiques étaient fermées, mais quelques restaurants restaient ouverts, ainsi que les supérettes. Pour les personnes faisant des escales de nuit, des espaces avaient été mis en place avec des équipes de l'aéroport qui aidaient les voyageurs à s'organiser et s'installer. De plus, les quelques

voyageurs que l'on pouvait croiser étaient principalement des expatriés retournant dans leur pays d'origine. Les compagnies aériennes étaient très compréhensives et très aidantes. La grande surprise a été lors de l'arrivée à l'aéroport de Paris. La France était en plein confinement. Dépassé par l'ampleur de la crise, rien n'était mis en place pour accueillir les voyageurs, en transit, bloqués ou qui rentraient chez eux. Aucune boutique ou cafétéria ouverte, personne vers qui se renseigner mis à part l'armée (mon vol est arrivé à 19h30), aucun accès à de l'eau potable (les canalisations de l'aéroport étant polluées au nitrate, ils étaient bloqués), aucun taxi, aucun hôtel d'ouvert, et donc, aucun moyen de dormir. L'armée m'a conseillée comme elle pouvait, en m'indiquant les zones plus sûres pour dormir (notamment en évitant les lieux où de nombreux sans abris passaient leurs nuits pour éviter les vols ou autres



désagréments). C'est donc derrière une belle rangée de sièges, en face du guichet Air France que j'ai pu profiter de quelques heures de sommeil. Le lendemain matin, il fallait s'enregistrer pour le vol Paris-Toulouse. Une fois de plus, j'ai été déçue. Accompagnée d'un ami qui est professionnel de plongée et qui avait son matériel avec lui, il n'a pas pu faire passer son sac de matériel gratuitement en supplément bagage car Paris-Toulouse n'était pas considéré comme un vol long-courrier, bien que nous arrivions de Denpasar. Bien

que l'hôtesse soit désolée, son responsable lui interdisait d'accepter notre requête qui était, comme nous avons pu le constater, tolérée par toutes les autres compagnies autour de nous, particulièrement en temps de crise. Il a donc fallu déboursier 120€ supplémentaires pour pouvoir embarquer le matériel... Une fois toutes ces mésaventures passées, la soif grandissante et l'estomac gargouillant, le soulagement résonnait dans nos têtes : nous allions bientôt arriver à bon port.

Embarquement final, nous montons dans l'avion Paris-Toulouse. Quelle ne fût pas notre surprise, quand dans tout l'aéroport on nous tanne pour respecter les distances de sécurité, qu'il nous est interdit de nous asseoir à plus de deux sièges de notre voisin et que sans masque on ne puisse pas parler à qui que ce soit, et que par miracle, le virus ne passe pas la porte de l'avion et qu'il nous est à nouveau permis d'être tous les uns sur les autres. C'est donc, accoudée à des étrangers que se termine le voyage, avec ce retour au pays qui nous a certes tant manqué, mais qui nous rend immédiatement à nouveau cyniques, comme nous savons si bien le faire ici.

Après cette heure de vol qui m'a semblé interminable, je pose le pied en terre Caouec et redécouvre cet aéroport, vide. Les couloirs semblent interminables, les pistes sont vides, mais oh joie, les valises sont déjà sur le tapis roulant ! Il n'y a pas que des inconvénients à être le seul vol de la matinée. La sortie se passe sans embuche, avec un soleil au zénith qui nous salue à l'ouverture de la double porte, accompagné du large sourire de ma mère, que je devine derrière son masque.

*Témoignage recueilli par Marie-Christine Sempé-Raufast*

# « Nous avons dû tout inventer, jour après jour, heure après heure »

*Stéphanie Souillard, pharmacienne,  
le 19 juin 2020*

Malgré mon expérience de pharmacienne, installée à Blagnac depuis l'an 2000, je ne pensais pas qu'un jour je vivrais une crise sanitaire pareille. Lors de mes études,

faire des provisions des produits essentiels pour leur santé ou leurs pathologies. Les gestes barrière n'étaient pas encore en place ni dans les têtes ni physiquement. Les personnes nous réclamaient des produits que nous n'avions pas, du gel, des masques. Ce furent quatre jours de stress, des jours de petite panique mais nous avons tenu le cap dans le calme.

Je voudrais rendre hommage à notre personnel, quatre salariés dont mon époux, pour son professionnalisme et sa présence permanente. Malgré les distances, les craintes, l'une d'entre elles avait des symptômes Covid heureusement non avérés, le surplus de travail dans des conditions particulières, tout le monde a répondu présent.



les questions de veille sanitaire ont été traitées rapidement et je n'avais donc pas de références pour aborder cette situation inédite. En fait, nous avons dû tout inventer, jour après jour, heure après heure. Cela a commencé très vite dès l'intervention du Président de la République le vendredi 13 mars. Dès cet instant, nous avons vécu quatre jours de folie avant même l'installation officielle du confinement, le 16 mars. Tout le monde s'est précipité dans les pharmacies et bien sûr dans la nôtre, chemin d'Aussonne. Les clients avaient peur de ne pas pouvoir sortir de chez eux et venaient

Après le premier week-end, nous avons mis en place un protocole strict de gestes barrière et les clients ont bien compris et adhéré. Je rends grâce à ce printemps si beau que nous avons vécu et qui a rendu les longues files d'attente à l'extérieur plutôt agréables. En termes d'organisation, nous avons gardé les mêmes horaires d'ouverture. Dès le départ nous nous sommes rapprochés des malades chroniques que nous connaissions et des personnes âgées de notre clientèle. Nous leur avons téléphoné pour leur proposer de venir livrer à domicile les médicaments dont ils avaient besoin et les voir. C'était un service

que nous proposons déjà précédemment mais qui s'est beaucoup développé et je pense qu'il a bien aidé certaines personnes lors du confinement. Nous avons reçu de nombreux témoignages de patients confinés en Algérie, des fleurs, des crêpes, tout cela nous a beaucoup touchés.

Nous avons aussi beaucoup travaillé avec les professionnels de santé par Fax, en particulier pour la transmission des ordonnances. Et bien sûr, nous avons dû gérer l'augmentation des livraisons. Nous n'avons jamais manqué de paracétamol qui a été contingenté ni de plaquenil.

Pour les masques, nous avons une responsabilité particulière puisque l'État nous a confié la distribution des masques gratuits au personnel de santé, aux aides à domicile, aux patients à très haut risque. Il s'agit d'une dotation spécifique mais j'ai le regret de dire qu'à la date où ces lignes sont écrites (juin 2020 ndlr), il nous manque toujours des masques pour ces professionnels. Je suis obligée de rationner sans que jamais je n'ai une explication des autorités.

Je trouve que la dotation équivalente à toutes les pharmacies que l'État a décidée n'est pas opérationnelle car certaines pharmacies ont sur leur territoire plus ou moins de personnels de santé. Or, chemin d'Aussonne, avec un centre de radiologie, des cabinets de

kiné, six dentistes, des infirmières..., nous sommes dans une zone à forte demande. L'Ordre des pharmaciens est intervenu dans ce sens et tout du long a été très présent. Je retiens aussi que cette pandémie m'a permis de connaître les professionnels de santé de notre zone. J'avais déjà de bonnes relations avec eux mais je ne les connaissais pas visuellement. Notre situation a créé une communauté.

Maintenant nous devons gérer le déconfinement et c'est parfois difficile. Je sens une lassitude et un ras-le-bol pour respecter les gestes barrière. Il y a une forme de saturation dans la société et la volonté de passer à autre chose d'autant plus que nous avons eu peu de victimes. J'ai eu trois malades dans ma clientèle.

Aujourd'hui, j'ai beaucoup d'interrogations sur le bilan à tirer de cette expérience, il me semble que c'est trop tôt. Ce que je sais, c'est que je n'aime pas cette expression de « monde d'avant » car ce monde n'existe pas. Au fond, je pense que l'avenir devra être marqué par plus de politiques de prévention et plus d'assistance.

*Propos recueillis par Annie Thomas*

# « Confinement et Coronavirus : naître et mourir dans la solitude

*Gabrielle, enseignante à la retraite*

Un parent est décédé en mars 2020, au tout début du confinement. Les gestes barrières étaient simplement recommandés mais peu appliqués car non obligatoires.

Deux personnes à la fois pouvaient se recueillir près du défunt dans la chambre funéraire. Pas besoin de masque et le flacon de gel hydroalcoolique ne trônait pas encore à l'entrée. Par contre, la mise à l'écart des parents ou amis âgés est tout de suite entrée en vigueur.

Seuls, cinq vraiment très proches ont pu assister à la crémation.

Le défilé habituel des condoléances a été supprimé, ce qui, paradoxalement a été un soulagement. Au cimetière, les amis étaient bien là : leur nombre dépassait la dizaine

autorisée. Tout en restant assez prudents, ils ont pu partager la peine de la famille, apporter leur réconfort et déposer les fleurs. Les enfants du défunt ont, en quelques mots, exprimé tout ce qu'ils ressentaient. Ainsi, malgré les circonstances particulières, ils ont dit un dernier adieu à leur père et lui ont rendu hommage tout en soutenant leur mère. Là aussi, les plus âgés étaient « interdits ». En fait, ils n'ont assisté à ces obsèques que par la pensée. Cette absence s'ajoutait au chagrin d'avoir perdu un proche et au fait de ne pas pouvoir entourer de leur affection ceux qui restaient.

Plus gaie mais tout aussi frustrante a été l'arrivée d'un nouveau-né dans cette même famille. Aucun proche n'a été admis à la maternité. Heureusement photos et SMS ont circulé.

Encore aujourd'hui, la Covid 19, bouscule la vie de famille. Les gestes d'affection, de tendresse sont mimés de loin. Les « anciens » évitent les repas d'anniversaire par exemple et déplorent de ne pouvoir rencontrer les « jeunes » que rarement.

Prudence est vraiment le mot à la mode...



*La route de Grenade le 18 mars 2020*

# Une médecin généraliste pendant la pandémie

Géraldine Desrus,  
le 13 octobre 2020

## INTERVIEW

**BHM : Docteur, voudriez-vous vous présenter à nos lecteurs et nous dire comment vous avez abordé la pandémie du COVID-19 ?**

**GD :** Je suis installée à Blagnac depuis plus de 10 ans comme médecin généraliste après des études de médecine à Toulouse-Purpan. J'ai fini mon internat à l'île de la Réunion où j'ai été diplômée de médecine tropicale et de médecine du voyage. J'ai exercé dans des dispensaires sur l'île et à Madagascar mais on n'est jamais préparé à une pandémie comme celle que nous vivons. La première période, au printemps, a été difficile pour les généralistes car nous manquions de moyens de protection, les scientifiques n'étaient pas d'accord entre eux et nous étions dans l'inconnu pour gérer un virus que l'on découvrait. Et puis, nous nous sentions très dépendants des décisions gouvernementales en ayant la sensation de ne pas être associés à la mise en place des politiques de protection et de santé au début.

**BHM : Parlez-nous de votre patientèle ?**

**GD :** Ma patientèle est d'âge et de conditions diverses avec des personnes fragiles, âgées y compris dans les différents EHPAD que compte la ville. Certains de mes patients ont attrapé la COVID mais fort heureusement aucun n'en est décédé. J'ai constaté un certain nombre de différences depuis cet été. Fin août et début septembre, ce sont majoritairement des jeunes qui sont venus me consulter pour le coronavirus et depuis quinze jours, ce sont des cinquantenaires.

**BHM : Comment avez-vous vécu les deux périodes de la pandémie ?**

**GD :** Vous avez raison de parler de deux périodes car je ne pense pas que nous soyons dans une deuxième vague pour l'instant. La première période que je situe pendant le

confinement et le début de l'été n'a pas été marquée par une flambée de l'épidémie et par l'élévation du nombre de malades et de décès dans notre région. Nous étions impréparés mais heureusement les expériences de l'Italie, des régions de l'est et du nord de la France, de l'Île-de-France nous ont permis de nous préparer au mieux. Pendant cette période la Direction générale des soins (DGS) qui dépend du ministère de la Santé et des Solidarités a été très présente ainsi que le Conseil de l'ordre des médecins en diffusant



informations, procédures et conseils de tous ordres. Nous ne testions que les patients aux symptômes graves de la COVID. De plus la CPAM a favorisé la téléconsultation (consultation en visioconférence), afin de pouvoir prendre en charge sans risque les patients fragiles, les patients suspects COVID et ceux qui avaient peur de venir en présentiel au cabinet. Les crises parfois nous font avancer ! Dans la deuxième période, celle que nous vivons, il me semble que les symptômes sont plus légers et pour l'instant, je n'ai pas connu d'hospitalisation dans ma patientèle. Je pense que les réunions familiales, les repas et les sorties sont les causes principales de propagation. Le Conseil de l'ordre reste très

présent mais ce qui a changé c'est la prise en charge par la Sécurité sociale, en l'occurrence la CPAM 31, des malades de la COVID, des cas contacts et des personnes vulnérables à très haut risque. La CPAM a diffusé auprès des médecins des mémos de prise en charge fort utiles et puis elle est en liaison téléphonique avec ces personnes et les oriente vers les laboratoires d'analyse ou les centres de soins si nécessaire.

En revanche, la gestion des tests me semble problématique d'un point de vue général. Contrairement à la première période, ils sont en libre accès et engorgent les laboratoires. Les résultats sont très longs et de ce fait retardent le traçage des cas contacts. Il aurait mieux valu procéder par ordonnance ou prescription médicale.

**BHM : Blagnac a vu la mise en place pendant le confinement d'un centre COVID en lien avec Cornebarrieu. Que pensez-vous de cette expérience inédite ?**

GD : Je la trouve très positive et j'y ai participé avec intérêt. C'est une initiative du président du Conseil de l'ordre 31, le Pr Oustric, et portée par les professionnels de la santé. Il faut remercier la mairie de Blagnac et le maire, Joseph Carles, pour avoir mis à notre disposition la maison Normand dans le quartier du Ritouret. Ouverte sans rendez-vous à toutes les personnes présentant les symptômes de la COVID, elle avait deux objectifs : la prise en charge de tous les patients isolés car certains n'ont pas de médecins traitants et désengorger les salles d'attente des médecins car notre activité traditionnelle est toujours là et il faut continuer à la prendre en charge.

Le centre va rouvrir dans les jours prochains pour faire face à la reprise exponentielle de la pandémie en particulier dans le nord de notre département. Le Muretain et le Comminges semblent plus épargnés. Notre centre sera en lien avec Cornebarrieu et les communes

de la basse Save. Il fonctionnera 5 jours sur 7, plutôt l'après-midi, sur rendez-vous et est prévu pour commencer pour trois mois.

**BHM : La pandémie a-t-elle changé votre mode de fonctionnement ?**

GD : Bien sûr ! En premier lieu je travaille avec de nombreux sites officiels : de l'ARS, de la Sécurité sociale, de Santé publique France, du conseil de l'ordre... mais surtout j'ai mis en place une autre organisation et planification de mon activité. Je reçois comme avant sur rendez-vous mais avec des plages dédiées aux malades de la COVID, en général en fin de journée, ce qui me permet de bien gérer la désinfection des locaux. Je consulte dans les EHPAD entre midi et deux heures, toute bardée de protections : surblouse, charlotte, gants, masque... Je pratique la téléconsultation aussi. Les patients sont seuls dans la salle d'attente et il y a un sens de circulation. Bien sûr, gel et masque sont obligatoires. Enfin sur les murs de la salle d'attente, de nombreuses informations sont à la disposition des patients.

**BHM : Qu'avez-vous appris pendant cette période ?**

GD : D'abord l'extraordinaire gentillesse des gens. Il convient de dire que mon cabinet a subi un incendie juste avant le confinement. J'ai du coup déménagé dans la précipitation sans matériel avec des difficultés pour me réapprovisionner. Mes patients m'ont fait don de masques, de visières, de blouses et de manière générale ont exprimé une grande solidarité.

Et puis, la pandémie m'a montré que je ne connaissais pas mes confrères. Cette période m'a amenée à mieux les connaître, à échanger ensemble et là aussi c'est le mot solidarité qui me vient à la bouche.

*Entretien réalisé par Annie Thomas*

## « Négative au printemps, positive à l'automne

*Geneviève Invernion, trésorière de l'Amicale Franco-Allemande*

*Le 11 juin 2020 et le 21 décembre 2020*

Avec mon époux Marc, nous avons vécu le premier confinement dans notre appartement à Andromède avec notre fille revenue vivre à la maison et ma belle-mère carmausine qui s'était cassé le poignet et ne pouvait rester seule. Trois générations sous le même toit pendant plus de 2 mois. Nous avons tous beaucoup appris : la patience, la tolérance, le sourire plutôt que les critiques... De manière anecdotique, j'ai découvert Top chef et ma belle-mère le bureau des Légendes à la télévision.

Mais l'évènement marquant a été pour moi de devoir vivre un double confinement à cause de symptômes qui s'apparentaient à la covid-19. Les premiers problèmes sont apparus au bout de 3 semaines : un fort mal de tête, une toux d'irritation et une grande lassitude. Je soupçonnais une simple trachéite mais la présence de ma belle-mère, une dame de 90 ans, m'a poussée à consulter. Tout s'est passé très rapidement et très efficacement. J'ai fait un mail à mon médecin traitant qui m'a conseillé de prendre contact avec la cellule Covid de Blagnac. J'ai immédiatement eu un rendez-vous, trois heures après. Ce jour-là, j'étais seule à consulter et le protocole administratif et d'hygiène s'est mis en place immédiatement. Cela m'a beaucoup rassurée. J'ai rencontré un médecin qui m'a fait suivre un questionnaire. Il a pris ses décisions en fonction de mes réponses et aussi du fait que nous avions une personne âgée à domicile. J'étais de plus considérée comme sa soignante. J'ai donc subi un test avec prélèvement nasal et une prise de sang. Le médecin m'avait avisée que quel que soit le résultat, je devrais respecter un isolement de 7 jours. Fort heureusement le test était négatif mais nous avons mis en place un confinement dans le confinement.

Lits et chambres séparées, repas dans ma chambre préparés par d'autres mains que les miennes, salle de bains et toilettes désinfectées après tout usage. J'ai apprécié ce temps de repos dans mes 9m<sup>2</sup> d'exclusion mais ce qui me manquait le plus c'étaient les contacts physiques. J'ai apprécié aussi le professionnalisme du personnel médical et le suivi de mon médecin traitant.

Cette période nous a beaucoup appris. Dès fin février, j'avais le sentiment que la France allait être concernée par cette pandémie et



j'ai ressenti le sentiment de vivre un moment exceptionnel et partagé par la terre entière. Nos parents au Canada et en Australie nous le confirmaient. Ce n'est pas si fréquent. Nous avons tous réappris des règles simples d'hygiène et de prophylaxie : se laver les mains, porter un masque pour protéger les autres... Nous avons été confirmés dans nos choix précédents, appartenir à une AMAP, jardiner dans un des jardins partagés des Quinze sols. En revanche nous avons

désormais adopté le drive pour nos achats de base.

J'ai aussi compris qu'en temps ordinaire j'avais trop d'activités dans une journée et que je me couchais souvent avec la petite litanie : « demain, il faut que... ». Mais plus important, nous avons découvert qui était essentiel dans notre vie et combien compte le vivre-ensemble.

Mais, après cette fausse alerte au printemps, le virus a atteint sa cible cet automne dans le contexte d'une soirée en famille, ce moment où nous avons relâché les gestes barrière.... Par ailleurs, mon mari qui avait présenté une « récurrence » d'hépatite virale le même jour que la Covid se manifestait chez moi, a découvert par une prise de sang que ces signes d'hépatite étaient en réalité la covid pour lui aussi... Cette pathologie est vraiment surprenante par la multiplicité des

signes cliniques ; il n'a jamais toussé ni perdu le goût, mais a eu de la fièvre et une fatigue intense avec dérèglement du bilan hépatique (son point faible depuis une hépatite auparavant).

À l'heure où ces lignes sont écrites, le 21 décembre 2020, tout ceci est derrière nous même si, parfois, j'ai l'impression de rechuter mais de manière légère... Nous nous apprêtons à recevoir notre belle-mère carmausine pour les fêtes, et allons enchaîner les repas festifs avec chaque enfant séparément !

*Entretien réalisé par Annie Thomas*



## Le « confinement » de Cathy : une aide à domicile au front

Dans sa vie ordinaire, Cathy s'occupe de 11 ménages, c'est-à-dire de 14 personnes dont l'âge va de la trentaine à presque 100 ans. La plupart de ses employeurs sont octogénaires ou nonagénaires et plus ou moins aptes à se suffire. C'est dire qu'elle cumule plusieurs métiers : employée de maison, auxiliaire de vie, garde de nuit.

La Covid 19 a conduit 6 de ses employeurs à se passer de ses services à domicile, durant le premier confinement, estimant qu'ils pouvaient se débrouiller seuls tandis que d'autres étaient amenés à avoir davantage recours à elle de sorte que son temps de travail s'est considérablement étiré. La



Covid a transformé Cathy en garçon de course avec toutes les contraintes que cela imposait : les queues sur les trottoirs devant les petits commerces du centre ancien où les consignes étaient respectées et un

certain laisser-aller dans les grandes surfaces alimentant chez elle la crainte d'attraper le virus et de le transmettre sur ses lieux de travail. Cathy s'est trouvée confrontée à des attitudes allant de la confiance totale à la suspicion, notamment de la part des familles des personnes âgées, suspicion alimentée par les discours anxiogènes des médias et les difficultés des pouvoirs publics à fournir les protections nécessaires au début du confinement. Pendant un temps, heureusement bref, Cathy a dû affronter la Covid à visage nu : pas de masque dans les pharmacies, le masque lavable distribué par la mairie, insuffisant pour couvrir ses besoins ; elle a été dépannée par des relations ; ce n'est qu'à 15 jours du déconfinement que son approvisionnement par le « Cesu (1) » (3 masques par jour par personne dépendante) a été convenable et confortable.

La Covid a perturbé aussi les activités sociales de Cathy, notamment sa participation à une chorale blagnacaise ; avec les modifications de son emploi du temps et la réorganisation des répétitions hebdomadaires auxquelles elle a eu du mal à s'adapter, elle s'est sentie en dehors du coup au point de démissionner. Elle compte maintenant s'investir dans la randonnée en montagne et attend avec impatience la première sortie de la saison organisée par le club de montagne de Blagnac qui lui permettra d'oublier les contraintes de la vie quotidienne encore rythmée par la covid. Bon vent, Cathy.

(1) Cesu chèque emploi service universel : service créé par l'URSSAF (union de recouvrement de la sécurité sociale et des allocations familiales) pour les emplois à domicile.

*Propos recueillis par Christiane Combelles*

# Il nous faut aller très vite, être réactifs 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

## INTERVIEW

Catherine Lemorton, Cheffe de la Réserve sanitaire de Santé publique France  
30 septembre 2020

Catherine Lemorton fut députée de Haute-Garonne de 2007 à 2017 (circonscription de Blagnac). À ce titre, elle présida la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et s'investit tout au long de ses mandats sur de nombreux textes dans les domaines de la santé, du travail et de l'emploi. Il faut citer en particulier la loi sur le renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé en 2011. Docteure en pharmacie, elle prend la tête de la Réserve sanitaire de Santé publique France le 1<sup>er</sup> mars 2019, après avoir été elle-même réserviste sanitaire, partie deux fois en mission à Mayotte en juin et octobre 2018. Nous la remercions profondément de nous avoir accordé cette interview.

**Pouvez-vous décrire pour nos lecteurs le rôle et les missions de la Réserve sanitaire ?**

La Réserve sanitaire est une communauté de professionnels de santé tels que définis dans le Code de la Santé publique et des professionnels de la santé (agents des Agences régionales de Santé, ingénieurs et techniciens sanitaires, secrétaires médicaux, directeurs d'établissements sanitaires ou médico-sociaux ...). L'engagement dans la Réserve sanitaire est un acte citoyen basé sur le volontariat mais rémunéré. Ce n'est pas du bénévolat. La Réserve sanitaire peut-être mobilisée soit par le Ministère en charge de la Santé, soit par les Agences régionales de santé pour venir aider l'offre de soins existante à passer une Situation Sanitaire Exceptionnelle temporaire ou SSE (campagne de vaccination dans les camps de migrants, rassemblement

exceptionnel de population comme les festivals ...). Elle peut être aussi mobilisée par le ministère des Affaires étrangères à l'international quand des Français sont impactés par un événement tel qu'un tremblement de terre. Elle n'a pas valeur à pallier le manque structurel de professionnels de santé. Ce n'est en rien une agence d'intérim. On y retrouve des professionnels salariés du public et du privé, des libéraux, des retraités, des étudiants en santé, des professionnels dits « sans employeur » qui travaillent en CDD.

**Quel est l'impact de la pandémie de la Covid 19 sur le fonctionnement de la Réserve sanitaire ?**

La pandémie a fortement impacté l'activité de la Réserve sanitaire qui a été mobilisée dès la fin janvier 2020 au niveau des passerelles de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle pour accueillir les passagers qui venaient de Chine et particulièrement de Wuhan. Depuis



cette date, la mobilisation de la Réserve sanitaire n'a cessé de croître. Au début de la crise, nous avions 22 000 réservistes dans le fichier. En septembre, nous en sommes à 45 000 réservistes inscrits mais seulement 4800 engagés, ce qui signifie qu'ils ont un dossier complet et un contrat d'engagement signé avec Santé publique France, l'Agence sanitaire à laquelle nous appartenons. Quand un réserviste est mobilisé, la structure qui l'accueille n'a plus qu'à lui fournir un poste. En effet, nous nous occupons de tous les aspects administratifs et logistiques (transports, hébergements, frais liés à la

mission ...)

À partir de mars, quand la France est passée en phase 3 de la pandémie, nous avons eu des renforts pour nous aider à mobiliser les réservistes sanitaires car la tâche est devenue trop lourde pour l'équipe de 9 personnes qui composent l'Unité de la Réserve sanitaire que j'ai l'honneur et le plaisir d'animer depuis mars 2019.

### Quels sont les principes qui ont guidé vos décisions pendant la pandémie ?

Nous ne décidons de rien. Nous sommes des exécutants des demandes du ministère de la Santé et de son centre de crise ou des ARS comme expliqué plus haut. Nous n'avons pas vu de différence entre la première vague du printemps et le « creux » de cet été. Quand cela s'est calmé en métropole, ce sont les DROM-COM (Mayotte, Guadeloupe, Guyane notamment) qui ont été fortement touchés. La Réserve sanitaire a donc toujours été sur le même rythme de demandes.

### Notre interview est réalisée en septembre 2020, comment avez-vous vécu ces mois intenses ?

Ces mois ont été extrêmement stressants. Chaque demande de renfort est un challenge à relever car, au bout, on a un EHPAD ou un établissement de santé en grande souffrance qui attend des renforts pour ses résidents, ses malades et/ou ses professionnels de santé exténués. Il faut aller très vite, être réactifs 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. J'ai eu des directeurs d'EHPAD en pleurs au téléphone à une heure du matin, nous appelant au secours.

12 heures après, des aides-soignants et des infirmiers étaient sur place car le personnel autant que les résidents étaient touchés par la Covid.

### Quels enseignements tirez-vous de ces événements ?

Il faut que la Réserve sanitaire soit plus connue auprès des professionnels de santé, toutes professions confondues. Dans cette crise, ce sont toujours les mêmes profils qui sont demandés particulièrement de la réanimation. Or, les professionnels, pour beaucoup, sont déjà en poste et ne peuvent pas se porter volontaires. Néanmoins, la France peut se prévaloir d'avoir cette task-force qui en est à près de 34 000 jours de mobilisation soit l'équivalent de 6 années d'activité de la Réserve sanitaire en régime « courant ».

### Souhaitez-vous rajouter un point ?

Il faut saluer et remercier tous ces réservistes sanitaires qui sont partis en mission depuis le début de l'année avec des temps de réactivité extraordinaires mais remercier aussi leurs employeurs (pour ceux qui sont salariés) de les avoir laissés partir pour renforcer d'autres établissements, comprenant aussi que cela pourrait être leur tour un jour d'être en difficulté et d'avoir besoin d'aide. Il faut remercier les libéraux qui ont réussi à répondre présents malgré les contraintes de leurs cabinets. Je ne peux pas finir sans dire un GRAND merci à mon équipe qui, en back office, a donné le maximum sans compter.

*Entretien réalisé par Annie Thomas*

# « Quel témoignage et quel ressenti face à cette crise sanitaire imprévisible, anxiogène, due à un virus jusqu'alors inconnu ?

Marie

Dès l'émergence en France et en Europe de contaminations de plus en plus nombreuses, très vite beaucoup d'inquiétude et d'interrogations de la population et aussi des décideurs politiques et professionnels de santé.

Un premier confinement strict, parfois incompris et contesté. Manque de masques (quels masques ?) manque de tests (quels tests, quand, où, pour qui ?), services de réanimation surchargés, personnel hospitalier sous tension (applaudissements à 20h00),

nombre de morts en forte hausse.

Fermetures des magasins dits non essentiels, écoles fermées et donc « à la maison » via internet, télétravail pour les entreprises lorsque c'est possible, vie culturelle stoppée - fermetures des cinémas, des théâtres, des salles de concert, de sport, des rencontres associatives, des restaurants, des bars etc...

- déplacements hors département interdits et rencontres familiales compliquées, reports d'événements programmés : mariages, anniversaires etc.

Organisation d'une vie la moins perturbée possible : contacts téléphoniques plus nombreux, face time, réseaux sociaux, WhatsApp, apéritifs avec les voisins chacun dans son jardin - distance de plusieurs mètres - s'aider les uns les autres pour les achats alimentaires, drive, livraisons produits frais locaux et circuits courts, promenades distance autorisée, évitement des transports en commun.

Puis un retour à une vie moins encadrée et plus libre, mais toujours sous tension et avec beaucoup de préconisations pour éviter une contamination. Usage coutumier d'un vocabulaire jusqu'alors inusité : gestes barrière, confinement, attestations, visioconférence, zoom, PCR, cluster, taux d'incidence, distanciation sociale, présentiel, écouvillon, pandémie, couvre-feu, quarantaine, cas contacts...

Par chance découverte d'un vaccin : de nombreux pays et l'Union Européenne



Le tram T2, impossible de s'approcher de la cabine du conducteur le 15 juin 2020

ayant financé la recherche pour faire face à cette pandémie impactant et la santé des personnes et les économies mondiales. Apparition de « variants » qui inquiètent et manque de doses pour vacciner rapidement les populations. Une situation qui reste anxiogène pour tous.

- Les personnes âgées confinées et privées de leurs proches.
- Les jeunes étudiants ou en recherche d'emplois qui voient leur vie « à l'arrêt » et dont les perspectives sont plus compliquées et moins prévisibles. Une vie sociale très impactée, voire nulle.
- L'apparition ou l'aggravation de problèmes psychologiques, de retards scolaires.
- En famille et avec des proches des conflits qui peuvent perdurer entre les anti-masques, anti- vax, (vaccination), complotistes, pro- chloroquine, anti-

aéronautique

- Licenciements, reconversions, problèmes économiques des personnes touchées

Certainement que la solution vaccinale ouvre une fenêtre sur la résolution en partie de cette crise sanitaire dont on va probablement ressentir les effets pour quelques mois encore, voire des années ? Des pratiques vont perdurer comme le télétravail, la mise en valeur des circuits courts, l'obligation des pays européens à une plus grande autonomie pour la fabrication de médicaments par exemple, une différente gestion du milieu hospitalier...

Mais peut-on saluer les progrès scientifiques et l'amortissement de la crise sanitaire que nos sociétés démocratiques ont rendus possibles, ce qui n'est pas le cas d'autres pays aux



Boutique de l'Arche dans le domaine de Maniban, on fait la queue à l'extérieur le 17 avril 2020

confinement, anti-fermeture des restaurants, des salles de sport etc... et les autres... Repas de famille même restreints animés, amis fâchés que l'on soutienne tel ou tel spécialiste etc.

- Des médias où nombre de « spécialistes » analysent et préconisent des solutions dont les plus choquantes sont à mon sens la quarantaine préconisée aux seules personnes âgées et la vaccination réservée tout d'abord aux jeunes et aux actifs.
- La dette des états qui interroge
- Inquiétude dans la région toulousaine du fait du ralentissement de l'industrie

dirigeants autocrates, plus pauvres et ou non dotés de mesures sociales ou assurances médicales ?

*Propos recueillis par Suzanne Béret*

# Surmortalité, chute de l'espérance de vie, ... Comment l'année 2020 a bouleversé la démographie française

par Annie Thomas

Les travaux de l'INSEE parus début 2021 nous montrent que les grandes lignes de la démographie française sont, en 2020, dramatiquement marquées par l'empreinte de la covid 19. La croissance de la population, estimée à 0,25% de la population, ralentit par rapport aux années précédentes. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, notre pays comptait 67 422 241 habitants, soit 135 000 de plus en un an. Une des raisons principales du ralentissement de la croissance est la chute du solde naturel. En effet, si les naissances restent plus nombreuses que les décès, jamais l'écart n'avait été aussi faible depuis la deuxième Guerre mondiale. Selon les chiffres publiés, 740 000 bébés sont nés en 2020 en France (-1,8% par rapport à 2019) et 667 400 personnes ont perdu la vie (+9 % par rapport à 2019).

Si les 667 400 décès enregistrés par l'Insee l'année dernière ne peuvent pas tous être attribués au Covid-19, ils représentent un niveau inédit dans l'histoire récente. Sous réserve de réévaluation ultérieure, l'excédent de mortalité, toutes causes confondues, s'établit à 53 900 morts par rapport à 2019 comme à 2018 d'ailleurs, soit 9%.

La part due à la covid se voit dans la surmortalité importante lors des deux pics du printemps et de l'automne. Ainsi, alors que la France enregistre en moyenne entre 1 400 et 1 900 décès quotidiens, on a dépassé 2 000 morts presque tous les jours entre le 16 mars et le 19 avril, et très fréquemment du 21 octobre au 16 décembre 2020. Parmi les régions aux plus forts excédents de mortalité, on trouve l'Ile-de-France (+ 18 %), Auvergne-Rhône-Alpes (+ 14 %) ou le Grand-Est (+ 13 %). L'excédent atteint 24 % à Mayotte.

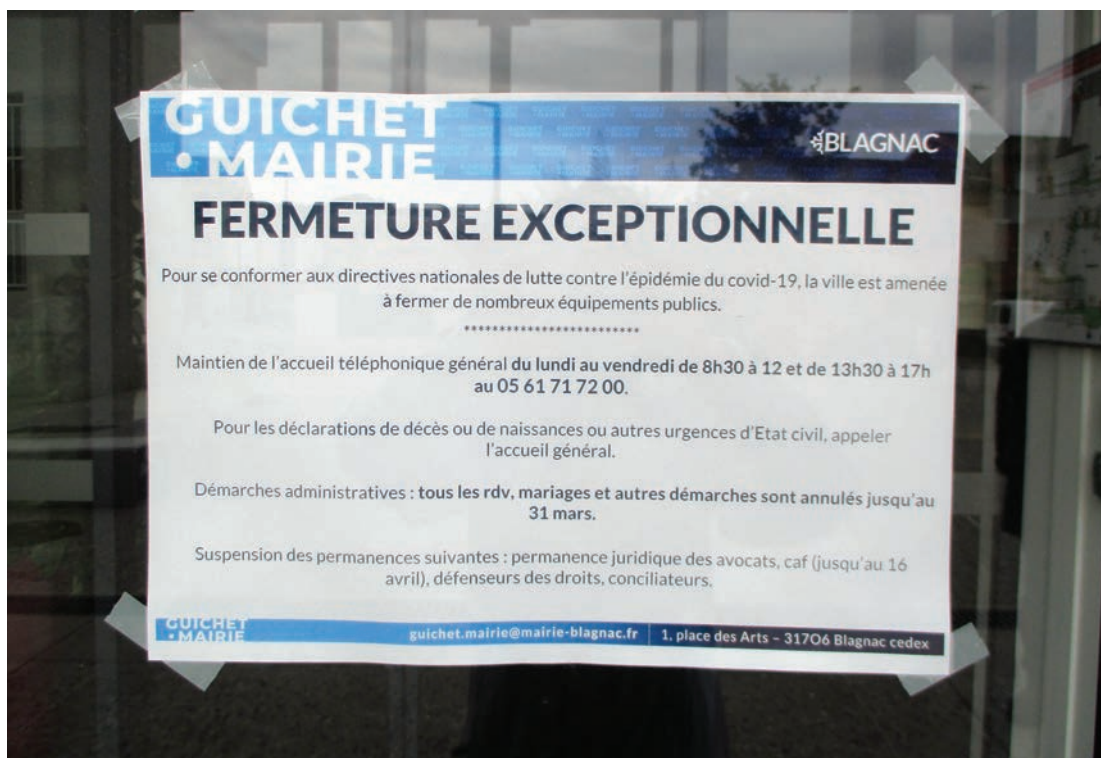
Enfin, les données démographiques fournies par l'INSEE montrent que l'espérance de vie recule pour les femmes, 0,4 an d'espérance de vie comme pour les hommes, 0,5 an. La durée de vie moyenne n'est plus que de 85,2 ans pour les femmes et de 79,2 ans pour les hommes. Cette baisse est sans équivalent dans l'histoire récente.

## Les conséquences pour Blagnac

Le service de l'état-civil de la mairie de Blagnac, que nous remercions, a bien voulu nous communiquer les chiffres des décès enregistrés dans la commune de BLAGNAC en 2020 et ceux de 2017, 2018 et 2019 pour établir une comparaison en particulier en termes de surmortalité comme les services de l'INSEE l'ont réalisé au niveau national. Il convient de noter que les chiffres de décès sont enregistrés selon deux modes avant d'être regroupés. D'abord les personnes décédées sur le territoire de la commune de Blagnac et ensuite les Blagnacais décédés dans une autre commune.

## Les personnes décédées sur le territoire de Blagnac :

2017 : 87 décès,  
2018 : 77 décès,  
2019 : 95 décès,  
2020 : 112 décès.



Pour cette catégorie, on constate une surmortalité en 2020 de 17,89% par rapport à 2019. La part due à la covid se voit dans le pic de surmortalité du mois de novembre signalé par le service de l'état-civil. Sur un chiffre total de 112 décès en 2020, 28 eurent lieu sur le seul mois de novembre. Ce pic confirme par ailleurs que la deuxième vague de la pandémie a été plus forte dans notre département que la première.

### **Les personnes décédées dans une autre commune**

Les actes de décès des Blagnacais qui sont décédés dans une autre commune comme les personnes décédées en milieu hospitalier, notamment, sont transcrits (transcription de décès) dans les registres de l'état civil de notre commune :

2017 : 91 transcriptions,  
 2018 : 92 transcriptions,  
 2019 : 77 transcriptions,  
 2020 : 74 transcriptions.

Au total, le nombre de décès des personnes domiciliées à Blagnac est donc le suivant :

2017 : 178  
 2018 : 169  
 2019 : 172  
 2020 : 186.

La surmortalité générale de la population blagnacaise en 2020 est de 8, 13% par rapport à 2019. Elle est très proche de la surmortalité de la population française fixée à 9 % environ. A Blagnac, elle est due essentiellement aux décès qui ont eu lieu sur le territoire de la commune.



Pharmacie du Ritouret



# ÉTUDIER ET VIVRE MALGRÉ LE VIRUS ET LE CONFINEMENT

Cette crise a révélé un monde différent de celui que nous pensions connaître et en particulier des modes d'enseignements jusque-là confidentiels et qui sont devenus la norme. Si les enfants des écoles primaires, les collégiens et les lycéens



*La classe vide de Sylvie Lassalle le 13 mars 2020*

ont pu reprendre les cours en direct en septembre, il n'en a pas été de même pour les étudiants. On mesure aujourd'hui les difficultés que cela engendre. De manière générale, les jeunes sont durement touchés pendant cette crise, qu'ils soient étudiants, apprentis, en recherche d'emploi ou en emploi.

Mais nous notons aussi que la société s'ajuste à la crise. Des individus ou des collectifs s'organisent qu'ils soient associations, clubs sportifs, services culturels ou autres et innovent, s'adaptent et surtout gardent le contact « dans un monde qui se rétrécit ».

# « Le journal du confinement de Sylvie Lasalle

*Sylvie Lasalle, professeur de français au collège Ferradou, nous a confié les premières semaines de son journal du confinement au printemps 2020. Précis et passionnant, il nous restitue le quotidien des enseignants et des collégiens pendant cette période si particulière.*

## **Jeudi 12 et vendredi 13 mars 2020**

Jeudi 12 mars 2020, j'écoute d'une oreille distraite le président Macron à la télévision. Quand j'entends que les établissements scolaires vont fermer je suis stupéfaite, je ne m'y attendais pas. Le vendredi 13 tout le monde partage cette sidération. À 8 h les élèves de troisième sont excités. Impossible de les faire travailler ! « Madame on est en vacances ! » Malgré tout je leur fais copier au tableau du travail pour 15 jours. Vers 11 h le directeur fait un bref discours en rassemblant les collégiens dans la cour : non, nous ne serons pas en vacances ! Malgré tout l'ambiance est à la bonne humeur chez les élèves tandis que les professeurs sont partagés entre incrédulité, effroi et amusement. Personne ne peut vraiment réaliser ce qui se passe.

La direction nous annonce qu'elle attend des précisions officielles et nous demande de ne pas prendre d'initiative. Lundi nous sommes convoqués à 10 h au Ferradou. L'après-midi mes quatrièmes, classe avec laquelle je m'entends particulièrement bien, me propose de créer un groupe sur Instagram au cas où le site de l'enseignement privé qui nous permet de communiquer (établissement, élèves et familles), École Directe, viendrait à ne plus fonctionner. Nous échangeons nos adresses Instagram.

À 16H30 nous repartons chez nous en vidant nos casiers et en nous disant « à lundi » pour la réunion générale.

## **Semaine 1 du 16 au 22 mars**

Le lundi matin, la collègue avec laquelle je covoiture m'a appelée pour me dire que la

réunion était annulée, elle serait remplacée par une visioconférence. Le site École Directe ne fonctionnait déjà plus, je me suis dit que tout allait être compliqué. J'ai contacté mes 4e par le groupe Instagram, une fille s'est chargée d'inscrire tout le monde. On a commencé à échanger des messages.

Plus tard dans la journée, École Directe a pu être remis en fonction. Nous avons reçu une URL où nous connecter le lendemain pour avoir des renseignements de notre direction, un tutoriel pour savoir comment lancer les classes virtuelles et un lien vers le CNED (centre national d'enseignement à distance).

J'ai passé la journée à comprendre comment tout cela marchait et à activer ma classe virtuelle, ce qui demandait au préalable de se faire reconnaître par les serveurs académiques. Les aspects techniques sont devenus très importants, l'idée de faire cours était encore très éloignée. Parallèlement, j'ai communiqué avec mes 4e sur Instagram, j'ai fait mes premiers essais de classe virtuelle avec une de mes élèves qui m'a servi de cobaye. Elle n'a pas pu activer son micro et elle n'avait pas d'ordinateur personnel, sa mère lui a prêté le sien. Toutes ces limitations techniques m'ont fait comprendre que ça n'allait pas être simple.

Tout était encore confus, les consignes étaient de faire au mieux. J'ai très vite commencé à recevoir des devoirs des élèves. Je n'avais pas bien mesuré que cette avalanche de travaux allait être chronophage...

## **Semaine 2 du 23 au 29 mars**

La réunion de direction nous a donné quelques instructions, dont celles d'être le plus précis possible dans les travaux que nous donnions. J'ai donc revu mes exigences, d'autant plus que j'étais submergée par les travaux donnés avant de partir. Les élèves les plus sérieux rendaient tout, et les autres ne rendaient rien. Autre difficulté : les uns envoyaient en .docx, d'autres en .odt mais la plupart envoyaient des photos de leur cahier, des fichiers lourds et très difficiles à corriger, mais c'était le processus le plus simple pour eux : écrire sur le cahier, photographier et envoyer la photo.

Pour moi cela signifie : télécharger le fichier,

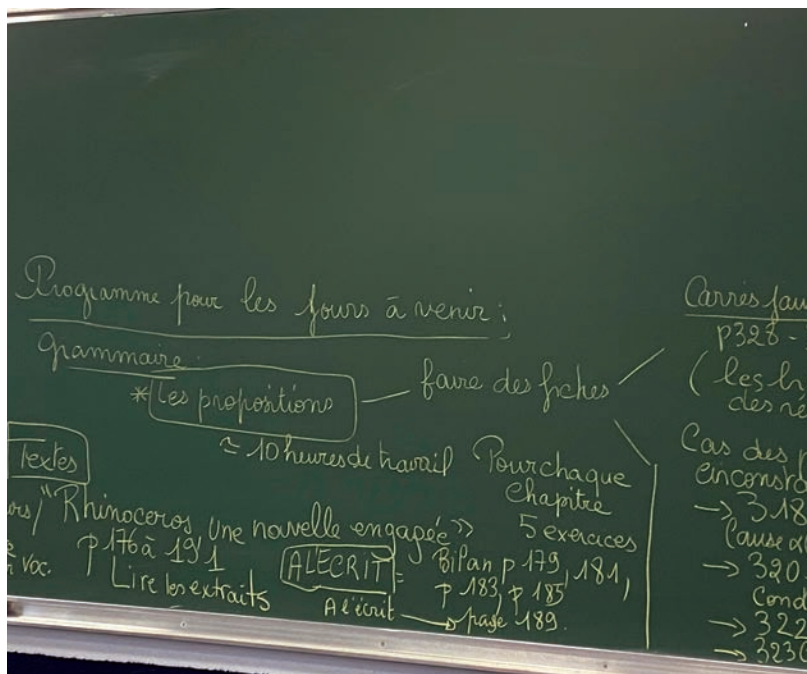
le lire, écrire des remarques à côté, détruire le fichier car sinon mon ordinateur aurait été saturé, envoyer la réponse, tenir une comptabilité sur un cahier pour savoir qui a envoyé quoi et avec quel résultat...

Donc, j'ai changé de politique : j'ai donné du travail pour la semaine suivante avec rendez-vous pour la classe virtuelle où je corrige le travail donné. Ensuite j'envoie le fichier corrigé à tous les élèves afin que ceux qui ne peuvent pas se connecter y aient accès. Le problème : je ne sais pas si les élèves ont fait le travail ou pas.

Je continue à recevoir les travaux donnés avant de partir, le vendredi 13 mars.

qu'ils ne parviennent pas à faire faire tout le travail aux enfants. Chaque professeur donne des devoirs dans sa matière mais sans pouvoir expliquer comme il le fait en cours. Tout prend du temps, pour nous et pour les familles aussi.

La classe virtuelle plaît aux élèves, mais quand je les interroge, je me rends compte que certains n'ont pas préparé les exercices. Il faut rester « zen ». Cette semaine, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer annonce que le bac et le brevet seront attribués selon les résultats du contrôle continu et qu'on ne prendra pas en compte les évaluations faites pendant le confinement.



Le tableau de la classe de Sylvie Lassalle le 13 mars

La classe virtuelle se passe ainsi : le professeur s'inscrit avec ses coordonnées académiques sur un site spécial hébergé par le CNED. Il obtient une adresse numérique (URL) qu'il communique à ses élèves. Ensuite il les invite à rejoindre la classe en tapant cette adresse sur leur ordinateur, à un horaire précis qui correspond à l'emploi du temps d'avant le confinement. Idéalement,

### Semaine 3 du 30 mars au 5 avril

Je commence à être rodée mais je suis vraiment fatiguée et stressée. Chose qui ne m'était pas arrivée depuis des années, je me réveille la nuit en pensant à tout ce que je n'ai pas fait, aux messages qui s'accumulent dans ma boîte mail et aux corrections que je dois rédiger pour mes quatre classes. Je me sens dépassée. Heureusement, les visioconférences deux fois par semaine apportent un message apaisant. M Belou, notre directeur, nous incite à « lever le pied », d'ailleurs beaucoup de parents disent

chaque élève apparaît en image et intervient avec un micro. Mais en raison du très grand nombre de connexions, seul le professeur branche sa caméra pour être vu, et les élèves ne connectent leur micro que quand ils demandent la parole. J'ai parfois l'impression de parler dans le vide...

**Vendredi 3 avril**, je suis en vacances et je pousse un grand OUF de soulagement, bien qu'aucune destination exotique ne m'attende.

# Charlotte, étudiante envers et contre tout

Le 3 février 2021

## INTERVIEW

Charlotte, étudiante en première année de Sciences de l'éducation à l'Université Toulouse-Jean Jaurès, vit à Blagnac pour ses études. Alors que des étudiants ont manifesté récemment pour réclamer le retour dans les amphis et alerter sur l'isolement, la détresse psychologique et la fracture numérique qui touchent nombre d'entre eux, rencontre avec une jeune fille déterminée.

**BHM :** Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Charlotte : J'ai 19 ans et je suis originaire de Rodez où je rentre toutes les fins de semaine lorsque je le peux. Je le dis en souriant mais j'ai déjà une grande expérience du confinement et de la pandémie. En effet, j'ai eu mon bac au mois de juin 2020. Un bac nouvelle formule puisqu'obtenu grâce au contrôle continu selon les nouvelles règles adoptées par le ministère. Nous avons dû le préparer sans retourner en cours, ils s'étaient arrêtés au mois de mars. Une situation déjà particulière qui s'amplifie cette année. J'ai pu m'inscrire à l'Université en première année de Sciences de l'éducation et de la formation, avec comme parcours « mineure Psychologie », et j'en suis très satisfaite car cela correspond bien à ce que je souhaite faire plus tard, éducatrice et, en particulier, auprès des enfants. La rentrée a eu lieu en octobre 2020. Imaginez combien j'en étais heureuse car de mars à octobre, je n'ai pas eu un seul cours. Mais, ma semaine d'octobre en présentiel a été la seule que j'ai pu vivre à Toulouse avant que le coup de tonnerre du deuxième confinement nous renvoie devant nos écrans.

**BHM :** Quelles sont les conséquences de cette situation ?

Charlotte : Nos cours se déroulent à distance et parfois, il y a des problèmes techniques.

Je m'accroche, et jusqu'aux vacances de Noël, j'ai assez bien vécu cette période très particulière. Depuis les vacances de Noël, cela m'est plus difficile, je sens que j'ai des problèmes de concentration et sûrement une forme de saturation. Je viens de terminer ma semaine de partiels. Il faut le dire, des partiels de loin, c'est spécial ! En général, je suis très stressée lors de ce type d'événement et là, pas du tout. Cela tient peut-être à la manière dont nos enseignants nous ont préparés. J'avoue être très satisfaite des annonces du Président de la République sur le retour des étudiants à l'Université. Les étudiants de première année en Sciences de l'éducation sont divisés en groupes et chaque groupe retournera en cours une semaine sur quatre. Après avoir été sevrée de contacts depuis cette première et unique semaine en octobre, je m'en fais une fête.



**BHM :** Et justement les difficultés de lien social, comment les vivez-vous ?

Charlotte : J'ai la chance d'avoir une famille très proche de moi et des amis ruthénois de longue date. Mais les consignes sanitaires et les différents confinements et autres couvre-feux font que chacun a un rythme de vie différent et que les moyens de se retrouver sont difficiles. Deux de mes meilleures amies sont en classes préparatoires, leurs modes de travail en présentiel sont différents des miens, parfois leurs vacances aussi. J'ai pu faire quelques connaissances au début des cours lors de cette fameuse semaine et heureusement car cela m'aide beaucoup. Mais on comprend facilement que nous passons à côté de beaucoup d'opportunités de rencontres. Et puis un couvre-feu à 18 heures,

l'interdiction des petites fêtes, c'est dur et les Visio en zoom ne remplaceront jamais le contact direct.

**BHM : Qu'auriez-vous à dire à nos dirigeants ?**

Charlotte : Deux points. D'abord sur la situation des bibliothèques et des cours. Je ne comprends pas que les bibliothèques aient pu être fermées pendant le premier confinement. C'était une erreur fondamentale. Et puis aujourd'hui pour nous les étudiants, c'est une vraie galère que de réserver un rendez-vous à la bibliothèque universitaire. On ne nous facilite pas la vie et l'accès à la documentation nécessaire à notre formation. Mes amies en classes préparatoires ou en écoles d'ingénieurs ont leurs cours en présentiel et l'accès à leurs centres de documentation. Les étudiants devraient être tous sur le même pied d'égalité et je voudrais que l'État aide les étudiants qui ont des conditions d'études compliquées. En revanche, je soutiens très fort le maintien de l'ouverture des écoles,

collèges et lycées. Je vis le contraire à l'Université et j'ai envie de dire à mes amis lycéens qui parfois aimeraient que les lycées soient fermés combien c'est dur des cours en distanciel. Il n'y a pas de contacts, les professeurs ne peuvent pas nous aider, les bibliothèques sont inaccessibles. Non, ce ne sont pas des vacances !

**BHM : Le mot de la fin ?**

Charlotte : J'ai toujours été attirée par le social, dès le collège d'ailleurs. J'ai passé mon Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et j'ai adoré tout ce que nous avons fait. J'ai aussi travaillé dans une parapharmacie et dans un EHPAD l'été dernier. Cette pandémie m'a confortée dans ce choix, presque une vocation, malgré les difficultés. D'ailleurs, je retournerai travailler un mois dans cet EHPAD ruthénois, l'été prochain, je viens de déposer mon dossier de candidature.

*Entretien réalisé par Annie Thomas*

**Le monde d'après, on l'aurait imaginé  
avec moins de pauvres qu'avant.**

Plus que jamais, on compte sur vous.

*Philippe*



# Nos étudiants et l'Université vivent des moments très difficiles »

## INTERVIEW

Xavier Daran, Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Blagnac le 12 janvier 2021

Blagnac Histoire et Mémoire (BHM) : Pouvez-vous présenter l'IUT de Blagnac ?

Xavier Darhan (XD) : Nous sommes actuellement en pleine transition. Au départ, les IUT délivraient des formations Bac + 2, les fameux Diplômes universitaires de Technologie (DUT) puis des licences professionnelles, l'une dans le domaine informatique, l'autre dans le domaine aéronautique. Ces formations donnaient un élan pour se rapprocher des acteurs économiques en leur proposant des diplômés capables d'intégrer l'encadrement intermédiaire entre les opérateurs ou techniciens et les ingénieurs.

Actuellement, ce processus va plus loin avec de nouveaux diplômés qui se mettent en place à la rentrée 2021, les Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) dont la formation

se déroulera sur trois ans. À Blagnac, il y en aura quatre au départ avec les filières « carrières sociales », « génie industriel et maintenance », « informatique » et « réseaux et télécommunications ». Les étudiants de Blagnac se répartissent entre ces quatre filières avec, respectivement, 80, 130, 230 et 170 inscrits sur les deux années des actuels DUT. Nous accueillons actuellement plus de 600 étudiants en y ajoutant les licences professionnelles.

BHM : Comment se sont passés l'arrivée de la pandémie et le premier confinement ?

XD : Regardant ce qui se passait en Italie, nous avons essayé d'anticiper un peu en pensant qu'un confinement n'était pas impossible chez nous. D'abord, nous avons examiné avec les étudiants leur équipement, notamment en PC. Nous avons pu mettre à leur disposition des PC qui étaient dans les salles équipées pour les Travaux Pratiques. Une fois le confinement acté en mars, les enseignants ont commencé à faire leurs cours à distance, ils ont dû apprendre qu'il ne fallait pas faire comme si rien n'avait changé. Les cours étaient souvent très denses, les enseignants et les étudiants ne tenaient pas le rythme. Avec les vacances du printemps, ils ont pu réajuster pour ne pas trop charger la barque.

BHM : Qu'est-ce qui change pour vous, en tant qu'enseignant, avec ces cours à distance ?

XD : Le regard des étudiants. Le plus souvent,



les étudiants ne font pas fonctionner leur caméra, donc ils sont derrière des carrés noirs. Je ne les vois pas ! Quand je suis dans un cours ou un TD ou un TP en présentiel, je vois ce qui se passe, qui prend des notes, qui rêve... Là, rien. Ce que j'appellerais une « boucle ouverte », c'est-à-dire on envoie un signal mais on ne voit rien en retour. Le capteur « regard » ne fonctionne pas. L'activité de l'enseignant est monopolistique. Par ailleurs, dans une enquête faite lors de la rentrée de septembre, nous avons constaté qu'une partie des étudiants avouaient ne pas suivre les cours même si leur ordinateur était branché. Ils faisaient autre chose, des jeux, que sais-je ! C'est une minorité mais elle existe, plus pour les cours magistraux que pour les travaux dirigés et pratiques.

**BHM :** On peut comprendre qu'il est difficile de maintenir son attention de manière soutenue derrière son écran. D'autant plus que l'environnement chez certains étudiants doit rendre cette attention plus difficile encore.

**XD :** Oui, tout à fait. Dans une autre enquête réalisée après le premier confinement, notamment sur les conditions de travail, deux problèmes importants ont fait surface. D'un côté des étudiants sans une bonne connexion internet dans leur chambre ou appartement. En temps normal, ce n'est pas très important car, sur le campus, en bibliothèque, ils peuvent travailler. Chez eux, ils utilisent leurs téléphones mais pour des durées plus limitées et pour des activités plus ludiques. Mais pour une journée entière, le téléphone n'est pas très fonctionnel. Pour y répondre, avec l'Université de Toulouse Jean Jaurès, nous avons pu repérer ces étudiants et leur prêter des clés 4G, qu'ils peuvent brancher sur leurs ordinateurs pour accéder à internet. Deuxième problème, des étudiants peuvent être en colocation ou en famille avec d'autres utilisateurs en même temps. Avec 2, 3, 4 et parfois plus d'utilisateurs sur la même bande WIFI, il est difficile d'avoir une bonne connexion. De plus, comment gérer, comme les réponses l'ont indiqué, plusieurs personnes dans une même pièce en train de télétravailler avec le bruit – surtout sans casque... ? Là, nous n'avons pas trouvé de solution.

**BHM :** Vous avez toute une panoplie de situations à gérer : des cours magistraux, des TD et TP, des formations en alternance, des stages et des séjours à l'étranger. Comment faire ?

**XD :** C'est vrai et c'est très compliqué. Chaque niveau d'études et chaque formation a ses spécificités qu'il faut essayer de gérer. Par exemple, beaucoup de nos étudiants ont choisi la formation IUT parce que nous combinons des enseignements théoriques et des enseignements pratiques. Or, ces derniers ont dû être sacrifiés notamment lors du premier confinement au printemps dernier. Cela représente une vraie perte dans leur formation. Aujourd'hui certains enseignants peuvent venir sur site dans leurs salles et filmer des manipulations, pour donner un contenu plus concret à la formation. Et, mieux, nous avons pu avoir des dérogations pour deux formations en salles de TP (sept étudiants au lieu de quatorze par exemple). Cela peut représenter un ou deux jours par semaine, ce qui est déjà beaucoup dans le contexte présent. Et nous allons pouvoir faire de même dans une troisième filière dès février (si nous ne sommes pas de nouveau confinés).

Pour les étudiants qui ont des contrats d'alternance, surtout au printemps dernier, tout dépendait de l'activité des entreprises où ils travaillaient. Pendant le confinement, ils ont été le plus souvent au chômage partiel ; à la fin du confinement, ils ont pu être en télétravail, au chômage partiel ou dans l'entreprise. C'est plus compliqué cette année pour les jeunes qui voulaient être en alternance car les entreprises ont pris moins de contrats.

Pour nos étudiants en deuxième année, il y a des stages obligatoires de 8 à 10 semaines, le plus souvent rémunérés. Au printemps dernier, la plupart des stages ont pu être au moins partiellement accomplis, là aussi avec des variations selon les entreprises, leur taille, l'impact de la crise économique. Dans notre domaine de prédilection, l'aéronautique, vous pouvez imaginer la brutalité du choc qui a frappé le secteur et nous par ricochet. Nous avons une industrie florissante qui, du jour au lendemain a été stoppée presque net. Pour nos étudiants en deuxième année

actuellement, il est beaucoup plus difficile d'accrocher une convention de stage. Ici, on touche un grave problème, celui de la précarité étudiante. La moitié de nos étudiants sont des boursiers. Beaucoup travaillent pendant l'année universitaire dans des « petits boulots » de la restauration, etc. Or, ces jobs ont quasiment disparu. Ils avaient deux mois de stage rémunérés. Cette année, c'est compliqué. Enfin, beaucoup travaillent pendant l'été avec, là aussi, moins d'emplois que d'habitude.

**BHM : Ont-ils pu bénéficier d'aides ?**

**XD :** À l'IUT quasiment la moitié des étudiants sont boursiers et cela peut expliquer parfois une forme d'appétence pour l'alternance ... Le fait d'accueillir des promotions à faibles effectifs, nous permet d'avoir des échanges facilités avec nos étudiants et c'est une chance dans cette période de crise sanitaire puisque cela nous permet d'identifier plus facilement les cas de détresse et de besoin. Ensuite, les services universitaires le SIMPPS (Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) et la DIVE (Division de la Vie Étudiante) interviennent. Ils apportent des aides financières directes en fonction des dossiers des aides alimentaires ou des fonds d'aide sociale (avec des enveloppes de 200€ à 1000€) et des consultations médicales. Tout ceci vient en complément du travail du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) qui, à titre exceptionnel propose des repas à 1€. Dans cette période, une chaîne de solidarité importante s'est mise en place et c'est essentiel pour les étudiants !

**BHM : Dans votre vie quotidienne de directeur, y a-t-il quelque chose qui vous a marqué tout particulièrement ?**

**XD :** Je pense à deux choses. Tout d'abord, de mon bureau, je regarde vers le parking. Et je le vois quasi vide ! Et ce n'est pas parce que tout le monde vient en tram ! Ce vide signifie que le campus est presque vide, que les étudiants ne sont pas ici. Donc, qu'il n'y a pas de vie de campus. Avant, je croisais des étudiants dans les couloirs, on pouvait échanger, on pouvait aborder les projets qu'ils ont avec leurs associations. Ça me manque.

L'autre chose, c'est la perte des interactions informelles qui apportent beaucoup à la fois en relations humaines et en informations échangées. Quand on croise quelqu'un à la machine à café, il y a un échange et on peut apprendre quelque chose sur la vie de l'établissement. Je pouvais faire passer un petit message sans réunion formelle. Maintenant quand je veux échanger avec quelqu'un, je dois prendre un rendez-vous, le plus souvent virtuel. Et je perds quelque chose. Et puis, je ne peux pas lui offrir un café.

C'est la même chose dans d'autres domaines. Par exemple, nous avons participé à Infosup (salon sur les orientations universitaires) en virtuel. Il fallait le faire, mais il y a une partie des relations qui nous échappent. Plus de rencontres fortuites dans les coursives, autour d'un stand. Pareil pour les jeunes qui cherchent des emplois via des salons professionnels. Ils les suivent virtuellement mais là aussi la rencontre inattendue ne peut pas avoir lieu.

**BHM : Les négociations État-Région vont s'ouvrir. Elles concernent aussi l'enseignement supérieur. Qu'attendez-vous dans ce nouveau contexte ?**

**XD :** Nous avons un projet de nouveaux bâtiments autour de trois thématiques porteuses. Tout d'abord, nous avons notre « maison intelligente » qui existe depuis plusieurs années. Nous voudrions pouvoir aller plus loin autour des questions du vieillissement et de la dépendance pour explorer comment rendre nos maisons plus « durables » pour les personnes âgées. De même, nous avons un fort projet autour de l'aéronautique. Enfin, dans notre filière « réseaux et télécoms », nous voudrions mettre en avant la « cybersécurité ». Pour héberger ces trois grands projets et ainsi pour cimenter les relations enseignement/recherche/acteurs économiques nous voudrions disposer d'un bâtiment que nous appelons « IUT de Blagnac Campus Ouvert ». Pour nous, ce serait la meilleure façon de préparer le monde d'après.

*Entretien réalisé par Jack Thomas*



## Salomé, une jeune femme seule



Salomé a 27 ans, elle travaille à Blagnac dans une société de transit spécialisée dans l'import-export. Le monde aéronautique est leur plus gros client. Elle aime sortir, voir ses amis et fréquente assidûment les lieux festifs de Blagnac et de Toulouse.

Elle va fêter son anniversaire avec ses amis dans la maison de campagne de ses parents le week-end du 15 mars. Ils apprennent

alors qu'ils vont être confinés à partir du 17 mars. « Ouf, on l'a échappé belle ! ». Ils prennent cette situation un peu comme un jeu. Le lundi, son entreprise met en place le télétravail. Il faut alors qu'elle amène tout son matériel informatique chez elle. Elle habite un petit appartement qu'elle bouleverse un peu pour pouvoir installer tout son équipement.

Les premiers jours se passent bien, elle a du travail et organise des Visio avec ses amis. Petit à petit, elle a moins de travail, Airbus bloque la réception des pièces avion. De plus, la plupart des sous-traitants d'Airbus ont mis en place le chômage partiel, la production s'effondre. Alors, la société cherche d'autres débouchés notamment avec le transport des masques et du matériel médical. Toutefois, les journées sont très longues pour une jeune fille sociable et très dynamique, elle fume énormément et se désespère. La solitude est très dure à supporter pour les jeunes gens. Heureusement que le temps est clément et qu'elle peut profiter de sa terrasse. Avec son amie, elles se donnent rendez-vous dans les grands magasins pour se saluer de loin. Une dizaine de jours avant le déconfinement, elle n'en peut plus et demande à ses parents si elle peut venir les voir. Les gestes barrières sont respectés. Elle est tellement émue qu'elle fond en larmes.

Sitôt le deuxième confinement annoncé, elle est partie en colocation chez des amis.

*Propos recueillis par Marie-Christine Sempé-Raufast*

# « Les cours d'allemand de l'Amicale Franco-Allemande de Blagnac

Annie Cassagnol

humoristiques sur l'actualité (l'école à la maison, la pénurie de masques, de tests...) ou satiriques sur les interventions et prises de position plus ou moins surprenantes de nos gouvernants et de chefs d'État étrangers ; des documents sur les actualités allemandes liées à la covid (les modalités de gestion de la crise outre-Rhin, les manifestations pour le retour des droits fondamentaux...)

Chaque semaine, nous avons un défi à relever : décrire son petit déjeuner ou sa journée de confinement, raconter des blagues, composer un haïku, présenter une œuvre d'art au choix (peinture, sculpture, ville), en allemand de préférence ; recréer une scène



Photo souvenir de la rencontre Blagnac-Buxtehude de l'été 2019 à Lourdes

Pour nos cours, fréquentés en majorité par des retraités, nous avons décidé, dès le 13 mars 2020, de ne plus nous rencontrer physiquement. Et, dès le début, Christine Molinier, notre présidente, a créé un groupe WhatsApp pour que nous gardions le contact entre nous et avec la langue allemande. Tous les jours, nous nous souhaitons « Guten Morgen » avec nos photos de fleurs, d'oiseaux ou de gâteaux faits-maison ; nous échangeons des poèmes ; des jeux culturels (recherche de noms d'écrivains cachés dans un texte ; de titres de films, de noms de villes ; résolution d'équations représentées par des dessins...) ; des écrits, dessins, vidéos et photos

inspirée d'un tableau et la photographe. Ces productions tournaient spontanément autour des thèmes de l'angoisse face à la maladie, de la privation de liberté, de l'envie d'évasion, de la beauté de la nature, du besoin de fraternité. Le 1<sup>er</sup> avril : Sönke Martensen (musicien et professeur d'anglais à Buxtehude) nous annonce la découverte d'une partition inconnue de Bach dans l'église Sankt Petri à Buxtehude ! Poisson d'avril ! Nous avons fêté en photos l'e-Carnaval de Blagnac, le samedi 4 avril. Le dimanche 5 avril a été consacré aux masques : confection, chacun chez soi, d'après des modèles trouvés sur internet. Lequel était le plus efficace, ou le



plus simple ? Comment les stériliser ? Valait-il mieux acheter celui de Michelin réutilisable à l'infini ou celui de Playmobil ? À partir du 13 avril, grande nouveauté : notre amie Geneviève a le droit d'aller, mais seule, sans son mari, dans leur jardin familial !!! Enfin, le 30 avril, quel plaisir de reprendre les cours habituels... en vidéoconférence.

Nous avons réussi à distribuer la revue de BHM incluant notre article sur l'histoire du jumelage et ainsi renouer les liens avec la quasi-totalité des amicalistes.

Garder le contact avec Buxtehude (NDLR : avec qui Blagnac est jumelée) était une priorité, car dès le mois de mars, nous avons

été contraints d'annuler notre voyage en Allemagne programmé fin août. Pour la première fois en 35 ans, nous ne nous rencontrerons pas cette année. Aussi avons-nous été très heureux de retrouver nos amis allemands du DFFK au cours de deux soirées de vidéoconférence. C'est promis ! nous renouvelerons ces échanges au cours de l'année qui vient !

Finalement, tous ces rendez-vous nous ont permis de nous distraire, de faire passer le temps plus vite, de garder un bon moral, et de nous sentir proches les uns des autres, plus proches que jamais : distanciation physique certes, mais pas du tout sociale, bien au contraire. Bien sûr aucun anniversaire n'a été oublié.

Un grand merci à Christine pour cette excellente initiative.

VOICI POUR ÉGAYER LES LECTEURS UNE SÉLECTION DE HAÏKUS INSPIRÉS PAR L'ACTUALITÉ

<i>Arlette Duriau :</i>	<i>Mehr Brüderlichkeit Eine geehrte Natur Nach einer Krise</i>	<i>Plus de fraternité Une nature honorée Après une crise</i>
<i>Christine Molinier :</i>	<i>Freiheit im Garten Die kleinen Vögel singen Und sonst alles schweigt</i>	<i>Liberté dans le jardin Les petits oiseaux chantent Et à part ça tout est calme.</i>
<i>Yvette Porta :</i>	<i>Die Sonne scheint ja Der Horizont ist so weit Zu Hause muss ich.</i>	<i>Eh oui ! Le soleil brille ! L'horizon est si vaste Mais je dois rester chez moi.</i>
<i>Françoise Trilhe :</i>	<i>Liebe Natur im Frühling Unsere Tage du belustigst Mit deinem prächtigen Schwung.</i>	<i>Chère nature au printemps Tu réjouis nos jours Avec ton énergie magnifique</i>
<i>Yvette Rascagnères :</i>	<i>Alles hier ist Stille Kein Flugzeug in dem Himmel Ich bleibe zu Haus</i>	<i>Tout est calme ici Pas un avion dans le ciel Je reste à la maison</i>
<i>Annie Cassagnol :</i>	<i>Das Schneeglöckchen erscheint, Das blaue Eis endlich schmilzt, Der Frühling bricht aus !</i>	<i>Le perce-neige apparaît La glace bleue fond enfin Le printemps explose !</i>

# « Crescendo et le confinement

Monique Lanaspèze

Le samedi 7 mars : dernier concert de l'année... mais encore personne ne se doute de cette triste nouvelle ! D'autres dates de concert sont prévues et celle qui nous transporte avec le plus de plaisir est le 20 juin avec Magyd Cherfi à la Halle aux grains de Toulouse.

Bien sûr, depuis plusieurs répétitions on ne s'embrasse plus, on parle du virus mais on ne s'attend pas à cette catastrophe ! Et voilà que le 10 mars il faut rester confiné chez soi et ne plus venir chanter ensemble le lundi soir...

partition, les paroles et le MP3 des voix mixées. À chacun de télécharger sa vidéo ; les consignes sont de s'enregistrer en exprimant de la gaieté avec un bel arrière-plan ! Une fois les vidéos réalisées, Julien, « choriste-informaticien » se charge d'en faire le montage. Le retour de cette aventure est que « At Home » a été vu plus de 5 000 fois sur YouTube ! On peut encore le voir et l'entendre ; pour cela il faut taper : « Crescendo Blagnac-At home-YouTube ». La solidarité n'est pas un vain mot à Crescendo ! Magali, « choriste-médecin » nous signale qu'elle monte un groupe de logistique pour « driver » des masques et autre matériel vers la clinique où elle travaille et cherche des véhicules et des gens disponibles. Elle sait pouvoir compter sur nos bénévoles ! Laurence « choriste-couturière » met à disposition sur messagerie les « patrons » AFNOR et en



Jusqu'à quand ? Touchés par la gravité de la situation, l'émotion nous gagne et puis la reconnaissance pour ceux qui soignent nous entraîne dans une aventure musicale du moment : chacun propose, selon son inspiration et son cœur des paroles adaptées sur une musique de Joyce Jonathan, harmonisée par Maryline Laplagne : notre chef de chœur.

La chanson au titre originel : « ON » deviendra : « AT HOME » après un mix de toutes les paroles. Tous reçoivent la

fabrique en quantité pour la clinique et les choristes ! Toujours dans la bonne humeur et pour animer une chanson, Nuria donne des cours de salsa par Visio dans la perspective de la monter sur scène.

Certains choristes nous ont offert une vidéo à nous faire tordre de rire (et ça fait beaucoup de bien dans cette sinistre ambiance !), frustrés de ne pouvoir faire leur numéro de « cabaret » prévu lors du week-end de stage à Saint-Béat.

Dès le 23 mars, les répétitions reprennent pour garder le lien et continuer

l'apprentissage des chants : on ne peut plus être ensemble, alors on fera des Visio-répétitions ! La première nous réunit tous mais il faut le dire : 54 voix, c'est trop ! Alors les suivantes se feront par pupitres, avec nos chefs de chœur Maryline et Anneline, chacune prenant en charge deux groupes ; l'une les alti et basses, l'autre les sopranes et ténors, tous les lundis soir.

Le travail de la saison future a été entamé : une équipe de choristes écrit le spectacle de l'an prochain et les chefs de chœur choisissent le programme musical ; toujours par Visio ! On arrive ainsi à la fin de l'année avec une envie de finaliser nos projets et on espère ardemment se revoir et se parler et ... chanter enfin en chœur après les vacances !

## AT HOME

### Couplet 1

On s'embrasse, on s'enlace et on respir' à fond à pleins poumons  
 quand le virus déboul' on perd la bou-----l'  
 Ni retard, ni snack-bar T'es chez toi le matin, pas dans les gares  
 Tu vois toujours l'espoir dans ton miroi-----r.

### Refrain

Tu aurais tort, de vouloir provoquer un peu le sort,  
 De te prendre toujours pour un surhomme,  
 Alors tu chant' enfermé  
 At home, At home, At home At home  
 Chantez plus fort, Ça nous donn'ra un peu de réconfort  
 Pour les hôpitaux il faut qu'ça résonne  
 Par tous ceux restés At home, At home, At home At home At home

### Couplet 2

Le jardin, ou la piaule Tu peux ranger sans fin, c'est quand même drôle,  
 Avant que ne revienne le quotidien-----.  
 Chien en laisse, tu te casses, Plus personne au bureau, ni dans les classes,  
 C'est fini le footing, depuis mi-mars-----.

### Couplet 3

Quelques notes, une chanson C'est pourtant peu de chose  
 ç'créé du lien Mais tout's ces voix mêlées nous font du bien.

# « Les plus et les moins de mes confinements

Roger GAU, le 15 janvier 2021

Concernant la Covid-19, le premier évènement auquel je dois faire face est la mort le 8 février à l'hôpital Bichat d'un touriste chinois âgé de 80 ans de la Covid-19. On ne prend pas alors conscience de la gravité de ce virus. On commence à s'inquiéter en France lorsque le stade 2 est déclenché le 29 février alors qu'une centaine de personnes sont atteintes du virus et que deux sont mortes.

À compter du 17 mars 2020 à 12 h le confinement est imposé, il implique la restriction des déplacements au strict nécessaire. Le 19 mars, c'est le 58<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie. Cette année, les cérémonies sont interdites. En tant qu'ancien combattant de la guerre d'Algérie, cette cérémonie au monument aux morts de Blagnac me manque, mais j'aurai une pensée pour tous nos camarades morts dans cette guerre, pour la plupart au printemps de leur vie.



Comme nos enfants nous ont interdit de sortir, notre promenade journalière nous manque. Pas longtemps, car nous avons alors l'idée de faire chaque jour vingt fois le tour de la maison dans le jardin, ce qui nous prend environ une demi-heure. On a de la chance,

car le temps est favorable. Par exemple, le 8 avril après midi, il fait 23 °C à l'ombre, pour nos tours de jardin, on est en short et tee-shirt. La météo signale alors une température de mi-juin. Mais le jardin est aussi là pour nous occuper comme jamais. Seule exception, les tailles que j'ai dû arrêter, car les déchets verts ne sont plus ramassés par les services municipaux. Cependant, le 21 avril, le temps est exécrable, impossible de mettre le nez dehors. Notre sport pour la journée sera 30 minutes de vélo elliptique (1) dans le bureau du premier étage. Pour que ce soit plus facile, j'installe le décodeur près d'une télévision de récupération et pendant notre exercice on regarde les jeux télévisés de l'après-midi. Les jours suivants, on reprend notre tour de jardin.

Le 27 mars, j'ai connaissance du rituel qui a lieu à 20 heures pile, tous les soirs. Les Français, reclus chez eux, sortent à leurs fenêtres pour remercier et encourager en tapant des mains, celles et ceux qui sont sur le front de l'épidémie qui bravent le danger, la fatigue, le manque de moyens pour nous soigner. Je tâche de faire cela tous les soirs, mais bien sûr j'oublie l'heure de temps en temps, d'autant plus que dans notre quartier nous sommes les seuls à applaudir.

À la suite du premier confinement, il y eut déconfinement puis à nouveau confinement et on ne sait quand cela va finir. Nous avons tous maudit cette bestiole exotique, qui, pendant de nombreux mois, nous a contraints et continue à nous contraindre. Mais comme nous ne sommes pas égaux, je vais faire une conclusion générale pour mes confinements, je dirai plutôt nos confinements, car c'est très important d'être à deux. Pour cela, je vais cocher les cases plus et les cases moins, et vous verrez que nous nous en sortons plutôt bien.

– case plus. Nous n'habitons pas au milieu des prés et des bois, mais nous vivons dans une assez grande maison avec un assez grand jardin et surtout au calme dans une zone à

(1) Un vélo elliptique est un appareil d'entraînement cardiaque. Il est pratiqué debout et reproduit le mouvement de la course, sans que les pieds décollent des pédales.



faible densité d'habitants. En un mot, notre espace vital est plus que correct.

– case plus. Nous sommes plutôt casaniers, nous aimons notre chez nous, pas pour récupérer, ranger pendant des heures, plutôt pour des activités correspondant davantage à nos goûts, papoter au téléphone avec notre famille et nos amis, lire, écrire, regarder la télévision, faire le peu que nous savons faire sur notre ordinateur, et comme je l'ai dit plus haut, on marche tous les jours où c'est possible et on s'occupe du jardin. Bref, nous nous sommes livrés sensiblement aux mêmes activités qu'à l'accoutumée.

– case plus. Et enfin, il ne faut pas oublier notre petit-fils Lino. Par chance, alors qu'il vit à Paris, il était venu à Toulouse pour l'anniversaire d'un ami et est resté chez sa mère en télétravail. Ainsi, nous avons pu le voir régulièrement.

– case plus. Le premier confinement national m'a incité à écrire. J'avais un sujet en tête depuis quelque temps, c'était l'occasion, j'allais écrire sur mes ancêtres célèbres. Ainsi, entre avril et décembre, je vais éditer trois livres sur Internet (à lire et (ou) télécharger gratuitement) sur le site « Edition999 ».

– case moins. Difficile pendant le premier confinement de voir notre fille dépenser tant d'énergie pour faire nos courses alors qu'on se débrouillait très bien seuls auparavant.

– case moins. Lorsqu'on écoute la radio et la télévision, on est renseigné sur la catastrophe sanitaire en cours et on ne peut s'empêcher d'avoir peur, souvent plusieurs fois par jour. Et pourtant, on ne peut s'empêcher d'allumer notre poste radio et notre télévision.

– case moins. Pénible cette attestation à remplir juste avant la sortie, surtout lorsqu'on doit la remplir plusieurs fois par jour.

Si nous reconnaissons notre relative facilité de supporter les confinements, nous n'oublions pas d'avoir de l'empathie et de la compassion pour ceux qui sont moins favorisés :

– pour ceux qui ont des appartements tout petits avec parfois beaucoup d'occupants et sans même un balcon,

– pour ceux qui sont inquiets, en particulier ceux dont l'activité s'affaiblit ou même risque de disparaître.

– pour ceux qui sont faibles psychologiquement, dépressifs, anxieux ou dépendants.

– pour les étudiants, car la distanciation physique et le télé-enseignement ont entamé le facteur de résilience essentiel à cette classe d'âge : l'« identité de groupe », surtout pour ceux qui sont isolés et ceux qui ont perdu leur travail et se retrouvent dans une grande précarité.

– pour les femmes victimes d'un conjoint violent dont le nombre a augmenté.

# « Garder le contact dans un environnement qui se rétrécit

Françoise B, le 2 février 2021

La crise sanitaire, évidemment nous sommes impressionnés par tous ces décès, par l'impuissance de tous devant ce virus qui nous oblige à prendre des précautions sanitaires, de distanciation, de non-regroupements, de port du masque et de confinement...



*Click and collect, des mots et des pratiques nouvelles*

Pour nous retraités, ce qui est troublant c'est l'isolement, toutes ces personnes seules qui n'ont plus de lieux d'animation, qui se retrouvaient à l'espace seniors, qui échangeaient, mais tout est fermé... les familles se déplacent en nombre restreint, les gestes barrière sont respectés mais il faut s'imposer de sortir, de marcher, de garder le contact avec cet environnement qui se rétrécit... Quand nous discutons entre amis nous disons que nous avons eu de la chance, nous n'avons pas connu la guerre, nous avons pu travailler, nous projeter dans un avenir sympathique et nous avons la retraite, pour la plupart ; il ne faut pas oublier les défavorisés que la crise exclut de plus en plus. Nous pensons à tous ces jeunes en difficulté,

comment entreprendre des études, continuer, comment trouver un contrat d'apprentissage, comment avoir des activités sportives, comment maintenir les rencontres, les échanges, par visioconférences ? Dur, dur, et l'appauvrissement de tous, les licenciements, le chômage, le télé travail et demain ? Bien sûr ils s'adapteront, ils n'auront pas le choix,



*Le rêve de la Route de Grenade en pelouse à l'occasion de la Grande lessive le 11 octobre 2020.*

*Création de Vanessa Jullien*

ils s'en sortiraient mais quelle planète on leur laisse, le réchauffement climatique, la pollution, l'épuisement des ressources ... heureusement l'espoir persiste, faisons leur confiance, acceptons d'être confinés...

*Propos recueillis par Suzanne Béret*

# « Le monde sportif tient à coup d'adaptations, d'innovations et d'engagements

Annie Thomas, 24 janvier 2021

Nous savons tous combien la période que nous vivons depuis un an se révèle difficile pour les sportifs, amateurs comme professionnels ainsi que pour les clubs sportifs. De confinement « hard » à confinement « soft », d'interdictions diverses et variées, comment se sont-ils adaptés à cette nouvelle donne et comment font-ils pour maintenir la flamme ? La rédactrice curieuse est allée surfer sur le net et a parcouru les pages de *La Dépêche du Midi*. Voilà sa moisson !

## Le Blagnac Rugby Club

Le site du club présente une innovation majeure qui avait précédé la pandémie, Ernest, le programme de match digital. Ernest comme un clin d'œil à Ernest Argelès dont le stade porte le nom. On connaît l'importance de ce document pour ceux qui assistent aux matchs. Le jour de la consultation du site, le match Blagnac/Bourg-en-Bresse est présenté. Nous y trouvons un résumé de la rencontre précédente, une présentation de l'adversaire du jour, les calendriers et classements, une interview de Damien Weber... Une présentation attrayante avec de nombreuses photos. Une démarche écoresponsable assumée par le club mais dont on comprend aujourd'hui l'intérêt pour des passionnés de rugby privés de stade. Cerise sur le gâteau, tous les matchs sont retransmis sur Facebook. Enfin le site présentait aussi la reprise du championnat féminin après la reprise des entraînements. Ainsi samedi 30 janvier 2021, les féminines rencontraient le Stade Toulousain lors d'une rencontre amicale avant le match aller à Lyon le 7 février. Bien



Les féminines du Blagnac Sporting Club. Cliché BSC

sûr là aussi sans spectateurs. En théorie, la finale est annoncée pour le 22 ou 23 mai 2021.

## Le BSC Judo

Leur site annonce que tous les cours sont suspendus depuis le 17 janvier mais les judokas grands et petits sont invités à suivre des cours sur l'application Zoom. Et le club propose une très intéressante application pour réviser ce qu'est le judo : son histoire, son vocabulaire venu du Japon, son code moral, les techniques... Joliment illustré de dessins, ce guide est à mettre entre toutes les mains.

## Le Blagnac Sporting club.

Les athlètes de Blagnac comme d'ailleurs sont privés de spectateurs mais peuvent parfois participer à des compétitions. Ainsi leur site, début janvier, présente la prestation d'Édouard Doret au triple saut au meeting des athlètes de haut niveau à Bordeaux, accompagné seulement de Pierrick. Seuls les athlètes sur liste nationale étaient autorisés à concourir. Edouard Doret y a battu son record en salle. Le site présente aussi une initiative sympathique des trailers sur route. Une course virtuelle organisée dans la zone des Quinze-Sols en remplacement des 10 km de Ramonville annulé. Les deux encadrants, Joris Beyt et Gautier Cochonneau ont permis à 11 athlètes sur deux jours de s'affronter non pas en groupe mais l'un après l'autre. Des records personnels ont été battus !

## La récolte dans *La Dépêche du Midi*

Saluons une championne du monde malgré la pandémie. Licenciée au Blagnac Sporting Club, Sally Onn, une Anglaise-Blagnacaise

de 37 ans, a établi le nouveau record du monde du 10 km féminin avec poussette. Une performance en 41'33" avec sa fille Élodie (3 ans) à Villefranche-de-Rouergue comme nous le rapporte *La Dépêche* du 4 janvier 2021.

Enfin, soutenons tous Billal Bennama, le jeune et talentueux boxeur du Blagnac Boxing Club qui a validé son billet pour les Jeux olympiques de Tokyo où il espère briller sur les rings (*La Dépêche* du 2 janvier 2021). Son père Mohammed est un des entraîneurs les plus réputés de France et il a amené des générations de boxeurs au plus haut niveau comme Mahyar Monshipour qui fut champion du monde. De bon augure pour Billal.



## MERCI À LA PRESSE

Et spécialement à *La Dépêche du Midi* qui tout au long de ces mois difficiles nous informe sur les grands événements comme les plus petits liés à la pandémie, nous fournit les directives de la mairie ou de la préfecture, les différents modèles d'attestation de sortie et s'attache à montrer que la vie continue. BHM conserve dans ses archives tous les numéros de ce journal parus pendant le premier confinement. Un puits d'informations pour les futurs historiens.

Présente tous les jours et tous les soirs, la presse, malgré les contraintes qu'elle subit elle aussi du fait des consignes sanitaires, est présente et bien présente. Elle sort grandie de cette pandémie.

# ÉPIDÉMIES ET VACCINS DANS L'HISTOIRE

Les sociétés humaines sont frappées par des maladies contagieuses au moins depuis la période néolithique quand elles ont appris à cultiver des plantes et domestiquer des animaux, réservoirs de microbes. Bactéries et virus ont fait depuis cette période des millions de morts car ces sociétés ne comprenaient pas les moyens de transmission et ne connaissaient pas les remèdes pour les soigner. Face aux incertitudes et au danger, au fil des siècles, quelques moyens de lutte furent mis en place tels que la quarantaine, les interdictions de déplacement, les masques, le confinement des malades.

Le vrai tournant se fait au XIX<sup>e</sup> siècle quand de grandes figures comme Louis Pasteur (1822-1895) et Robert Koch (1843-1910) commencent à comprendre les mécanismes de la contagion. D'autres comme Edward Jenner (1749-1823) introduisent une nouvelle forme de lutte par l'inoculation puis la vaccination qui change radicalement la donne. La variole, maladie hautement contagieuse et à l'origine de grandes épidémies, commence à reculer dès les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. À la prévention s'ajoutera, au XX<sup>e</sup> siècle, la découverte et la diffusion des antibiotiques, particulièrement efficaces dans des infections d'origine bactériennes.

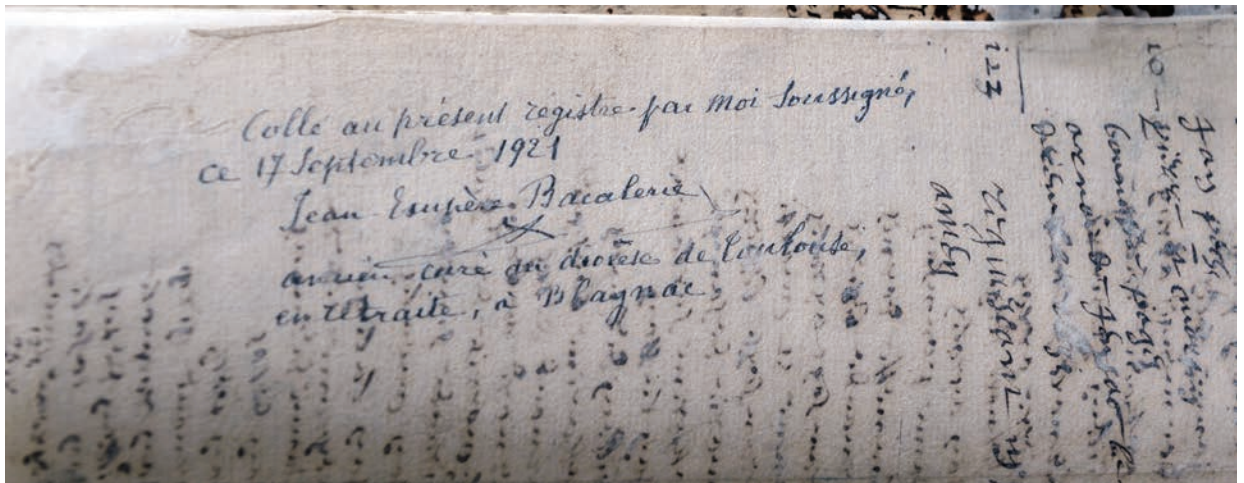
La pandémie actuelle a provoqué de nombreux décès car nos pays n'avaient ni un vaccin prêt, ni un remède efficace. Actuellement, les différents vaccins développés depuis un an et en voie de diffusion nous permettent d'imaginer une maladie mieux contrôlée, même si des remèdes vraiment efficaces tardent à s'imposer. Quand on voit ce qui a été malgré tout accompli en quelques mois pour lutter contre la Covid-19, on peut dire que la médecine et la politique publique ont fait de grands progrès depuis les pestes des siècles passés.

*Jack Thomas*



7 décembre 1847, rue de Carrière appelée alors « rue de la Gondole ». Ordonné prêtre, il officie dans la région, en particulier à Villeneuve les Bouloc, prend sa retraite à Blagnac et décède le 22 mars 1926 dans sa maison natale.

La liste de 123 noms qu'il présente, se termine par ces mots « *collé au présent registre par moi soussigné ce 17 septembre 1921, Jean Exupère Bacalerie, ancien curé du diocèse de Toulouse en retraite à Blagnac* » (1).



Il n'a noté que deux années, mais la peste apparaît en France dès 1628, elle fait 41 victimes blagnacaises, continue en 1629 avec 23 décès et se termine en 1632 par « seulement » 22 morts. Le village de Blagnac compte alors environ 800 habitants.

## ARRIVÉE DE LA PESTE



Après un bref épisode pestueux en 1607, celui de 1628 à 1632, le plus long et le plus meurtrier, entraîne une véritable tragédie. La guerre de Trente Ans (conflit européen à la fois politique et religieux de mai 1618 à mai 1648) provoque des mouvements de troupes importants et la propagation de la peste. Les armées du duc de Mantoue apportent l'épidémie en 1628 à Lyon, plaque tournante du commerce en France. Pour rejoindre la région toulousaine, les commerçants traversent le Massif Central, passent par Figeac et Montauban avec leurs marchandises et « *d'invisibles germes* » qui sèment « *la désolation tout au long du chemin* ».

Les délibérations des consuls blagnacais manquent pour cette période, par contre les documents très nombreux pour Toulouse donnent tous les renseignements utiles. Le 8 mai 1628, avertis que la maladie atteint le Quercy, les capitouls font fermer les portes de la ville.

Ce fléau étant considéré comme une punition divine, l'archevêque Charles de Montchal fait dire des prières publiques et « *officie lui-même le 9 juillet* » dans l'église Saint-Roch des Minimes (2).

Toutes ces précautions s'avèrent inutiles. Le 19 août, un moine quitte son couvent de Cahors sans permission et entre dans Toulouse avec « *un billet de santé* » contrefait. Il meurt peu après et l'épidémie « *est officiellement déclarée le 31 août* » dans la ville. Elle se répand dans les villages environnants, n'épargnant pas Blagnac. Elle durera pendant près de quatre ans avec toutefois de brefs répit hivernaux. Le notaire blagnacais, Georges Cazeneuve note mois par mois tous les événements de 1630. En février, « *comme il a fait beau, la maladie*

à Toulouse a fort augmenté ». En décembre, elle « a de beaucoup diminué ». En novembre pourtant à Blagnac « un nommé Traynier s'est trouvé mordu du pourpre noir... les consuls font commandement à la veuve du dit Traynier de ne pas sortir de 15 jours... après 3 à 4 jours elle se trouve frappée (du même mal) ainsi que sa fille, les consuls avertis les firent de nuit conduire dans le petit hôpital... ». En définitive, les deux filles décèdent ainsi que le bébé que la femme allaitait et enfin celle-ci succombe également.

## LES REMÈDES

Tous ceux qui le peuvent quittent les lieux infectés. Ils suivent en cela le conseil toujours d'actualité du médecin toulousain, Augier Ferrier, qui écrivait en 1548 « le plus souverain remède pour se garantir de la peste est... de s'en aller loin et de revenir tard ». La fuite des édiles explique, comme le fait remarquer Michel Taillefer, que la surmortalité due à l'épidémie soit plus faible dans les quartiers aristocratiques au sud de la cité que dans les quartiers populaires comme l'île de Tounis ou les environs de Saint-Pierre des Cuisines. Toutefois, tous les aristocrates ne partent pas : le premier président, Gilles Le Mazuyer, s'investit dans la lutte contre l'épidémie et en meurt le 10 octobre 1631.

À titre préventif, les auteurs de traités médicaux recommandent de « désinfecter les habitations en y faisant brûler des plantes aromatiques, d'exposer les vêtements à des fumigations, de se laver les mains et la face avec du vin blanc ou du vinaigre et de porter sous le nez, pour sortir, une pomme de senteur (pochette remplie de plantes à l'odeur agréable)... ou un mouchoir imprégné de vinaigre... ».

Lorsque la maladie se déclare, les chirurgiens (grade à l'époque inférieur aux médecins) établissent leur diagnostic depuis le seuil des maisons (tout comme les notaires pour écrire les testaments) et touchent les ganglions des suspects du bout d'un bâton.

Les « remèdes curatifs » prescrits par les médecins (ils portent un bâton de couleur, sont revêtus d'un manteau noir ou rouge, d'un capuchon terminé par une sorte de bec empli de plantes odorantes destinées à les protéger des miasmes) favorisent la suppuration des bubons que les chirurgiens incisent, cautérisent et pansent avec des onguents préparés par les pharmaciens à partir de plantes ou de substances empruntées surtout au règne animal.

Seuls les riches peuvent se faire soigner à domicile. Les pauvres sont transportés dans des tombereaux à l'hôpital Saint-Sébastien (emplacement actuel de La Grave).

Lorsque la capacité de celui-ci se révèle insuffisante, ils sont transférés dans un « camp de pestiférés », le plus important se situant au pré des Sept-Deniers.

Des milliers de malades, mal nourris, surveillés par des gardes, assistés par des prêtres, s'entassent là dans des baraques ou des huttes mal protégées des intempéries. Les morts très nombreux sont enterrés dans des fosses creusées près du camp.

Pour éviter la propagation de l'épidémie et après avoir ainsi isolés les malades « on met les suspects en quarantaine, on lutte contre l'infection de l'air en faisant brûler de grands feux de bois odorants à chaque carrefour. »



Le médecin de la peste avec gants, masque à long bec et yeux de cristal.  
Carte postale éditions Hôpitaux de Toulouse



La Grave, tour des pestiférés. Panorama de la ville de Toulouse (détail)  
Gravure de François Collignon 1642.



Le pré des Sept Deniers en 1678 (détail) avec le cimetière des pestiférés et l'hôpital de La Grave en face.  
Plan Jouvin de Rochefort.

Vient ensuite la désinfection des habitations. Les meubles, les planchers... sont lessivés, les vêtements jetés ou après « *lavage et odorisation* », exposés à l'air.

Joseph Roucaud note les détails de l'organisation des secours : « *médecins, chirurgiens, apothicaires, confesseurs, infirmiers... et enfin croque-morts et désinfecteurs ou parfumeurs* ».

## CONSÉQUENCES

Les soins des malades, la nourriture des autres coûtent très cher. Les marchandises ne circulent plus, les portes des villes restent fermées. Les boutiques n'ouvrent plus, les foires et les marchés sont interdits.

Le prix des denrées, blé, fèves... ne cesse d'augmenter. Georges Cazeneuve insiste sur ce point et consigne leur montant chaque mois. La famine s'ajoute à l'épidémie faisant croître le nombre de morts surtout parmi les plus pauvres. D'après ce notaire blagnacais « *en avril 1630, la cour du parlement de Toulouse fait aller chercher des grains à Grenade, Verdun, Auch et autres lieux du côté de Gascogne et de Languedoc* ». Les plus aisés doivent payer une taxe qui permet de secourir et de nourrir les indigents. Les Toulousains et sans doute les Blagnacais se tournent vers Dieu et les saints, organisent des processions. Mais la vie religieuse est perturbée : certains offices comme les messes de minuit n'ont plus lieu, l'affluence de fidèles risquant de favoriser la contagion.

À Blagnac, comme partout, le bilan total des victimes de la peste est impressionnant. L'épidémie diminue d'intensité en 1631 et s'achève en mars 1632. Elle se « *déchaîne* » une dernière fois en 1652-1653 et réapparaît en 1720 seulement en Provence, en particulier à Marseille.

## CONCLUSION

Certaines « astuces » employées au XVII<sup>e</sup> siècle pour combattre la peste se retrouvent aujourd'hui pour venir à bout de la Covid-19. Le « billet de santé » s'appelle « test PCR », la fuite vers des lieux non infectés, l'isolement, la quarantaine, le lavage des mains, la désinfection... se pratiquent déjà. La fermeture des portes s'étend aujourd'hui aux frontières. Seule la vaccination, notre unique espoir, reste inconnue à cette époque-là.

## REMERCIEMENTS

À Christiane Combelles pour la transcription des écrits du notaire G. Cazeneuve et à Jean-Louis Rocolle pour ses connaissances sur Jean Exupère Bacalerie qu'il a bien voulu partager.

## NOTES

(1) Il est bien évident que ces feuillets ont été ajoutés car leur format est plus petit que les pages du registre

(2) Saint Roch est le patron des professions médicales et surtout le guérisseur des pestiférés

## LA PESTE DE MARSEILLE DE 1720



*La peste de 1720 à la Tourette (Marseille) Michel Serre (Musée Atger, Montpellier)*

Le tableau de Michel Serre représente le chevalier de Roze déblayant le quai de la Tourette, à Marseille, des cadavres de la peste en 1720. Le chevalier a réquisitionné des galériens pour jeter les cadavres à la mer afin de dégager le quartier. Des représentants du roi surveillent les galériens à qui on a promis la rédemption pour ce travail.

La ville de Marseille est alors le plus grand port de France sur la méditerranée et le seul autorisé par le roi à faire commerce avec l'orient. La ville est surpeuplée et les conditions d'hygiène déplorables. Cette épidémie marquera profondément les esprits et sera la dernière épidémie de peste que connaîtra l'Europe. Près de la moitié de la population de Marseille décédera, puis la peste s'étendra à l'ensemble de la Provence où elle fera 120 000 victimes, soit 28% de la population totale.

Lors de cet épisode, pour la première fois l'état prendra des mesures sanitaires d'urgence en isolant la cité phocéenne (notamment physiquement par la construction d'un mur et la présence de gardes) et en engageant des travaux pour diminuer la contamination dans la cité.

Pendant l'épidémie, Michel Serre se distingue par sa conduite au-delà de ses talents de peintre. Il accepte la responsabilité de commissaire général de son quartier Saint-Ferréol et préside aux opérations de déblaiement du quartier. Il distribue sa fortune pour soulager la misère des survivants..

# La peste en 1720, les précautions mises en œuvre à Blagnac

par *Monique Lanaspèze*

La peste reste un fléau redouté depuis le Moyen-âge, les ravages humains occasionnés dans le village ont laissé des traces. Aussi quand en 1720 l'épidémie touche le port de Marseille, Blagnac et les autres villes de la Province sont en état d'éveil et un arrêt du parlement de Toulouse ordonne diverses mesures pour enrayer la propagation de la maladie.

« Il sera établi dans toutes les villes et lieux du ressort de ladite Cour un Conseil de Santé... Afin de prendre précaution au sujet des maladies contagieuses et dont la ville de Marseille est affligée... On prendra toutes les précautions qu'il estimera nécessaires et même surabondantes et que la sagesse du conseil de santé déterminera devoir prendre pour prévenir la communication du mal contagieux et la préservation des sujets du Roi. »

Dans la foulée, un Conseil de Communauté est réuni dans la maison commune de Blagnac, sur ordre du Parlement de Toulouse ; celui-ci comprend les consuls, le curé, le représentant du seigneur et la plus grande partie des habitants.

Il met en place le Conseil de santé qui fonctionne par paires et est composé du juge ordinaire de la baronnie de Blagnac qui, en son absence, peut être remplacé par le procureur juridictionnel (représentant du baron), des deux premiers consuls qui, en leur absence seraient remplacés par le troisième et quatrième, du commandant de la garde et de son assistant, de quatre tisserands, deux pêcheurs, ainsi que du notaire et du secrétaire de santé. Il élabore des mesures de surveillance. Les membres du Conseil de santé doivent se réunir pour assurer la garde trois fois par semaine : les mardis, jeudis et samedis, de jour comme de nuit, jusqu'aux extérieurs du village, chacun prend son tour avec assiduité avec toutes les précautions prévues dans les arrêtés de la Cour.



*Fosses communes  
de pestiférés  
rue des 36 Ponts  
à Toulouse  
(découvertes en 2004).  
Cliché La Dépêche du  
Midi paru dans  
l'édition du 8 mars  
2020*

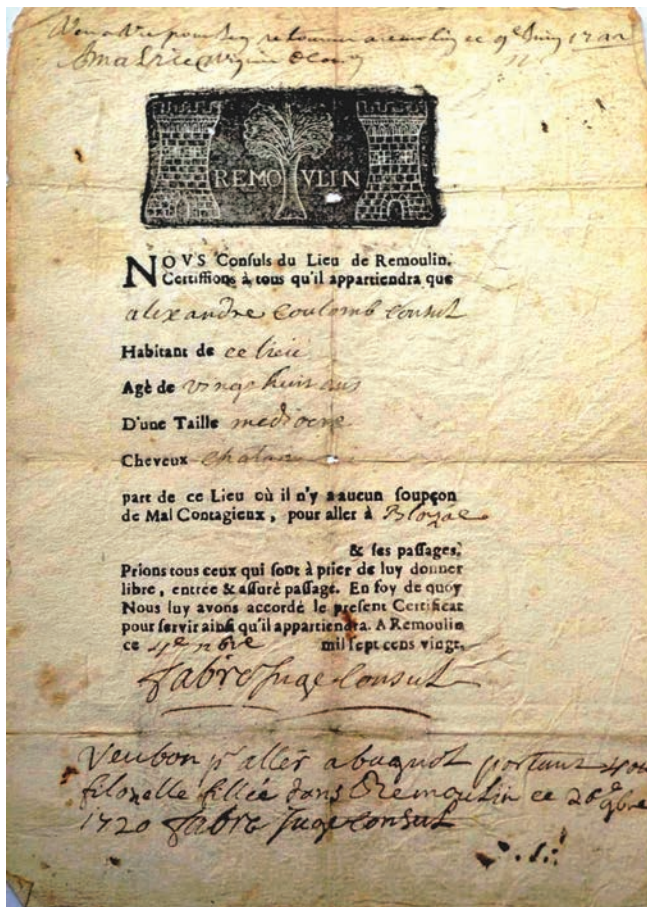
La peste est-elle arrivée à Blagnac malgré la vigilance organisée ? Nous ne le savons pas avec certitude. Mais, ce qui a attiré notre attention, c'est que l'année suivante, en 1721, la mortalité des enfants a été particulièrement élevée puisque sur quarante et un décès, trente et un ont moins de quatre ans !

Malheureusement la peste n'est peut-être pas la seule cause de l'augmentation de la mortalité, d'autres maladies sévissent en ce temps-là... variole, rougeole, dysenterie !

# Attestation de déplacement durant la peste de 1720

par Jack Thomas

Ce document d'archives est une attestation de déplacement pour Alexandre Coulomb fournie par les Consuls de la ville de Remoulin lors de l'épidémie de peste de 1720. Il rappelle les attestations que nous remplissons actuellement et le fait que de tout temps, les autorités publiques ont pris des décisions contraignantes.



Alexandre Coulomb veut partir de Remoulin (Gard actuel) pour aller à Blauzac (près de Nîmes, Gard actuel). On trouve aussi la mention de Bagnols (probablement Bagnols-sur-Cèze), dans le Gard actuel un peu plus bas dans le laissez-passer. En 1720, cette zone est vraiment sur le front de la lutte contre la peste dite de Marseille. Remoulins et les autres lieux cités sont en Languedoc et de l'autre côté du Rhône par rapport à la Provence. Une véritable barrière avait été établie avec des forces armées pour bloquer le passage des voyageurs venant de Provence. Si, globalement, la peste a été contenue dans cette zone, il y a eu aussi des épidémies en Languedoc, à Alès, Mende, La Canourgue..., autrement dit, à l'ouest des lieux cités dans le document. Mais les grandes villes comme Nîmes, Montpellier, Narbonne, etc., ont échappé à la contagion et son contingent de morts.

On voit aussi que la capacité d'identifier Alexandre Coulomb grâce à la description physique était assez faible. Nous sommes au début des techniques d'identification, bien avant les empreintes digitales, les photographies et l'ADN. Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec Bertillon et son anthropométrie (les fameuses photos de face et de profil et les mesures du crâne), puis les empreintes digitales pour vraiment avancer.



# La grippe espagnole, une des pires épidémies connues

par Annie Thomas

Entre 1918 et 1919, elle fit jusqu'à 50 millions de morts, d'autres sources évoquent même le chiffre de 100 millions, soit 2,5 à 5 % de la population mondiale. C'est en tout cas la plus grande pandémie du XX<sup>e</sup> siècle.

Elle commence alors que la Première Guerre mondiale approche de sa fin, en janvier 1918. Ce qui compte beaucoup dans sa diffusion car les pays en guerre censurent les informations sur la maladie pour ne pas affecter le moral des populations et des troupes. Elle en a aussi tiré son nom. En effet, bien que les premiers cas connus soient apparus aux États-Unis, qu'elle fut amenée en Europe par les soldats américains, on lui a attribué le nom de « grippe espagnole » car l'Espagne, pays neutre, fut le seul pays à publier librement les informations relatives à cette épidémie.

Le virus particulièrement contagieux va se propager sur tous les continents, allant jusqu'à faire plus de victimes que le conflit lui-même. En France, les premiers cas de grippe espagnole sont enregistrés entre le 10 et le 20 avril 1918, dans les tranchées de Villers-sur-Coudun dans l'Oise.

## LE VIRUS ET SES CONSÉQUENCES.

La pandémie grippale de 1918 est due à une souche (H1N1) particulièrement virulente et contagieuse. En dix-huit mois, près d'un tiers de la population mondiale sera infecté, avec un taux de mortalité exceptionnellement élevé n'épargnant pas les individus les plus jeunes. La maladie se répandra en plusieurs vagues, aux États-Unis d'abord, puis en Europe et dans le monde entier, l'importante circulation de troupes et de voyageurs non avertis aggravant d'autant la contamination. À titre de comparaison par rapport à d'autres pandémies, la grippe a tué plus en 24 semaines que le VIH en 24 ans, plus en un an que la peste noire en un siècle.

En France, les sources s'accordent autour du chiffre de 240 000 morts, avec trois vagues successives, de différente intensité. Une part importante de la mortalité est à mettre au compte de complications sanitaires et économiques dues à la guerre.



## QUE S'EST-IL PASSÉ DANS LA RÉGION TOULOUSAINNE ?

Nous pouvons nous appuyer sur un remarquable travail universitaire, la thèse de médecine du Docteur Pierre Alquier soutenue à l'université Paul Sabatier de Toulouse en 2017. Selon ses conclusions, la grippe espagnole a fait des centaines de morts dans la Ville rose.

Elle serait arrivée aux portes de Toulouse durant le mois de juillet 1918. Le 16 septembre 1918, La Dépêche alerte sur « de nombreux cas de grippe... et les décès ont suivi depuis le 9 septembre une marche ascendante : 12 le 10 et 26 le 15, c'est-à-dire hier. »

La deuxième vague, la plus virulente, atteint son paroxysme à Toulouse comme dans le monde entier durant le mois d'octobre 1918 avec un pic à 772 décès directement ou indirectement liés à la grippe. Enfin, on note une troisième vague en février 1919 avec un léger rebond de la mortalité.

## LES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA VILLE DE TOULOUSE

Les mesures et conseils mis en œuvre par la ville de Toulouse sont parfois contradictoires et peu cohérents. Ainsi certains lieux publics sont fermés mais d'autres sont ouverts tout en affichant le conseil de ne pas trop y stationner. De même les processions religieuses sont autorisées alors que les convois funèbres sont encadrés puis interdits le 26 octobre. Le 21 octobre, la municipalité ordonne la fermeture de toutes les écoles jusqu'au 3 novembre inclus. Elle décide la limitation des voyages car la notion d'agent contaminant de la grippe est connue. Le gouvernement espagnol pour sa part demande un certificat aux voyageurs.

Des affiches alertent sur le risque de transmission de la grippe un peu partout dans la ville et recommandent : « *de ne pas aller dans les théâtres, concerts, cinémas, cafés ; de ne pas faire de stations prolongées dans les églises et dans les temples... La grippe se propage partout où l'on se réunit nombreux* ». Bien des conseils qui parlent à nos oreilles.

Autre point similaire l'attitude de la population toulousaine marquée par la peur et les fausses rumeurs. Elle amène le maire de Toulouse, Jean Rieux, le 21 septembre 1918, à éditer une note dans les journaux toulousains. « *Aucun cas de choléra ne s'est produit et pas davantage il n'y a eu de variole noire... Ce qui est exact, c'est l'existence de nombreux cas de grippe et, comme conséquence, une augmentation du nombre de la mortalité normale* ».

Les malades sont soignés pour la majorité chez eux, à domicile, les hôpitaux dont l'Hôtel Dieu sont réservés en priorité aux militaires blessés de guerre.

## LA MORTALITÉ TOULOUSAINNE

Selon le docteur Alquier, de mai 1918 à avril 1919, il y a un excès de décès de 2200 personnes dû directement à la grippe ou à des complications. Un rebond intervient en février-mars 1919. En 1918, la population de Toulouse est estimée à 220 000 en y ajoutant la population militaire ainsi que les populations du Nord déplacées vers le Sud. Cet excès de mortalité représente environ 1% de la population. L'analyse des décès en fonction de l'âge des malades montre que c'est la tranche de population entre 20 et 40 ans qui est la plus touchée mais en février 1919, c'est la tranche d'âge 60 ans et plus.

Le journaliste et romancier Paul Guth, alors jeune enfant scolarisé dans la Ville rose, se souvenait « *des charrettes chargées de cercueils passant dans les rues de Toulouse* ».

À Blagnac, nos archives municipales révèlent pour l'instant peu d'informations. En revanche, la mémoire de la grippe espagnole, elle, est demeurée dans la population. Lucien Alemanni, membre de notre association raconte : « *Quand j'étais jeune, les adultes en parlaient parfois encore. Si nous avions un rhume on nous disait : Bah ! ce n'est pas la grippe espagnole !* »

Nos systèmes de santé sont largement les produits de cette pandémie historique car elle a contribué à la fondation des premières agences globales de santé, dont l'ancêtre de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).



# World Health Organization

# LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA PANDÉMIE

Cette crise économique ne ressemble à aucune autre, elle vient de la santé et non de la finance comme la crise précédente de 2008. Les mesures sanitaires prises par les autorités nationales et internationales font que certains secteurs entiers sont à l'arrêt complet. Le secteur aéronautique, poumon de notre région, est particulièrement touché.

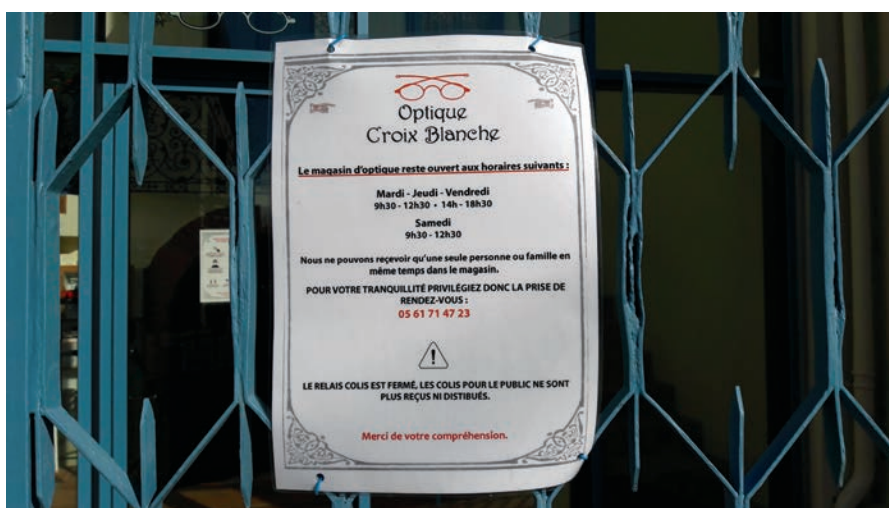
D'autres secteurs comme les commerces, les artisans ou certaines industries s'adaptent en permanence au gré des confinements et des différentes formes de couvre-feu et aussi réorientent leurs activités. D'autres enfin ont pu se développer et progresser malgré la crise. Pour tous, la crise sanitaire questionne l'organisation du travail et la vie à la maison en cas de télétravail. Elle entraîne aussi des changements de projets. Ainsi, la baisse des recettes fiscales amène le report de la construction de la troisième ligne de métro de la métropole de Toulouse. Ce qui aura un impact sur le plan de déplacement de notre ville.

Sauver l'économie, « quoi qu'il en coûte » ! La formule prononcée par le président Macron en mars 2020 pourrait être reprise par de nombreux dirigeants dans le monde tant les états, l'Union Européenne et les banques centrales ont mobilisé des plans de soutien. C'est un élément positif de cette crise. Mais, si l'économie française tient le choc, la chute du produit intérieur brut est de 8,3% en 2020 et ces mesures ont fait monter la dette publique à des niveaux record. Enfin, les conséquences sociales sont déjà redoutables pour de nombreuses personnes confrontées aux licenciements, aux baisses des revenus, à l'absence de petits jobs sans oublier les difficultés psychologiques nombreuses.

Mais la lueur d'optimisme est là car la période met aussi en lumière des capacités inédites d'adaptation et d'efficacité du corps social, la production industrielle et agricole ne s'est jamais arrêtée par exemple, ni les transports ni la production d'énergie. Le moment est marqué par l'importance enfin reconnu du dialogue social entre les syndicats et les chefs d'entreprise. Des propositions innovantes sont nées dans tous les domaines comme la mise en place du click and collect dans le commerce, le numérique appliqué à d'autres services...



*Chantal Leloir Tabac-presse du Ritouret le 25 mai 2020*



*Optique Croix Blanche Rue de la Croix Blanche*



# Nous avons ouvert la boulangerie tous les jours

Gaël Benière, boulanger-pâtissier,  
le 29 avril 2020

Je tiens avec mon épouse Sophie la boulangerie-pâtisserie Place des Allières depuis avril 2004 et nous avons dû aménager notre commerce, qui est resté ouvert, pour respecter les décisions des autorités publiques. Mon premier sentiment face à cette pandémie a d'abord été un sentiment de peur, comme beaucoup de personnes je suppose, d'autant plus qu'une partie de ma famille à Lyon a été touchée douloureusement.

Les premières mesures que nous avons dû prendre concernent la sécurité et la protection de nos salariés. Nous avons inscrit un marquage au sol pour respecter la distanciation physique, isolé les vitrines et la caisse avec du plexiglas et organisé la distribution différemment avec une seule personne à la caisse par exemple.

Immédiatement notre chiffre d'affaires a souffert et nous avons donc décidé d'adapter nos horaires et nos jours d'ouverture. Nous avons ouvert tous les jours mais sur une plage plus réduite en finissant à 15 H 30. Ces mesures conjuguées à des congés maladie nécessaires pour certains salariés et à des prises de congés m'ont permis de garder tout le personnel sans licenciement ni chômage partiel.

Les clients ont bien compris les mesures de manière très majoritaire. Il y a toujours une personne qui sort du lot et se fait remarquer. Mais, je le redis, c'est très minoritaire. Nous avons observé que même sans marque au sol les clients respectent les distances sur le parking.

Nous n'avons jamais connu de rupture dans l'approvisionnement des matières premières pour la fabrication du pain et pour tout ce qui concerne l'alimentation en général. Ce ne fut pas le cas pour les gels hydroalcooliques ou les masques. Tout le personnel dispose de masques et l'utilise ou pas. Une remarque pour ceux qui travaillent auprès du four et donc avec la chaleur, c'est très difficile de porter un masque.

Nos relations avec les autorités publiques ont été excellentes avec l'association des commerçants et le Syndicat national de la boulangerie mais trop distendues avec les services municipaux.



Une autre facette de ce confinement est la relation à nos deux enfants. C'est parfois difficile quand on travaille et je m'inquiète du rattrapage nécessaire. Enfin pour l'avenir, je pense que la situation économique va être difficile mais j'ai espoir que ce que nous avons vécu amène nos concitoyens à acheter des produits français et des produits locaux.

*Propos recueillis par Annie Thomas*

# « Le confinement dans une communauté, l'Arche à Blagnac

*Cyril Castel, directeur de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)  
Juin 2020*

## La mission de L'Arche

La mission de L'Arche est de faire connaître la vie des personnes ayant un handicap mental à travers une vie partagée et de leur permettre de prendre leur juste place dans la société.

« C'est à la fois un lieu, représenté principalement par des foyers, maisons de taille familiale où sont accueillies les personnes ayant un handicap, et un réseau relationnel



autour de ces personnes ayant un handicap pour permettre cette vie ensemble ou « vie communautaire »

Les personnes ayant un handicap mental et les assistants célibataires partagent la vie

quotidienne et les diverses activités pendant une durée allant de quelques mois (volontaires) à de nombreuses années (salariés). Les assistants ont fait le choix de vivre avec des personnes handicapées. Chacun a sa chambre, tous se retrouvent pour les repas et les réunions de foyers dans les espaces communs (le salon, la cuisine, le jardin...). Ils sont responsables des courses, de la préparation des repas, du rangement... En journée, selon leurs capacités, les personnes handicapées travaillent soit dans le centre d'activités de jour ou dans un Établissement et Service d'Aide par le Travail

La communauté a trois foyers à Blagnac dans lesquels vivent 26 personnes accueillies et quinze assistants. Deux foyers sont sur le site du château de Maniban et un troisième dans le quartier d'Andromède.

Une des activités de l'Arche de Blagnac est le maraîchage. La boutique de l'Arche en pays toulousain est composée de 14 maraîchers qui cultivent sur place de nombreuses variétés de légumes dans une démarche d'économie sociale et solidaire. Toutes leurs cultures sont bio et éco-certifiées. Ils proposent également des plants de légumes.

## Vivre un confinement

Lorsque le confinement a été décrété, les pensionnaires et leurs familles (pour ceux qui en ont) ont dû décider s'ils restaient dans les foyers ou s'ils rentraient chez eux. Quinze sont demeurés confinés. La décision du confinement a été facilement acceptée car ils sont habitués à vivre ensemble. Les assistants vivent avec eux, certains depuis de nombreuses années, 9 ans pour une des employés. Demeurant entre eux, ils n'étaient pas obligés de porter un masque. De plus, le lieu dans lequel ils évoluent, les abords du château de Maniban, est très agréable.

Pour ce qui est du maraîchage, étant donné que les marchés de Blagnac ont été suspendus, les produits de leur culture n'ont pu être vendus. Ils ont poursuivi leur vente à quelques boutiques bio telles que Biocoop à Blagnac. Heureusement, le confinement est tombé lors de la basse saison. La boutique a continué de fonctionner un jour par semaine, les ventes étaient assurées par le personnel à l'extérieur de la boutique. Les clients, portant un masque, faisaient la queue pour leurs achats. Nous

avons tous constaté que les commerces de proximité avaient attiré une nouvelle clientèle, qui préférait consommer des produits frais, directement du producteur plutôt que de fréquenter les supermarchés. Les salades, par exemple, frétilantes de fraîcheur appelaient le chaland.

Le travail de la terre a bien sûr continué fournissant les légumes et les plants d'herbes aromatiques et de légumes d'été. Certains pensionnaires ne supportaient pas l'oisiveté. L'équipe leur a trouvé un travail, par exemple dans l'unité sous-traitance pour qu'ils puissent occuper ses journées. Enfin, le restaurant était fermé également à la suite des mesures sanitaires.

La journée, rythmée par les repas et leur préparation, par les siestes comportait des moments plus ludiques. Des activités collectives ou individuelles organisées par les éducateurs étaient lancées dans l'après-midi, fabrication de masques mais aussi chansons, jeux interactifs, danses, zumba, en utilisant les réseaux sociaux. Tout cela permettant de développer leur créativité. Les réseaux sociaux ont été utilisés pour permettre aux personnes qui étaient rentrées chez elles de participer et de voir les « confinés » sur l'écran, ceci a permis aux parents d'être soulagés. Un concours de vidéos drôles a été organisé. Garder le lien social a été privilégié durant tout le confinement. Un blog a été mis en place pour pouvoir s'exprimer, poster des photos...

Des appels étaient passés deux fois par semaine aux confinés chez eux.

Voir en bas de la page un texte de François écrit à cette occasion.

### Le paradoxe du déconfinement

Le plus difficile a été le déconfinement. Le 11 mai, beaucoup de pensionnaires sont revenus. Alors qu'auparavant le masque n'était pas obligatoire il a fallu l'imposer aux résidents. Ceux qui avaient vécu le confinement chez eux étaient habitués mais pas les confinés des foyers. Les membres de l'Arche avaient préparé des tutoriels destinés aux parents pour préparer le retour. L'atelier de sous-traitance est maintenant rouvert ainsi que la Boutique et la participation aux marchés.

Pour moi, le constat est positif, il n'y a pas eu de malades, les stocks de masques ont été suffisants. Et, la réussite du confinement / déconfinement est là car nous avons beaucoup communiqué.

*Entretien réalisé par Marie-Christine Sempé-Raufast*



*Quand un virus circule on est obligé de se protéger.*

*Le président demande de rester chacun chez soi et de sortir le moins possible.*

*On évite de se faire des bisous, des câlins et se serrer la main.*

*Il faut aussi se tenir à distance et se laver souvent les mains.*

*Pour ça tous les lieux publics sont fermés, à part les magasins alimentaires.*

*Vivre le confinement, peut faire de l'émotion à plusieurs personnes.*

*C'est du changement de rythme. Et ça fait comme des vacances, parce qu'il faut s'occuper chez soi.*

*Vivre un confinement, c'est pour certaines personnes la première fois qu'elles le vivent.*

*Pour moi, j'ai trouvé que ça a été une expérience et j'ai entendu beaucoup d'informations à la télé concernant le coronavirus qui est la même chose que la Covid-19.*

*Il y a des personnes âgées qui sont mortes de ça.*

*C'est pour ça que maintenant, on doit tous porter un masque, pour se protéger et ne pas donner ses microbes.*

# J'ai découvert le télétravail

Marie Ténégal, le 7 janvier 2021

## INTERVIEW

Marie Ténégal, responsable du service documentation de la mairie de Blagnac, nous a accordé un entretien sur son expérience de télétravail pendant la pandémie.

**BHM : quelle est la mission du service que vous dirigez ?**

Marie Ténégal : nous sommes un petit service, trois personnes, deux documentalistes et une assistante de documentation. Nous avons comme responsabilité, notamment de mettre à disposition des élus et des agents des ressources documentaires par le biais d'un portail informatique. Ces ressources sont en premier lieu la législation avec tous les textes du Journal Officiel qui concernent les collectivités locales, soit 67 600 références. Et on peut comprendre qu'en période de loi d'urgence sanitaire, les changements législatifs et réglementaires n'ont pas manqué. Nous mettons aussi sur ce portail, la jurisprudence en cours en particulier celle du Conseil d'État, une bibliographie, des articles de presse, des dossiers, soit 247 000 références. Bref toutes les connaissances nécessaires avant toute prise de décision. Je rajoute que ce portail est une création collaborative entre la ville de Blagnac et la Métropole de Toulouse. Nous partageons ce travail et ces ressources depuis 1988. Une très longue et très riche collaboration. Notre service a aussi la responsabilité du patrimoine depuis 2001 après une impulsion donnée par une inspection de la DRAC (direction régionale de l'action culturelle) sur les tableaux possédés par la ville. Depuis fort longtemps, nous travaillons donc en réseau et avec l'aide de l'outil informatique.

**BHM : Le premier confinement a entraîné la fermeture physique des services de la mairie, comment avez-vous vécu ce moment ?**

MT : Bien qu'annoncé, je l'ai vécu de manière

brutale. Le mardi 17 mars, comme une majorité de services, nous avons dû fermer le service. Très rapidement, il a fallu s'organiser pour assurer la continuité de nos missions. J'ai donc été équipée d'un ordinateur portable, comme bon nombre de mes collègues, afin d'assurer une partie des missions du service, bien sûr sans avoir accès à mes dossiers papier.

**BHM : Comment se sont organisées de fait vos journées de travail ?**

MT : Je m'étais organisée de la sorte. Le matin, la veille documentaire et l'après-midi le dépouillement des revues et journaux dématérialisés. Mais la tâche s'est avérée difficile du fait de la saturation des réseaux que l'ensemble des télétravailleurs a pu connaître. Le confort n'était pas non plus au rendez-vous. J'étais installée sur la table de ma salle à manger sans fauteuil de travail, et le mal de dos n'a pas tardé.

**BHM : Comment avez-vous vécu cette expérience nouvelle ?**

MT : L'isolement m'a pesé et mon collectif de travail me manquait, même si nous sommes restées en relation et que mes collègues m'ont aidée du mieux possible. Habituee au travail collaboratif j'ai dû m'adapter. Nous avons eu deux réunions en visioconférence avec la Direction des ressources juridiques et de l'assemblée à laquelle nous sommes rattachées. Je n'ai pas bien vécu le confinement ni le télétravail mais je suis satisfaite d'avoir « fait ma part », alors que tant de personnes étaient dans le désarroi. J'étais heureuse de ma participation à cet effort, même si tout ceci était différent de ce que nous avons vécu jusqu'à présent. Et j'avoue que la reconnaissance de ma hiérarchie « pour avoir maintenu ce lien », grâce à la diffusion de l'information, m'a fait très plaisir.

**BHM : Et maintenant ?**

MT : Bien avant le confinement, la mairie avait mis en place une expérience de télétravail. Et ce que nous avons vécu pendant ce premier confinement encourage l'administration à prévoir et à poursuivre. Ce fut, vous l'avez compris, une expérience difficile. Mais, quand je vois de nombreuses

personnes dans la détresse et en particulier celles qui perdent leur emploi, je relativise. Je suis plus inquiète sur un certain climat de complotisme face à la pandémie et par la lassitude de la société face aux règles générales de sécurité sanitaire. Enfin, la

pandémie nous l'apprend, si tant est que nous l'avions oublié, que rien ne vaut le lien humain et que nous avons tous besoin de relations enfin libérées de toutes contraintes.

*Entretien réalisé par Annie Thomas*

CORONAVIRUS		DÉCONFINEMENT: LE PLAN DU GOUVERNEMENT	
Le 7 mai, si évolution favorable de l'épidémie → début du déconfinement. Réévaluation fin mai. De nouvelles mesures entreront en vigueur le 2 juin.			
	À partir du 11 mai 2020	Les conditions / Les conséquences	
Crèches	Réouverture.	10 enfants maximum par groupe. Enfants des personnels soignants prioritaires.	
Écoles maternelles et primaires, collèges.	Réouverture partielle et progressive et sur la base du volontariat des parents.	15 élèves par classe maximum. ■ 11 mai : réouverture des écoles. ■ 18 mai : 6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> . Masques obligatoires dans les collèges.	
Lycées	Pas de réouverture pour l'instant.	Une décision sera prise fin mai.	
Enseignement supérieur	Pas de réouverture.	Les universités ne rouvriront qu'après l'été.	
Entreprises	Réouverture autorisée.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Télétravail doit être maintenu au moins 3 semaines après le 11 mai.	
Bars, cafés et restaurants	Réouverture non autorisée.	Une éventuelle réouverture le 2 juin sera annoncée fin mai.	
Commerces, marchés	Réouverture autorisée (sauf grands centres commerciaux).	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Les marchés pourront rouvrir sauf si opposition du maire.	
Chômage partiel	Les mesures actuelles maintenues jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin		
Transports en commun	RATP: 70% du trafic assuré*. 1 siège sur 2 condamné.	Port du masque obligatoire dans les bus, bus scolaires, métros, taxis et VTC.	
Déplacements	Interdits au-delà de 100 km à partir du domicile.	Sauf si motif professionnel ou familial impérieux.	
Sport	Interdit dans les lieux collectifs.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Sports professionnels : pas de reprise de la saison 2019 - 2020.	
Cinéma, grandes salles de spectacles et grands musées.	Réouverture non autorisée.	Tous les grands rassemblements > à 5000 personnes interdits jusqu'en septembre.	
Médiathèques et petits musées	Réouverture autorisée.		
Cultes	Pas de cérémonie religieuse avant le 2 juin.		
Mariages, anniversaires, réunions de famille	Limités. Tous les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits.		
Tests	700 000 tests virologiques par semaine.	Les personnes testées positives devront se confiner (chez elles ou à l'hôtel), leur entourage sera testé et isolé.	
Masques	20 millions de masques grand public disponibles en pharmacie, dans les mairies, les supermarchés ou chez les buralistes.		
Le suivi dans les départements	À partir de jeudi, une carte des départements sera publiée quotidiennement par la direction générale de la Santé.		

\*100% du trafic assuré sur les lignes 1 et 14 du métro. Sources: gouvernement, médias.

VISACTU

## « Avec cette pandémie, la culture numérique s'est diffusée partout

*Mattéo Beltran, commerçant et président de l'association des commerçants  
le 25 mai 2020*

J'ai créé mon entreprise de dépannage et d'assistance informatique en 2009 à la fin de mes études. Je suis un pur produit des filières de formation blagnacaises et de l'apprentissage : BTS, IUT, Master. L'arrivée de la Covid a eu pour moi une conséquence immédiate puisque mon père qui travaille

Parallèlement, je suis depuis près de deux ans le président de l'association des commerçants, artisans et professions libérales de notre ville : Blagnac mon commerce. Riche d'environ 70 adhérents, notre réseau a été très fortement impacté par les mesures prises par les pouvoirs publics que ce soient d'ailleurs les fermetures d'établissements comme leur maintien avec une adaptation aux mesures sanitaires et de confinement.

Il s'est agi pour moi et le bureau de l'association d'animer le réseau de nos adhérents, de prendre de leurs nouvelles, de les informer sur les différentes mesures, d'être l'interface des relations avec la mairie qui se sont passées au mieux. Nous avons eu une réunion par zoom toutes les semaines avec les responsables chargés du commerce et bien souvent directement avec le maire. Avec cette crise, nous avons pu faire œuvre d'inventivité et d'innovation par exemple en aidant à développer Ecabas, une centrale de



dans mon entreprise a dû cesser le travail car il est une personne médicalement à risques. Il est en chômage partiel depuis le début de l'épidémie. Ma charge de travail professionnelle a donc doublé.

réserve et de prise de rendez-vous, créée par Lionel Calac.

Mon sentiment personnel c'est que cette pandémie et ce confinement ont permis une accélération de certaines mesures et

la pénétration du numérique auprès de nouvelles populations. Nous avons vu fleurir de nouveaux besoins et de nouvelles applications : création de sites, télé-médecine pour les médecins blagnacais, commandes dans les commerces, marché de producteurs sur réservation, télétravail, paiement à distance, visioconférences, e-commerce de proximité... Je résumerai en disant que nous avons aujourd'hui une meilleure diffusion des ordinateurs dans la population et un usage plus inventif des outils informatiques. À part les médecins et les coiffeurs, qui, jusqu'à présent, fonctionnait sur rendez-vous informatique et utilisait les réseaux sociaux pour rester en relation avec ses clients ? Cela a eu un impact immédiat sur mon activité professionnelle. Avant la pandémie, elle se répartissait pour moitié entre les entreprises et les particuliers. La semaine avant le confinement, mes clients étaient à 90 % des entreprises pressées d'installer le télétravail de ses salariés. Pendant le confinement ce fut l'inverse, bien sûr, 90 % de mes clients étaient des particuliers. Et là, depuis la phase 1 du déconfinement, je re travaille beaucoup avec les entreprises pour monter des plateformes de vidéo, des tutos, des modes de réunion à distance et poursuivre le télé travail. Je n'ai eu aucun problème d'approvisionnement avec mes fournisseurs classiques cepen-

nant les webcams, les microphones, les imprimantes ont quasiment disparus happés par la demande phénoménale de ce type de matériel pendant cette période. Travailler avec des masques, des visières, des gants est parfois dur mais il faut le faire. Je vis mal quand je vois que certains ne respectent pas ces règles en particulier dans le commerce.

Alors que la phase 1 du déconfinement est enclenchée, avec mon épouse, nous avons décidé de remettre notre fille aînée à l'école et la petite à la crèche. Nous avons eu le sentiment que la période de confinement avait été difficile pour elles comme pour beaucoup d'enfants et qu'elles avaient hâte de retrouver leurs amis et l'atmosphère de l'école.

Pour l'avenir, j'ai coutume de dire que nous avons une page blanche devant nous. Nous avons été coupés de tout mais nous avons vite compris que c'est avec le voisin que l'on peut échanger, avec l'artisan local que l'on peut travailler et avec le commerçant local que l'on peut consommer. Je reste optimiste sur les changements positifs que cette crise peut entraîner.

*Propos recueillis par Annie Thomas*

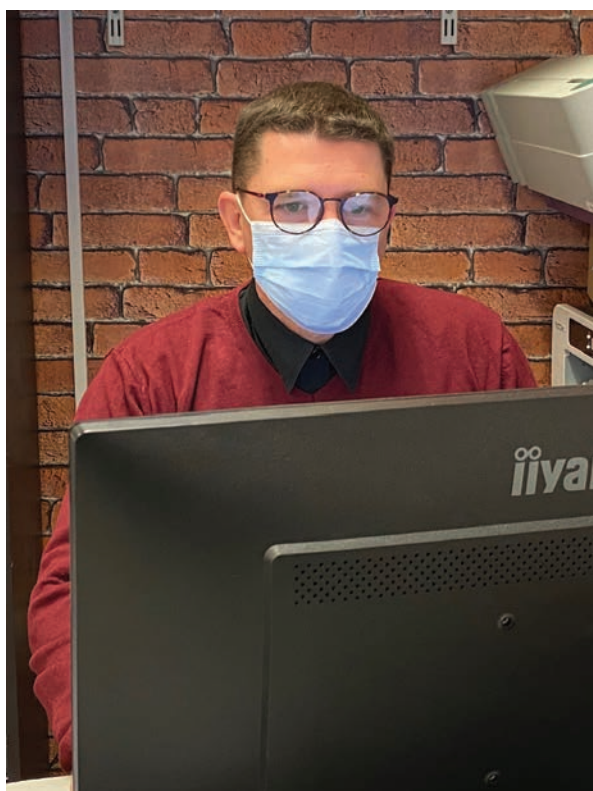
## Ce deuxième confinement est très dur à accepter

Sébastien Bézès, responsable de la boutique Multi-Copies, le 19 novembre 2020

### INTERVIEW

**BHM :** Merci de nous accorder cette interview, voulez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je suis Sébastien Bézès, responsable de la boutique MULTI-COPIES située 23 rue Pasteur à Blagnac. J'ai ouvert le magasin au mois de mai 1994, toujours à cette adresse. Nous proposons un service de photocopies, d'impression de fichiers ainsi que tous les travaux d'imprimerie, fabrication de tampons, plastification, etc. Il y a 4 ans nous avons



lancé une offre de personnalisation d'objets cadeaux, type mugs, porte-clés, puzzles... que l'on peut marquer avec des photos. Tous les marquages sont faits par nos soins dans notre boutique à Blagnac. Nos clients sont des particuliers, des associations et des professionnels.

**BHM :** L'épidémie de Covid vous a-t-elle personnellement touché ?

À ce jour, aucun de mes proches ni membre de ma famille n'a été atteint par la Covid.

**BHM :** Quelles conséquences du premier confinement pour votre commerce, vos employés ?

Le premier confinement a eu pour principale conséquence un gros coup d'arrêt sur notre activité. Nous étions dans une période où l'on avait beaucoup de travail et de nombreuses commandes, il a fallu tout stopper d'un coup, arrêter ou décaler tous les projets en cours sans savoir quand on pourrait les reprendre ! La deuxième conséquence a été le manque de visibilité et de perspective ; nous ne savions pas du tout quand nous pourrions rouvrir ni dans quelles conditions. Nous étions en train de nous équiper de nouveaux matériels qui nous auraient permis d'apporter de nouveaux services et d'effectuer de nouvelles prestations avec des délais très réduits mais j'ai tout mis en stand-by et repoussé tous les investissements de matériels dans l'attente de voir comment se passent les prochains mois. Sachant également que toutes les charges à payer lors de cette période n'ont été que reportées et non annulées ce qui signifie qu'il faudra bien les payer à un moment ou l'autre. La conséquence pour mon employée est bien sûr économique car elle a été placée en chômage partiel toute la durée du confinement et également quelques heures par semaine lors des premiers mois de réouverture. Puis elle a pu reprendre son temps plein. Nous avons également réduit la période de fermeture pour congés du mois d'août.

**BHM :** Comment vous êtes-vous organisés ?

Pendant le confinement, nous avons assuré un service minimum de production. Nous étions fermés au public mais les clients pouvaient envoyer leur fichier d'impression ou de commande d'imprimerie par courriel et venir les récupérer au magasin certains jours sur rendez-vous. Nous proposons également les livraisons.

**BHM :** nous sommes actuellement dans une deuxième vague de l'épidémie, l'interview est réalisée en novembre, quelles différences et

quelles conséquences par rapport au premier confinement ?

La vraie différence c'est la période ! Un coup d'arrêt au mois de novembre est beaucoup plus difficile. C'est le mois où habituellement les commerçants, les restaurants et les entreprises élaborent leurs projets pour les fêtes. D'habitude, nous faisons beaucoup de devis pour les impressions, mais cette année, personne ne sait comment va se passer la fin 2020, cela signifie pour nous peu d'impression en prévision, peu de dépliants, d'affiches, de catalogues, etc., l'annulation de tous les marchés de Noël nous impacte aussi énormément car beaucoup d'exposants nous font habituellement travailler en nous demandant la conception d'imprimés publicitaires, de bannières, de roll up, pour décorer leurs stands. À cette période, les associations préparent leurs calendriers, leurs animations de fin d'année, leurs menus, etc. Sans compter que nous étions dans une bonne dynamique, on avait repris le rythme des commandes avec une rentrée quasi normale et de nouveau tout s'arrête ! J'ai été contraint de remettre mon employée en chômage partiel. Il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences, j'espère surtout que la reprise sera rapide.

**BHM : Les mesures prises par le gouvernement et les autorités locales sont-elles satisfaisantes ?**

Ce que l'on veut en priorité c'est pouvoir rester ouvert ! J'avoue que ce deuxième confinement est très dur à accepter. Pourquoi refermer les commerces de proximité après tous les efforts que l'on a faits pour se conformer à tous les protocoles sanitaires ? À ce jour, il n'y a eu personne de contaminé dans mon commerce, ni mon employée ni moi n'avons été contaminés au travail, j'ai mis des protections plexiglas, du marquage au sol pour respecter les distances, nous désinfectons en permanence les machines, du gel est proposé à l'entrée du magasin. Cela a représenté un investissement important en temps et surtout en argent et malgré tout on nous oblige à refermer. C'est injuste et incompréhensible surtout au regard des grandes surfaces qui, elles, restent ouvertes ! Pour évoquer les aides mises en place par le gouvernement comme le prêt garanti par

l'État, le chômage partiel ou les aides du fonds de solidarité, c'est déjà ça mais cela ne compensera jamais un chiffre d'affaires ni le manque à gagner. Localement, la municipalité a diffusé sur son site internet toutes les offres des commerçants blagnacais (drive, click and collect etc.)

**BHM : avez-vous été soutenus par votre syndicat professionnel et/ou l'association des commerçants ?**

L'association « Blagnac Mon Commerce » dont je fais partie depuis quasiment mon installation a été active pendant ces confinements en relayant les offres de toutes les boutiques sur leur site internet et sur leur page Facebook. Elle a toujours diffusé les informations provenant de la CCI ou de la municipalité. Par leur biais, on a pu également s'équiper à prix préférentiels de gel hydroalcoolique en grande quantité, de masques tissus avec le logo de l'association ainsi que du matériel de protection et de nettoyage. Tous les soutiens sont importants dans ces périodes.

**BHM : Quels enseignements tirez-vous de cette période inédite ?**

Il est trop tôt pour en tirer de vrais enseignements car nous sommes encore en plein dedans et n'avons pas le recul nécessaire. On peut dire que tout peut arriver et que s'il y a un an on nous avait prédit tout ça on ne l'aurait jamais cru !

*Entretien réalisé par Annie Thomas*

## « L'épicerie sociale et solidaire du Relais, un outil contre la crise sanitaire et sociale

Gaëlle Paris

Gaëlle Paris, responsable de l'épicerie et encadrante technique, nous a reçus le 8 janvier 2021, en compagnie d'Isabelle, au Relais, vieux chemin de Grenade à Blagnac, pour nous présenter une innovation sociale récemment installée dans notre commune. Ouverte fort opportunément en janvier 2020, juste avant le déclenchement de la pandémie et du confinement du printemps, l'épicerie du Relais peut se satisfaire, un an après, d'apporter une réponse à ceux de nos concitoyens les plus en difficulté. Alors même que les conséquences économiques et sociales de la crise sont encore devant nous, présentation à deux voix de cet outil de lutte contre les exclusions et pour la dignité de chacun.

\*\*\*\*\*

L'épicerie sociale et solidaire du Relais veut offrir aux personnes en difficulté économique la possibilité de faire leurs courses avec des tarifs à hauteur de 10 à 30 % du prix de référence des produits distribués. C'est une épicerie comme une autre, achalandée en produits frais, surgelés, conserves, fruits et légumes mais aussi des produits d'hygiène, pour les bébés... mais pour finir, la facture est beaucoup plus basse. Nous respectons bien sûr toutes les règles officielles d'hygiène et de conformité des produits.

Elle est accessible à toutes les personnes qui résident à Blagnac et qui ont des revenus très bas. Les étudiants boursiers, qu'ils résident ou qu'ils étudient à Blagnac sont aussi éligibles au cas par cas. Nous travaillons avec les assistantes sociales de la Mairie, la Maison des solidarités qui dépend du Conseil Départemental et qui nous adresse les personnes concernées avec qui nous réalisons une forme de contrat. Nous sommes ouverts mercredi toute la journée, jeudi après-midi et vendredi matin sur rendez-vous. Nous recevons actuellement 40 familles qui représentent plus de 120 personnes. Cette possibilité d'achat à petits prix permet aux personnes concernées de concrétiser un projet personnel qu'elles ne peuvent atteindre faute de moyens. Par exemple, certains de nos clients peuvent ainsi réparer leur voiture, financer des frais médicaux ou bien résorber une dette.



Les maîtres-mots sont pour nous, solidarité, dignité, respect et convivialité. Nous souhaitons offrir à chacun une alimentation saine et variée. Nous sommes très attentifs au choix des aliments proposés. Et chacun choisit ce qu'il souhaite. Nous n'imposons pas un choix prédéterminé. Aux côtés des institutions comme la Mairie et le Conseil Départemental qui ont offert des aides pendant la crise et aussi aux côtés des autres associations caritatives de Blagnac qui sont nos partenaires, nous proposons un projet complémentaire.

Si nous pouvons faire ces offres à bas prix, c'est parce que nous avons des fournisseurs formidables. D'abord, nous bénéficions de dons en denrées alimentaires comme le pain et les croissants de Sophie et Gaël, des dons en argent ou en heures de bénévolat. Ensuite parce que la Banque Alimentaire nous vend tous les produits à 20 centimes le kilo quel que soit le produit et que d'autres plateformes nous aident aussi pour les produits d'hygiène. Enfin, parce que nous organisons ce que nous appelons des « ramasses » auprès de supermarchés qui nous font des dons une fois par semaine comme le super U de Grenade et celui de Gagnac ainsi que l'Intermarché de Saint-Paul-sur-Save. Nous ne les remercierons jamais assez. Lorsque nos produits sont près d'être périmés, c'est nous qui jouons la solidarité en les donnant au Groupe Amitié Fraternité (GAF) ou à l'association Les Belles Gamelles qui aident les personnes à la rue en distribuant des repas gratuits.

Notre investissement est aussi un plus pour l'emploi et l'insertion. En effet, l'ensemble

du Relais emploie 30 personnes en contrat d'insertion. Cinq d'entre elles travaillent plus particulièrement à l'épicerie. Nous encourageons leur polyvalence et quelques semaines après leur arrivée nous leur faisons passer un certificat de qualification professionnelle (CQP) comme employé polyvalent du commerce. Ainsi leur emploi les aide à se réinsérer et à acquérir des compétences et des qualifications.

Nous n'avons pas fermé pendant le premier confinement et nous nous en félicitons. Maintenant nous nous projetons vers le futur. Après un an de fonctionnement et en pleine pandémie, nous réfléchissons à notre fonctionnement. Nos critères d'éligibilité sont peut-être trop rigides en particulier pour les jeunes, la population aujourd'hui la plus frappée par la crise. Nous voulons vraiment que les personnes dans le besoin puissent faire appel à nous. De même, nous arrêter aux frontières de Blagnac n'est peut-être pas pertinent. Beauzelle et Seilh, par exemple, n'ont pas d'épicerie sociale et solidaire. Bien sûr, tout cela nécessite des discussions avec la mairie de Blagnac qui nous soutient. Nous envisageons aussi d'ouvrir des ateliers de cuisine ou de diététique qui offriraient des moments de convivialité. Enfin, pour finir, nous nous projetons vers l'Union européenne. Nous avons sollicité un FSE (fonds social européen). Si nous l'obtenons, nous aurons acquis une autre dimension et nous offrirons plus d'aides aux familles blagnacaises mises à mal par la crise.

*Propos recueillis par Annie Thomas*

# LE SECTEUR AÉRONAUTIQUE ET AÉROPORTUAIRE DANS LA TOURMENTE

Dès l'annonce du premier confinement, les entreprises du secteur aéronautique et aéroportuaire d'Occitanie ont tremblé. Avec raison, car au fil des mois, le trafic aérien chute, les frontières se ferment et le tourisme avec, les commandes sont annulées ou reportées, les avions sont cloués au sol, les livraisons s'effondrent de 80% alors que dans le même temps la crise sanitaire s'intensifie. Or, la filière aéronautique pèse 60 000 emplois sur la seule métropole toulousaine, près du tiers des salariés français de la filière.

C'est dire l'enjeu de ce coup d'arrêt pour la région et Blagnac en particulier, siège d'Airbus qui compte 25 000 salariés directs. Mais Airbus draine aussi une multitude d'entreprises sous-traitantes dans toute l'Occitanie et au-delà. La Banque de France et la Chambre de commerce de Toulouse ont dévoilé début mars 2021 leur enquête de conjoncture économique. Sans surprise, l'aéronautique s'écroule. 10 % des emplois ont été détruits dans la filière aéronautique en Haute-Garonne. La baisse d'activité se chiffre à -28,6 % dans les services aéronautiques.

Pour l'instant, la filière a toutefois pu limiter les plans sociaux massifs. Ont compté et comptent encore la mise en place du télétravail et le recours à des mesures d'urgence mises en œuvre par l'État et l'Unedic comme l'activité partielle, l'activité partielle de longue durée souvent négociée avec les syndicats et le plan de relance aéronautique dévoilé en juillet 2020. Le plus grave concerne les contrats d'intérim à l'arrêt ainsi que certains contrats de prestations de services.

Pour le secteur aéroportuaire, la situation est aussi difficile. Les compagnies aériennes telles que Air-France, Ryanair, British Airways... subissent un trou d'air et veulent supprimer des emplois. Certaines ne se relèveront pas de la crise. L'aéroport de Toulouse Blagnac affiche une chute du trafic aérien de 69% au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2020. Malheureusement, la reprise estivale espérée n'a été que partielle.

L'année 2021 sera cruciale.

*Marie-Christine Sempé-Raufast*

# « Nous vivons un choc

*Bernard Tagnères, délégué syndical CFDT d'Airbus SAS et secrétaire du syndicat CFDT de la Métallurgie du Midi Toulousain*

Bernard Tagnères, délégué syndical CFDT d'Airbus SAS, nous a accordé un entretien le 22 janvier 2021. L'occasion d'aborder la situation économique et sociale d'Airbus mais aussi celle des sous-traitants de l'aéronautique et de toute la filière de la métallurgie de notre région car Bernard Tagnères est aussi le Secrétaire Général du syndicat CFDT de la métallurgie du Midi Toulousain qui englobe au-delà de la Haute-Garonne, l'Ariège et le Gers. Rencontre au cœur de la tourmente.

\*\*\*\*\*

Je suis salarié d'Airbus depuis 1986. C'était mon premier emploi après l'IUT de Génie Mécanique de Toulouse. Après quelques années à Aéroformation, j'ai intégré le siège à Blagnac. Lorsque j'ai pris des responsabilités syndicales, j'ai exercé de nombreux mandats, délégué du personnel, membre du Comité social et économique... En ce moment, je suis délégué syndical (DS) d'Airbus SAS et j'exerce aussi d'autres responsabilités au sein de la CFDT.

## **Un secteur touché au cœur et sous-perfusion des aides de l'État**

Notre filière, l'aéronautique est particulièrement touchée alors qu'avant la crise l'activité était à son maximum avec une visibilité à dix ans. Si l'on regarde l'enchaînement des faits, c'est l'arrêt du trafic aérien dû aux décisions gouvernementales des différents pays qui a des conséquences sur les compagnies aériennes et les livraisons d'avions. Face à ce qui a des allures de coup de frein brutal, Airbus fait tout pour minimiser le nombre d'annulations et repousser les livraisons d'avions. C'est une politique assumée qui donne ses fruits car nous n'avons subi « que » 115 annulations à ce jour à comparer aux 1034 annulations chez Boeing (COVID + crise 737 max). Malgré tout, les constructions et

livraisons d'appareils se poursuivent. Airbus a livré 566 avions en 2020 et enregistré 383 nouvelles commandes.

Si l'on peut s'en féliciter, cela ne suffit pas à arrêter la crise économique et sociale que vit notre secteur. L'Insee vient de livrer une enquête qui montre que de janvier à septembre 2020 le secteur aéronautique a perdu 5 800 salariés en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine. La Haute-Garonne seule a perdu 3 200 emplois. Car, si les suppressions d'emplois sont accompagnées chez les donneurs d'ordre comme Airbus et Safran présents à Blagnac, ce sont les intérimaires de ces grandes entreprises dont le contrat n'est pas renouvelé qui perdent leurs emplois. Et les PME sous-traitantes souffrent, beaucoup licencient et certaines même comme AKKA Technologies sans même demander les aides



de l'État auxquelles elles peuvent prétendre. 41 plans sociaux (PSE : Plan de Sauvegarde de l'Emploi) ont eu lieu depuis juillet 2020 en Haute-Garonne (chiffres DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

Les entreprises de notre secteur sont globalement sous perfusion des aides de l'État sauf on l'a vu quelques exceptions qui ne le souhaitent pas. Toute la gamme est utilisée : les prêts garantis par l'État, le chômage partiel, le chômage partiel de longue durée et bientôt le dispositif de transition collective. Cela permet pour l'instant d'assurer la survie des entreprises et de sauvegarder bon nombre d'emplois. Voici quelques chiffres communiqués par la DIRECCTE en ce début janvier pour illustrer mon propos. Le nombre d'entreprises

de l'Occitanie ayant demandé à bénéficier du chômage partiel de longue durée (APLD), tous secteurs confondus, est de 299. L'administration en a approuvé 183. Sur ce total de près de 200 entreprises, 96 concernent le secteur aéronautique. Ce qui montre la place de notre filière dans l'économie régionale et combien elle est touchée.

Je dois avouer que le « Quoi qu'il en coûte » du Président de la République est une grande surprise pour moi. L'effort de l'État dans cette crise est considérable, nous syndicalistes, nous ne sommes pas habitués à cela !

### Un travail syndical bouleversé

Comme on peut facilement l'imaginer, notre travail syndical est bouleversé tout en étant extrêmement intense. Nous sommes sur tous les fronts faisant face aux multiplicités de situation vécues par les entreprises, les salariés et les militants syndicaux. Tout cela entraîne un dialogue social tout azimuts qui va de la négociation des protocoles sanitaires, à la mise en place du télétravail ou la défense des salariés licenciés. Malheureusement, ce dialogue social n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être et il faut vraiment se battre pour obtenir souvent très peu. Nous devons de plus maintenir le lien social indispensable à toute action syndicale, être attentifs aux plus fragiles, à ceux qui ne parlent pas. Nous avons la chance de bénéficier du soutien d'un programme de conseil et d'expertise mis en place par la Confédération CFDT.

Il s'appelle l'ARC (Accompagnement-Ressources-Conseil). Il a été voté au congrès de Rennes en juin 2018. Quand une équipe syndicale est confrontée à une situation difficile (licenciements, réorganisation, négociation d'accords...) elle bénéficie de l'aide d'une équipe d'experts du cabinet Syndex (cabinet d'expertise au service des CSE), ou bien de juristes et d'avocats qui les assistent. Cette prestation est entièrement prise en charge par les finances de la Confédération. C'est une aide inestimable car vous imaginez qu'à notre niveau cet effort serait impossible.

### La situation chez Airbus

Deux accords majeurs ont été signés entre la direction et les syndicats représentatifs, l'un sur le plan de sauvegarde de l'emploi et l'autre sur l'activité partielle de longue durée

(APLD). Tout l'enjeu était de ne pas avoir de licenciements secs. L'objectif sera atteint avec un panel de mesures, le chômage partiel, des départs volontaires, des créations d'entreprise, des retraites anticipées (à travers un dispositif interne) et des emplois fléchés sur le plan de relance de la recherche aéronautique civile du gouvernement pour l'avion vert notamment. Toutes ces mesures se mettent en place. Il faudra encore des ajustements entre les départs programmés et les besoins de compétence dans les services et les chaînes de production pour atteindre complètement l'objectif. Ma grande surprise est qu'il y a eu beaucoup de demandes pour les départs volontaires.

Sur la mise en place du télétravail au siège, nous avons vécu plusieurs périodes typiques du tâtonnement de nombreuses entreprises. Lors du premier confinement des équipes bleues et roses étaient constituées et ne devaient pas se croiser. Les unes étaient en télétravail quand les autres étaient au siège. Cet été, retour au volontariat mais avec parfois dans certains services, une incitation forte de certains managers à « accepter » le volontariat. Certes la direction affiche son respect de la directive nationale mais *in fine*, l'influence du manager est primordiale. Beaucoup se sont aperçus des dégâts causés par un télétravail trop important. Aussi, depuis la semaine dernière, le service des ressources humaines recadre le dispositif avec du « vrai » volontariat.

### Comment allons-nous redémarrer ?

Les salariés de l'aéronautique font face mais leur grande interrogation est « Comment allons-nous redémarrer ? ». En effet, les interrogations sont grandes. La maîtrise sanitaire de la Covid sera-t-elle enfin atteinte, quel sera l'état de l'économie française et internationale, comment les nouvelles approches concernant le transport aérien et les déplacements vont-elles nous impacter, quel impact de notre industrie sur le développement durable ou plutôt, quel impact du développement durable sur notre industrie ?

Certaines de ces interrogations ne sont pas nouvelles mais la crise leur donne une actualité pressante. Il est temps de s'y consacrer.

*Propos recueillis par Annie Thomas*

# Le trafic de l'aéroport a baissé de 70% en 2020 par rapport à 2019

## INTERVIEW

Marc Dupeyron, responsable communication de l'aéroport de Toulouse-Blagnac  
Le 7 janvier 2021

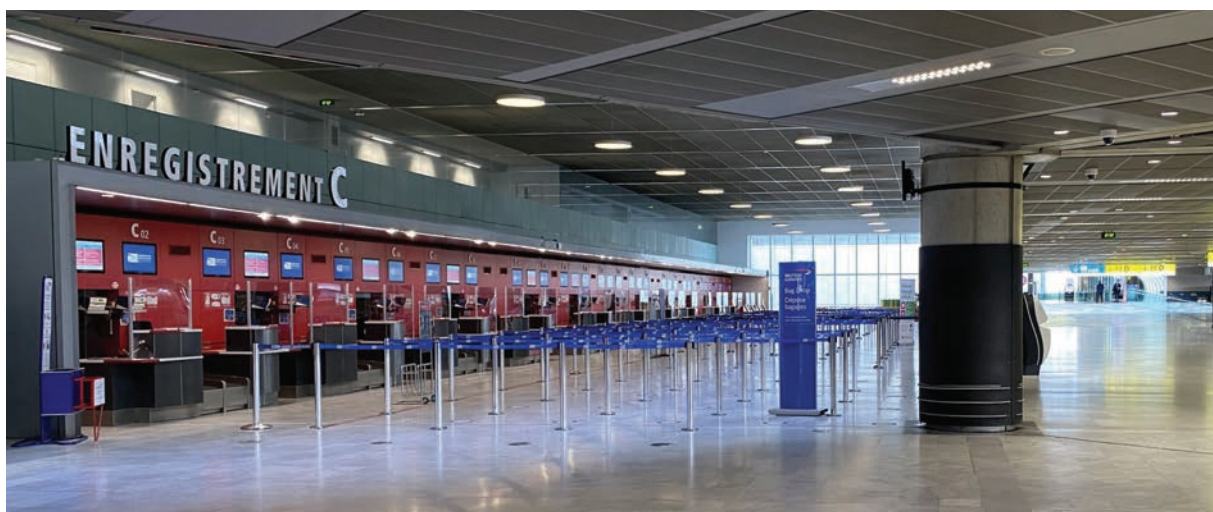
L'aéroport n'a jamais été fermé, comment vous êtes-vous adapté au premier confinement ?  
Nous avons adapté nos infrastructures à la baisse du trafic, en concentrant nos opérations sur certains halls et en procédant à la fermeture d'autres. L'aéroport est en effet resté ouvert non-stop, y compris pendant le premier confinement.

d'environ 3 millions de passagers en 2020.

Comment s'est passée la reprise en été ?  
Le trafic a repris pendant la période estivale et nous avons enregistré une activité de 30 % par rapport à l'été 2019. Cependant, la rentrée de septembre a stoppé cette reprise, en raison de la remontée des cas de COVID dans le monde et des restrictions de déplacements consécutives à cette dégradation imposées par les gouvernements.

Quel est l'impact du couvre-feu ?  
L'impact est mesuré car le nombre de vols programmés en soirée est réduit, dans un programme de vols déjà très faible.  
Quelle est la chute du trafic aérien depuis le premier confinement ?  
Environ 70 % de baisse par rapport à l'année 2019.

Quelles sont les liaisons aériennes qui restent ouvertes ?  
Il est très difficile de répondre à cette question car le programme de vols évolue



Quelles étaient les missions de l'aéroport ouvertes pendant le premier confinement ?  
L'aéroport était accessible 24 heures sur 24 aux déroutements ainsi qu'aux vols ponctuels indispensables, notamment les vols d'État et les vols sanitaires.

Avez-vous tiré un premier bilan de cette période ?  
Non, c'est prématuré car le reconfinement du dernier trimestre 2020 a généré pour la seconde fois un impact très fort sur le trafic aérien et donc l'activité de l'aéroport. Nous devrions enregistrer un trafic annuel

en permanence, au regard de la demande des passagers, aux mesures de restrictions de déplacement dans notre pays et des conditions d'accès aux pays étrangers. A titre d'exemple, les compagnies aériennes ont accru leur offre pour la période des fêtes de fin d'année, afin de permettre aux Français de voyager et de retrouver leurs proches.

Quelle est la situation de vos salariés et vos relations avec les organisations syndicales ?  
À partir du printemps et tout au long de l'année 2020, nous avons eu recours au dispositif d'activité partielle, dont

les formalités ont été définies par l'État, pour tous nos salariés. Cela nous permet de protéger les emplois et conserver les compétences en interne, pour être immédiatement opérationnels lorsque la reprise du trafic sera effective. En 2021, face à la crise qui va perdurer dans le transport aérien, nous avons recours à l'APLD (activité partielle de longue durée). Nous en négocions les modalités avec les organisations syndicales.

Comment préparez-vous l'avenir, quelles perspectives, quelle évolution du transport aérien ? Plusieurs études ciblent l'horizon 2025 pour retrouver le niveau de trafic de l'année 2019.

## « Faire face aux plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) »

*Michel Raufast, Responsable Formation Développement chez Latécoère  
30 janvier 2021*

L'entreprise Latécoère est une grande entreprise historique (plus de 100 ans d'histoire), sous-traitante d'Airbus notamment. À l'annonce du confinement, les usines Latécoère (Toulouse, Gimont, Montredon, Labège, Liposthey, Vendargues) ferment leurs portes. Sur la demande du gouvernement, qui ne veut pas arrêter l'activité économique du pays, le travail reprend le 24 mars. Les directeurs des différentes activités, le CSSCT (Comité Santé Sécurité Conditions de Travail), les responsables HSE (Hygiène Sécurité Environnement) et les Ressources Humaines se réunissent (en visioconférence) pour organiser la reprise. En tant que membre de la direction RH (Ressources Humaines), je participe à ces réunions. La majorité des salariés seront en télétravail. Toutefois, le télétravail n'est pas compatible avec le travail effectué par les compagnons, sur les chaînes de fabrication ou

de montage. La période qui s'ouvre sera donc difficile pour notre aéroport. Nous allons nous attacher à retisser un lien fort avec les compagnies aériennes et avec les passagers, pour créer les conditions d'une reprise du trafic aérien à Toulouse. Il en va de la connectivité perdue avec de nombreuses destinations en Europe, dans le bassin méditerranéen et sur les destinations long-courriers. Nos passagers doivent retrouver la possibilité de se déplacer sur le continent européen et au-delà, depuis l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

*Propos recueillis par Marie-Christine Sempé-Raufast*



de montage. Nous sommes chargés de mettre en place une organisation sécurisée ; distanciation suffisante, masques obligatoires, prise de température et désinfection systématique des parties communes. Les vestiaires sont agrandis, toutes les zones communes sont revisitées avec un effectif divisé par deux (salles de réunion, restaurant d'entreprise). Les syndicats très actifs et mobilisés demandent des explications et des garanties. La CGT est fermement opposée à la reprise arguant de la dangerosité du travail des ouvriers. De plus, certaines tensions émergent, entre cols bleus (ouvriers / compagnons) et

cols blancs (personnel administratif et d'encadrement). Les derniers étant accusés d'être privilégiés car ils ont la possibilité de travailler chez eux. La reprise du travail des ouvriers est sur la base du volontariat. Certains souhaitent reprendre et les autres, qui ne veulent pas ou qui travaillent dans des zones où la distanciation est impossible, sont au chômage partiel. Évidemment les restaurants sont fermés, donc des équipes sont formées de 6h à 12h et de 13h à 19h, ce qui évite de se croiser. Je suis en télétravail à la maison, confiné dans la chambre de mon fils. Je passe mes journées au téléphone, en réunion avec mes collègues ou avec les directeurs, mais sous le chant des oiseaux. Je m'accorde un temps de pause bref pour le déjeuner et j'en profite pour faire un tour dans le jardin ; mes 50 pas de la journée. J'ai beaucoup de mal à rester assis toute la journée, dans un fauteuil inconfortable. À l'usine, je suis rarement assis, je considère que mon rôle de RH est d'aller au-devant des salariés pour répondre à leurs problèmes et leurs questions. Je me dis qu'en ce moment, les compagnons doivent être très perturbés et sûrement craintifs face au virus et à la situation économique. Ce contact me manque terriblement.

Lors du déconfinement du 11 mai, je suis un des premiers à revenir sur le site. Avec les HSE, nous mettons en place des sens de circulation dans tous les couloirs, plateaux et escaliers. Nous aménageons le restaurant qui devient un réfectoire avec des micro-ondes pour réchauffer les plats. L'effectif dans les bureaux est autour de 30% et croît progressivement. Le télétravail présente beaucoup d'avantages mais lorsqu'il est imposé pour des raisons sanitaires et pratiqué 5 jours sur 5, il génère des risques d'isolement social et de perte de cohésion d'équipe.

La crise sanitaire ayant fortement impacté l'activité et le chiffre d'affaires (-40%), fin septembre, la direction annonce le lancement de la négociation de 2 PSE (Plans de Sauvegarde de l'Emploi) un pour chaque branche. Déjà les sites LATÉCOËRE à l'étranger ont réduit leurs effectifs de 30%. Pour les 2 PSE des sites français, 475 suppressions sont annoncées sur un effectif de 1504 de personnel en CDI. S'engage une négociation de 4 mois pour laquelle les équipes Ressources Humaines sont très sollicitées.

En parallèle de ces PSE, j'organise des formations à distance qui deviennent la norme. C'est une évolution que je presentais et souhaitais depuis de longs mois mais pas dans ces proportions. Je me prépare aussi à organiser des formations dites « de reconversion » pour accompagner les salariés qui devront changer de métier.

Pendant les 4 mois de négociation et une première journée de grève assez suivie le 8 octobre sur le site de LABÈGE, les salariés et leurs représentants sont très pressants vis-à-vis de la direction et organisent une 2ème journée de mobilisation le 8 décembre. Le 17 décembre, la direction propose 2 accords APLD (Allocation Partielle de Longue Durée) pour chacune des branches.

Celui de la branche Interconnexion supprime le PSE et sauve les 135 emplois qui étaient menacés et 114 postes pour l'autre branche Aérostructures.

Les négociations ont permis de sauver 249 emplois sur 435. Les 2 accords APLD sont signés pour une durée de 24 mois par les 3 organisations syndicales : FO, CFE CGC et CGT. Les négociations PSE se sont terminées le 29 janvier, grâce à l'homologation par la DIREECTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de L'Emploi). Ensuite, ce sera le moment de la mise en œuvre, d'abord des Plans de Départ Volontaire puis de l'ordre des licenciements.

Ce n'est pas la partie du métier la plus réjouissante pour les RH, mais avec un accompagnement formation et financier, je suis sûr que je participerai à des reconversions réussies. L'Entreprise a déjà connu des moments difficiles et s'en est toujours sortie, je suis persuadé que ce sera le cas en 2021 aussi, en attendant une reprise espérée et souhaitable pour le trafic aérien et le secteur aéronautique.

Personnellement, je n'aurais jamais pensé vivre des situations de ce type depuis mars 2020 mais ce « qui ne tue pas rend plus fort » et cette nouvelle expérience m'aura permis de voir ce qui est essentiel pour moi, à titre professionnel et personnel.

*Témoignage recueilli par  
Marie-Christine Sempé-Raufast*

# QUELQUES REPÈRES DES DÉCISIONS DES

## En 2020

**28 février.** La France passe au « stade 2 » de la situation épidémique (100 cas comptabilisés). Pas de rassemblements dépassant 5.000 personnes en milieux confinés. Dans le monde, 56 pays sont touchés.

**4 mars.** Le gouvernement réquisitionne les stocks de masques de protection. Les prix des gels désinfectants hydroalcooliques sont plafonnés.

**8 mars.** Le gouvernement interdit les rassemblements de plus de 1000 personnes et place le pays en « phase 2 renforcée ».

**14 mars.** L'Hexagone passe au stade 3 de l'épidémie. Le premier Ministre annonce la fermeture des lieux « non indispensables » et des commerces non essentiels.

**15 mars.** Premier tour des élections municipales dans un contexte de polémique et d'abstention.

**16 mars.** Emmanuel Macron affirme « Nous sommes en guerre » et annonce des mesures de confinement et de restriction drastique des déplacements, l'arrêt des visites dans les EHPAD et reporte le deuxième tour des élections municipales. Sur le plan économique et social plusieurs mesures sont annoncées.

**17 mars.** Le confinement entre en vigueur en France à midi, pour 15 jours minimum.

**19 mars.** Le premier Ministre annonce le report des réunions des conseils municipaux. Le mandat des sortants est prolongé. L'Assemblée Nationale débat sur le projet de loi sur l'état d'urgence sanitaire ainsi que le projet de loi de finances rectificative. L'Union Européenne active la clause dérogatoire du Traité et suspend le pacte de stabilité et de croissance.

**22 mars.** Vote et adoption par le Parlement du projet de loi permettant l'instauration d'un « état d'urgence sanitaire ». Le 2<sup>e</sup> tour des élections municipales est reporté en juin.

**23 mars.** 25 ordonnances sont prises en vertu de la loi d'urgence sanitaire.

**26 mars.** Le Parlement européen adopte des mesures d'urgences de soutien financier.

**27 mars.** Le premier ministre annonce que le confinement est prolongé en France jusqu'au 15 avril.

**10 avril.** Les 27 pays de l'union Européenne s'accordent sur une réponse commune à la crise, un fonds de relance doté de 500 milliards d'euros disponibles immédiatement.

**13 avril.** Emmanuel Macron annonce le « strict » prolongement du confinement jusqu'au 11 mai.

**17 avril.** Le nouveau plan d'urgence, passé de 45 à 110 milliards d'euros, est présenté à l'Assemblée nationale.

**11 mai.** Phase I du déconfinement dans l'ensemble de la France mais les départements des 4 régions du nord-est restent en rouge et connaîtront des restrictions. Les frontières nationales restent fermées. Ouverture des commerces

et des écoles primaires. Le Conseil constitutionnel valide la loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire.

**18 mai.** Réouverture des collèges pour les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> avec port du masque.

**23 mai.** Réouverture des lieux de culte avec des mesures sanitaires et de distanciation sociale. Les conseils municipaux élus au complet au premier tour des municipales se mettent en place progressivement. Le maire de Blagnac est réélu le 26 mai.

**27 mai.** La Commission européenne propose un plan de relance de 750 milliards, empruntés en commun. Il s'agit d'une véritable révolution.

**28 mai.** La majorité du territoire est désormais en zone verte. Seules Mayotte, la Guyane et l'Île-de-France passent en zone orange. L'oral de français des élèves de première est annulé.

**2 juin.** Début de la phase II du déconfinement. Le retour à « Une vie presque normale ».

**14 juin.** Phase III du déconfinement, toute la France passe au vert sauf la Guyane et Mayotte. Le Conseil d'Etat rétablit la liberté de manifester dans le respect des « mesures barrières ».

**15 juin.** La réouverture des frontières européennes intervient de manière progressive.

**11 juillet.** Notre pays sort de l'état d'urgence, à l'exception de la Guyane et de Mayotte.

**27 juillet.** La France rétablit le port du masque obligatoire dans les lieux publics fermés et rend obligatoires les tests pour les voyageurs arrivant de seize pays.

**11 août.** 1600 communes rétablissent le port du masque à l'extérieur.

**12 août.** Le Premier ministre appelle les Français à se ressaisir en rallongeant l'interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes jusqu'au 30 octobre.

**27 août.** Le port du masque est désormais obligatoire dans l'ensemble du Grand Paris alors que 21 départements sont désormais classés en « zone rouge ».

**26 août.** Le port du masque devient obligatoire à Marseille. Les restaurants, bars, commerces des Bouches du Rhône devront rester fermés de 23 h à 6 h du matin.

**31 août.** Mise à jour du protocole national qui préconise le port obligatoire du masque dans les espaces clos et partagés au sein des entreprises (salles de réunion, open-space, couloirs, vestiaires, bureaux partagés) avec certaines exceptions.

**3 septembre :** Le gouvernement présente le plan « France relance » destiné à enrayer les effets économiques de la crise sanitaire et à préparer la France à l'horizon 2030.

**19 septembre.** 55 départements, dont la Haute-Garonne sont classés comme « zone de circulation active du virus ».

# AUTORITÉS FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

Aucun événement de plus de 5000 personnes n'est permis.

**23 septembre** : L'épidémie continue à se propager. Paris, Aix-Marseille et la Guadeloupe font l'objet de nouvelles mesures sanitaires.

**10 octobre** : Lille, Grenoble, Lyon et Saint-Étienne basculent en « zone d'alerte maximale ».

**14 octobre** : le chef de l'État annonce un couvre-feu dans huit métropoles dont Toulouse, et l'Île-de-France à compter du 17 octobre pour une durée qui devrait atteindre six semaines.

**22 octobre** : Le Premier ministre annonce l'installation du couvre-feu de 21 h à 6 h pour 54 départements et la Polynésie française.

**28 octobre**. Le Président annonce un nouveau confinement à compter du 29 octobre minuit.

**8 novembre**. Le parlement adopte le projet de loi prolongeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 avec un régime transitoire jusqu'au 1<sup>er</sup> avril.

**24 novembre**. Emmanuel Macron intervient à la télévision pour la huitième fois depuis le début de la pandémie. L'attestation, assouplie, restera en vigueur jusqu'au 15 décembre. 20 kilomètres autour de son domicile et pour une durée de trois heures. Les magasins dits non essentiels vont rouvrir. Un couvre-feu sera réinstauré.

**15 décembre** : Le couvre-feu est institué de 20 heures à 6 heures avec une seule exception, la nuit de Noël. Les musées, théâtres, cinémas et salles de sport restent fermés comme les remontées mécaniques des stations de ski. A contrario, les déplacements sont de nouveau autorisés partout en France.

**16 décembre** : Le Président Macron est testé positif à la covid 19.

**20 décembre** : Plusieurs pays européens annoncent la fermeture de leurs liaisons avec le Royaume-Uni, de nouveau reconfiné en partie, face à une nouvelle souche du coronavirus.

**27 décembre** : Début de la campagne de vaccination en France en parallèle de la majorité des pays de l'Union Européenne. Le vaccin de Pfizer-BioNTech a reçu le feu vert des autorités européennes et françaises. Les premiers vaccinés sont les résidents des EHPAD et le personnel soignant y travaillant.

## En 2021

**2 janvier** : Le couvre-feu est renforcé dans 15 départements (18 heures à 6 heures).

**8 janvier** : Les lieux fermés le resteront. La stratégie vaccinale est accélérée, les personnels de santé de plus de 50 ans sont désormais vaccinés et les plus de 75 ans sont éligibles dès le 18 janvier. Le vaccin Moderna a reçu l'aval des au-

torités européennes et françaises.

**10 janvier** : Le couvre-feu à 18 heures est étendu à 8 nouveaux départements.

**16 janvier** : Le couvre-feu est institué partout dans la métropole avec des dérogations pour les salariés. Les conditions d'arrivée des voyageurs étrangers sont durcies. Les activités physiques scolaires et extra scolaires sont suspendues en intérieur. Pour les entreprises, des mesures de soutien dont la prolongation d'un an des prêts garantis par l'État.

**20 janvier** : L'état d'urgence sanitaire est prolongé pour la septième fois depuis le vote de la loi, le 23 mars 2020. La date court jusqu'au 1er juin 2021.

**24 janvier** : La France impose aux Européens arrivant en France par avion et bateau des tests PCR négatifs. Les routiers et les travailleurs frontaliers sont exemptés. Par ailleurs, les épreuves de spécialité du baccalauréat du mois de mars seront remplacées par le contrôle continu.

**29 janvier** : Le premier Ministre annonce de nouvelles restrictions et un contrôle aux frontières renforcées mais sans un reconfinement. L'Union Européenne approuve le vaccin AstraZeneca et engage un bras de fer avec les producteurs de vaccins pour que l'UE reçoive les doses prévues.

**26 février** : Sur le littoral des Alpes-Maritimes et à Dunkerque, un confinement partiel entre en vigueur les week-ends, de vendredi à 18 heures et jusqu'au lundi 6 heures.

**5 mars** : Le département du Pas-de-Calais passe en confinement partiel les week-ends.

**11 mars** : les autorités européennes valident le vaccin Johnson and Johnson.

**15 mars** : La France ainsi que de nombreux pays européens suspendent le vaccin AstraZeneca en attendant l'avis des autorités européennes après des cas de thrombose. Le vaccin est rétabli le 18 mars par l'agence européenne du médicament.

**18 mars** : Le Premier ministre annonce le reconfinement des régions Île-de-France et Hauts-de-France ainsi que des Alpes-Maritimes, de la Seine-Maritime et de l'Eure pour 4 semaines. Le couvre-feu pour toute la France est ramené à 19 heures.

**31 mars** : Par décision du président de la République, la France entre dans un troisième confinement pour quatre semaines : pas de déplacement de plus de 10 km, crèches, écoles, collèges et lycées fermés, vacances pendant la même période pour tous...

# RESPONSABLES

## DANS LA

# TEMPÊTE

**L**a pandémie de Covid-19 constitue par son ampleur et la gravité des réponses qu'elle suscite un phénomène inédit au XXI<sup>e</sup> siècle. Les États et les pouvoirs publics en général ont été sommés par leurs propres citoyens d'apporter des réponses concrètes face à la propagation du virus alors que dans le même temps des masses d'informations parfois contradictoires circulaient. Très vite, les contraintes et les adaptations se sont accumulées dans une incertitude qui a décuplé les difficultés quotidiennes.

Dans cette situation extrême, exercer « la responsabilité » est un exercice parfois redoutable mais toujours nécessaire. À Blagnac, la mairie a souhaité que la transparence soit au centre de l'action publique pour susciter la confiance de nos concitoyens. Mais dans cette crise, il n'y a pas eu que la responsabilité des élus. Celle des hommes de foi est primordiale dans ces moments de souffrance comme l'est celle des citoyens qui se sont engagés parce que la crise était là et parce qu'ils devaient être là. Enfin de manière générale, les Blagnacais ont été et sont responsables et résilients et font pour la majorité d'entre eux preuve d'une patience, d'une bienveillance et d'une grande sagesse du quotidien.

*Annie Thomas*

# La pandémie a fait redécouvrir la noblesse de l'action publique et la place du service public

Joseph Carles, maire de Blagnac

INTERVIEW

Le maire de Blagnac, Joseph Carles, nous a accordé une interview le 8 décembre 2020. L'occasion pour lui de revenir sur cette année si particulière dans l'exercice de son mandat. Débutée par la préparation de la campagne des municipales, elle s'est déroulée au rythme de la pandémie de la Covid-19 qui a nécessité adaptation, innovation et imagination. Alors que la pandémie n'est pas terminée mais que le vaccin pointe son nez, le maire de Blagnac nous a livré les grands enseignements qu'il tire de cette période et comment nous pouvons collectivement rebondir.



**Blagnac-Histoire et Mémoire :** Les premières mesures gouvernementales instaurant un confinement tombent à la veille du premier tour des élections municipales qui a lieu le 15 mars 2020, comment avez-vous vécu ce moment ?

Joseph Carles : Les autorités nationales annoncent dans le même temps le maintien du premier tour des élections municipales et la mise en place du confinement le 17 mars. De plus, la veille des élections, le samedi 14, le Premier ministre Édouard Philippe, dans une intervention télévisée, dit aux Français,

« Restez chez vous ». Avouez qu'à tout le moins il y a une erreur de communication qui entraîne un énorme trouble chez les citoyens. Ils ne comprennent pas les injonctions contradictoires qu'ils reçoivent. Cela a un impact immédiat et important sur le taux de participation, le plus bas jamais enregistré dans l'histoire de nos élections municipales. Malgré tout, les élections se sont déroulées avec une adaptation de l'organisation, les gestes barrière respectés, les isolements organisés différemment, le gel hydro alcoolique à disposition... Et elles ont livré un verdict

incontestable, notre liste confrontée à trois autres listes, a gagné au premier tour.

**BHM : Débute alors une période inédite que vous avez qualifiée parfois de « grande solitude du maire »**

JC : Dès le lendemain j'ai débuté cette période seul à la mairie accompagné de deux collaborateurs et quelques conseillers municipaux. Nous avons été confrontés à un confinement très dur et immédiat qui a concerné aussi les agents municipaux et entraîné la fermeture des services au public. Le jeudi suivant les élections, le gouvernement annonce que les conseils municipaux élus ne peuvent pas être installés et que le mandat des anciens élus est prolongé. Compliqué pour les anciens comme pour les nouveaux. Mais très vite nous avons trouvé une nouvelle manière de travailler, en Visio et en communiquant en permanence. Beaucoup ont commencé à préparer leurs dossiers, il n'y a pas eu de rupture de lien.

Première tâche, organiser la continuité du service public avec un grand nombre de personnels en autorisation spéciale d'absence, en télétravail à leur domicile... Bref des conditions très dures pour assurer toutes les missions des collectivités territoriales. J'ai pu heureusement compter sur les anciens et les nouveaux élus et sur le personnel de la mairie. Heureusement car immédiatement de nombreux sujets ont surgi.

**BHM : Quels sont les premiers dossiers que vous avez eu à traiter ?**

JC : Mettre en place la permanence des services au public, par exemple l'état civil, à distance, organiser le travail de chacun en respectant les consignes sanitaires, accompagner l'accueil des enfants des personnels soignants dans les écoles et les nourrir, permettre que le marché se tienne avec des modalités de commande à distance et quasiment tous les jours (2500 commandes par semaine), organiser l'extension du portage des repas pour les seniors à domicile puisque le restaurant était fermé, construire la solidarité avec les personnes, les commerçants et les petites entreprises en difficulté...

Pour ce qui est de la lutte contre la covid 19, la mairie a participé à l'ouverture du centre Covid avec l'aide des médecins libéraux et la commune de Cornebarrieu, fourni des masques à tous les Blagnacais avec l'aide de la métropole.

Enfin, comme nous ne voulions pas cesser toutes les activités et permettre à tous et en particulier aux enfants de garder le moral, nous avons organisé un carnaval à distance, un e-carnaval qui a déclenché beaucoup d'enthousiasme.

**BHM : Comment s'est passé le premier déconfinement ?**

JC : En avril, le grand dossier a été la réouverture des écoles. Il fallait à la fois que les enfants retrouvent le chemin de l'école, leurs parents celui des entreprises ou des administrations tout en respectant les consignes sanitaires. Pour soulager la pression sur les enseignants, nous avons mis en place un nouveau service, le service d'accueil municipal (SAM) qui a permis de garder les enfants lorsqu'ils n'étaient pas en classe, un jour sur deux ou le matin ou l'après-midi. Pour assurer cela, nous avons fait appel à des volontaires car nos animateurs professionnels n'y suffisaient pas. 180 agents se sont portés volontaires. Je les en remercie.

**BHM : Cette période a permis à la mairie de s'approprier de nouveaux moyens de communication. On a pu vous suivre sur You tube !**

JC : Mon credo a été d'informer et de communiquer en permanence car les citoyens ont besoin de savoir ce qui se passe et attendent de ceux qui sont aux manettes qu'ils leur donnent des perspectives. Nous avons sorti un Forum express qui disait ce que nous faisons mais aussi ce que faisaient les Blagnacais et leurs associations. Nous avons utilisé tous les moyens numériques pour parler et vous parler. Nous sommes allés au contact chaque fois que possible comme lors de la distribution par les conseillers municipaux des masques au domicile des personnes ne pouvant se déplacer...

En retour, j'ai senti de la part de nos concitoyens de l'écoute mais aussi de la



*Distribution de masques gratuits à la population blagnacaise - Patinoire de Blagnac*

bienveillance. J'ai retrouvé ce sentiment lors de la rentrée scolaire de septembre. Il y a eu aussi du bon dans cette année particulière.

**BHM :** Une mairie fait partie d'une chaîne institutionnelle. Comment se sont passées les relations avec les autres autorités, le préfet, l'ARS, les services de l'État, la métropole, le conseil départemental... ?

JC : Je serai très direct, le couple préfet/maire dont on nous a rebattu les oreilles n'a pas vécu plus de deux semaines ! L'esprit jacobin a vite repris le dessus. Nous sommes informés, pas toujours de manière très claire d'ailleurs, mais pas vraiment concertés. En fait la collaboration la plus importante a eu lieu avec la métropole. Et je veux rendre hommage à Jean-Luc Moudenc pour cela. Que ce soit pour l'organisation des marchés, des piscines, la collecte des déchets verts, nous avons travaillé en collaboration avec tous les maires de la métropole. Nous avons donné collectivement une interprétation aux directives de l'État tout en assurant le respect des gestes barrière.

Avec le conseil départemental, nous mettons en place un partenariat pour bien cibler les aides sociales. L'ARS (agence Régionale de santé) nous a informés en permanence et je veux souligner les contacts très féconds avec l'Education nationale et l'inspection d'académie.

**BHM :** Nous sommes en décembre 2020 et déjà certaines perspectives sont inquiétantes pour la situation économique et sociale de la zone où nous vivons. Quel est votre sentiment ?

JC : J'ai assez confiance en l'agilité d'Airbus qui saura rebondir, en revanche je ne cache pas mon inquiétude pour les sous-traitants de l'aéronautique. Cela étant le dernier rapport sur le territoire toulousain parrainé par Jean Tirole (Toulouse, territoire d'avenir), comme les écrits d'autres observateurs, mettent en avant les capacités en termes de recherche et d'innovation, dans bien des domaines, de notre territoire. Je pense que la dynamique de l'aéronautique lors des 10 dernières années a fait que l'on n'a pas mobilisé tout le potentiel de notre région. La possibilité d'un rebond existe. C'est aussi une des révélations de cette pandémie et ce sera un mes chantiers prioritaires en tant que vice-président de la métropole chargé de la prospective.

Pour ce qui est de la mairie de Blagnac, pour le budget 2021, nous avons bien sûr une baisse des recettes. En effet, peu de monde a fréquenté Odysud ou la piscine en 2020 ! Mais ce qui m'importe c'est d'avoir un budget réactif, susceptible d'évolutions et d'agilité en fonction des besoins des Blagnacais. Je serai pragmatique et je reste persuadé qu'il faut rester près des citoyens. Ils souhaitent connaître les perspectives mais aussi être acteurs des sujets qui les intéressent.

**BHM :** Enfin pour conclure cette interview, quels premiers enseignements tirez-vous de cette crise ?

JC : La pandémie a fait redécouvrir la noblesse de l'action publique et la place du service public. Même les libéraux l'admettent aujourd'hui. Je n'ai jamais apprécié que l'on ait voulu instaurer dans l'administration les préceptes de l'économie libérale. Nous ne sommes pas des entreprises, nous sommes là pour le bien commun. Dans les services publics, il faut d'abord se poser la question du « Pourquoi » avant celle du « Comment ». J'ai aussi apprécié que les critères de Maastricht et la règle de la stabilité budgétaire européenne aient été aménagés pour que l'Europe résiste à la crise. Bien sûr, désormais, il faut que l'action publique soit au rendez-vous, qu'elle sache innover, inventer, créer de la solidarité et maintenir le lien social. Ainsi, nous sortirons plus grands de cette pandémie.

*Entretien réalisé par Annie Thomas*

## « Delphine Soria, bénévole solidaire

*Mon confinement 17 mars 2020 -  
11 mai 2020*

Âgée de 35 ans et travaillant dans le secteur de la santé (je suis chargée de projets dans le domaine des compléments alimentaires), ces presque deux mois de confinement ont fait l'objet d'une réelle évolution et progression personnelle.

Le laboratoire blagnacais dans lequel j'exerce annonce qu'il ne fermera pas. En effet, nous faisons partie intégrante de la chaîne de valeurs dans les secteurs de l'alimentation et boissons, des aliments pour animaux, de l'énergie et de la santé. À cet égard, nombre de nos produits sont essentiels et de ce fait, nos usines de production ont dû continuer de fonctionner pour approvisionner les boulangeries, les fermes, les usines de biocarburants ainsi que les supermarchés et les pharmacies. Pour ma part, suite à de récents antécédents médicaux qui m'ont physiquement fragilisée, mon premier réflexe fut de me protéger et de privilégier le télétravail en me confinant chez moi, dans mon petit appartement de la banlieue blagnacaise, avec comme seuls compagnons, mes fidèles acolytes félins, Chanelle et Chamalow.

Je mets à profit ce temps libre forcé pour exécuter les tâches laissées habituellement de côté, comme trier ce vieux tiroir qui déborde de tubes écaillés de peinture ou encore rafraîchir les murs jaunis de mon salon.

Progressivement, ma table se jonche de dossiers, classeurs, documents en tout genre et mon salon devient mon fief bureautique. Mes journées s'articulent autour de mon activité principale de télétravail agrémentée d'une sortie quotidienne minutée et géographiquement délimitée qui prend des airs de libération conditionnelle.

Ma belle motivation s'est envolée et laisse place à un désespoir qui me gagne lentement mais sûrement. Mon appartement est devenu une prison dorée, je suis libre mais sans permission de franchir ma porte d'entrée. Je

m'interroge sur le monde d'après. Que faire pour l'améliorer ? Les choses seront-elles désormais différentes ?

Je prends conscience de l'ampleur de cette crise sanitaire désormais mondiale. Je sens naître en moi le besoin de me rendre utile. Mon premier sentiment d'isolement cède désormais du terrain à la nécessité d'apporter mon aide d'une quelconque manière que ce soit. Je décide de prendre les devants, de sortir de ma caverne et commence par apposer une affichette dans le couloir de ma résidence proposant mes services aux personnes seules et isolées. Je serai par la suite contactée pour me remercier de mon action et félicitée pour mon civisme mais sans pour autant être mise à contribution. Je poursuis ma démarche en contactant la mairie de ma commune, ainsi



que celles alentours. Mes coordonnées sont enregistrées, il n'y a pas de demande actuellement, mais on m'assure que je ne manquerai pas d'être recontactée le cas échéant.

Professionnellement, il m'est de plus en plus difficile de ne pas soutenir mon équipe dans cette épreuve, et notamment les techniciennes avec lesquelles je travaille quotidiennement, qui, de par leurs missions sur le terrain, ne peuvent bénéficier d'un aménagement de

leur poste. Je propose mon retour sur site par souci de solidarité et de soutien à l'équipe. Ma demande est reçue favorablement et par la suite acceptée. Mon planning s'organise dès lors entre télétravail et présence sur site pour l'encadrement de nos techniciennes.

Le confinement se poursuit et m'amène plus que jamais à vouloir mettre à contribution mes compétences, savoir-faire et disponibilités au service de la population. Je souhaite m'investir dans une action humanitaire, ce qui m'amène à proposer mes services en tant que bénévole au sein de la Protection Civile. J'ai toujours eu pour vocation de porter secours à l'Autre. En effet, dès mon plus jeune âge, mes années de scoutisme, puis à l'adolescence, mon engagement en tant que cheftaine chez les Scouts et Guides de France, m'ont permis de mener à bien différentes missions de solidarité ou d'entraide avec la population. Je possède également certains diplômes de secourisme qui me permettent de connaître et de mettre en pratique les gestes d'assistance et de secours à apporter à une victime.

Mon adhésion validée, ma première mission en ce week-end pascal fut de distribuer de nombreuses boîtes de chocolats données gracieusement par une boutique du centre-ville auprès de ceux qui se sont engagés dans la lutte contre ce virus dévastateur, personnel soignant préférentiellement. Je distinguais leur sourire occulté sous leur masque mais pouvais voir dans leur regard humide, gratitude et reconnaissance.

J'ai ensuite rapidement intégré la cellule Covid-19. Comme son nom l'indique, cette unité avait vocation de soutenir les services de l'État et des collectivités mais aussi de diverses entreprises dans la lutte contre le virus. J'avais le rôle d'opérateur radio au sein de la cellule durant des gardes postées de 12 heures consécutives. Mes missions s'articulaient entre la réception des appels téléphoniques des personnels de santé pour une demande d'intervention sur un patient positif à la Covid-19 et le contact avec les équipes en intervention sur le terrain pour répondre à la sollicitation de transfert vers un centre d'hébergement spécialisé. Durant cette mission, j'ai apprécié les attributions ainsi que la confiance qui m'ont été confiées. Il m'a fallu tout apprendre de ce domaine que je ne connaissais pas, de l'apprentissage

du vocabulaire usuel radiotéléphonique (les alphas, bravo, Charlie, delta résonnent encore dans ma tête ...) au maniement et utilisation du matériel adéquat. Ce à quoi s'ajoutaient la rencontre et la découverte de mes différents équipiers secouristes, avec lesquels je devais garder contact radio tout au long de l'intervention. Ce fut un véritable défi pour moi, qu'il me tenait à cœur de relever. Aujourd'hui, je suis heureuse et fière d'avoir pu atteindre mes objectifs tout en apportant mon aide lors de cette crise sanitaire.

Outre ces missions de secourisme, j'ai également eu l'opportunité d'assurer des missions humanitaires, telles que la distribution de colis alimentaires aux étudiants, le portage de courses alimentaires à domicile de personnes isolées ou encore les maraudes sociales. Ces dernières consistent à aller, au volant d'une camionnette spécialement aménagée, à la rencontre des gens qui peuvent être en difficulté dans la rue, en général sans domicile fixe, afin de leur proposer dans un premier temps une aide d'urgence, une boisson et une collation, parfois quelques vêtements. Aller au-devant des sans-abris et marginaux toulousains, de ceux qui ont perdu tout espoir et squattent désormais un hall d'immeuble, un arrêt de bus, le parvis d'une gare, la grille d'aération du métro ou encore un square du centre-ville de Toulouse, a été une véritable épreuve pour moi. J'étais désormais face à la misère bien présente dans les rues de ma ville et prenais conscience de la détresse que représente une vie de sans-abri...

Grâce à ces différentes participations, j'ai pu confirmer mon engagement au sein de la Protection Civile et concrétiser mon réel souhait de m'investir au service des autres. J'ai également décidé de compléter et renforcer mes connaissances en secourisme en suivant très prochainement de nouvelles formations diplômantes. J'ai définitivement fait le choix de devenir acteur d'un bénévolat solidaire pour aider et secourir les populations, afin de poursuivre cette belle aventure humaine...

*Témoignage recueilli par Marie-Christine Sempé-Raufast*

# « Beaucoup de liens ont été créés »

Maryse Caujolle, adjointe au maire,  
le 29 juin 2020



J'ai été réélue conseillère municipale le 15 mars, au premier tour des élections municipales, dans les circonstances de pré-confinement que tous les Blagnacais connaissent mais avec déjà l'obsession des consignes sanitaires. Ce fut l'ouverture d'une période inédite que je n'avais pas envisagée malgré les alertes d'une de mes amies dont le fils était informé des problèmes venant de Chine. Élus ou sortants, nous nous sommes retrouvés à devoir gérer une ville et ses administrés à distance et avec des priorités nouvelles. Les nouveaux élus et ceux qui repartaient pour un mandat avaient envie de se mettre au travail sans toujours pouvoir le faire car de nombreuses personnes dans les services étaient absentes et il fallait respecter le confi-

nement. Ceux qui ne se représentaient pas ont dû prolonger leur mandat. Il a donc fallu faire autrement, inventer, aller au contact différemment et percevoir les difficultés des personnes les plus fragiles. Par ma responsabilité de suivi du pôle Familles, Parentalité et Réussite éducative dans l'ancien mandat comme dans celui-ci, j'étais particulièrement sensibilisée à cette question. Il faut admettre que ce fut compliqué, particulièrement au début, bien sûr.

Le « Restez chez vous » ne m'a pas pesé. Par respect pour le personnel médical et pour ne pas engorger les hôpitaux, j'ai suivi les consignes. Je me suis adaptée même si comme certains, j'ai senti que je perdais de l'énergie au long du confinement. Mais j'ai travaillé autrement en préparant mes dossiers, en engrangeant des informations et des réflexions, en travaillant à distance avec les mails et le téléphone. Je voulais être prête.

Assez rapidement, le conseil municipal, sans être formellement installé (ce fut le cas le 26 mai), s'est mis en marche. Bien sûr, le maire et certains adjoints ont été à la barre dès le départ. Nous avons décidé de communiquer et de travailler par visioconférence. Ce fut très utile et des groupes de travail se sont constitués en avril à la fois pour gérer le présent, la gestion de la crise, et préparer l'avenir.

C'est à cette occasion que j'ai apprécié de travailler avec certains collègues et de constater que des dossiers différents nous amenaient vers des conclusions et des propositions communes. Ainsi, la question des publics fragiles dont j'avais la responsabilité rejoignait certaines situations que vivaient nos commerçants et nos artisans suivis par Didier Commincas, conseiller municipal sortant et réélu. Nous avons travaillé parallèlement mais avec des débriefings communs. Il est vite apparu que nous arrivions aux mêmes conclusions pour ce qui était des besoins des personnes concernées et des solutions que nous pouvions apporter au nom de la ville.

Cela nous a amenés à mettre en place une cellule de crise unique et des processus d'accueil, d'information et de conseils. Elle est implantée sur proposition du maire à la maison de l'emploi et des entreprises. Le personnel présent a déjà l'habitude d'accompagner, de renseigner et d'aiguiller. Depuis que la cellule

est créée, nous faisons des bilans réguliers avec les élus, la direction des affaires sociales, le directeur général des services et le maire est informé. La cellule reçoit beaucoup de responsables de petites entreprises mais aussi de nombreux particuliers. Certains ne connaissent pas leur droit et nous ne voulons oublier personne au bord du chemin. Par le biais des « listings » en notre possession, du site de la mairie, de la presse, de la radio Altitude FM, nous avons beaucoup communiqué. Bilan, au 22 juin, 21 TPE (très petites entreprises) et commerces et une quarantaine de particuliers ont été reçus et aidés.

Je garde aussi comme souvenir marquant de cette pandémie les appels systématiques de toutes les personnes âgées inscrites au plan canicule, au début du confinement, pour prendre de leurs nouvelles. Tous les élus se sont partagé les appels et nous avons signalé les difficultés à la direction des affaires sociales qui les a pris en charge. De même, lors de la distribution des masques, les élus sont allés les livrer directement aux personnes âgées ou en difficulté qui ne pouvaient pas se déplacer. Ce fut l'occasion de merveilleuses rencontres. Je me souviens d'une dame en particulier avec qui nous avons parlé pendant près d'une heure. À la suite de ces différentes opérations certaines personnes ont décidé de s'inscrire au plan Canicule.

Tout cela n'aurait pas été possible sans le personnel des services de la mairie et les bonnes relations avec les autres autorités. En particulier les travailleurs sociaux, les services du Conseil départemental et aussi les associations ô combien importantes dans le domaine social. Car que de dossiers ont surgi : les seniors bien sûr, mais aussi l'aide alimentaire nécessaire pour certaines familles, les aides financières ciblées du Conseil départemental ou de la municipalité, l'aide éducative pour les enfants et les familles en difficulté. La Médialudo a confectionné des Covid Box avec des jeux et des livres pour les familles qui n'en avaient pas. Et la responsable de la réussite éducative a pris sa voiture pour aller faire la distribution.

Je suis une farouche partisane du lien entre les institutions et cette expérience me conforte. Nous avons vu que les familles accumulaient plusieurs difficultés, aider leurs enfants pour l'école sans avoir les outils nu-

mériques, sans avoir le temps à cause du télétravail, avec une charge mentale forte pour



*Distribution des paniers repas pour les seniors Noël 2020*

les personnes qui ne dominent pas le français et parfois avec la peur du manque pour les repas, des problèmes financiers. Mais le côté positif, c'est que beaucoup de liens se sont créés et c'est un tremplin pour l'avenir. C'est ce qui s'est passé avec l'Éducation nationale lorsque la mairie a créé le Service d'accueil municipal (SAM) pour accueillir les enfants des écoles primaires que les enseignants ne pouvaient garder en classe à cause des règles sanitaires.

Ce qui me semble fondamental, lorsqu'on vit des difficultés de cet ordre, c'est que nous devons avoir des réseaux au top en particulier des bases de données pour pouvoir contacter les personnes concernées. Mais nous avons aussi besoin de transversalité ce qui nécessite des outils et de la volonté. La crise m'a confortée dans mon souhait de renforcer le Pôle Famille avec un soutien à la parentalité le plus tôt possible et surtout une politique de prévention collective et individuelle.

*Propos recueillis par Annie Thomas*

## « On ne possède que ce que l'on donne »

*L'abbé Gérard Batisse, curé de l'ensemble paroissial de Blagnac  
le 20 janvier 2021*

L'abbé Gérard Batisse vit et a vécu au plus près de la douleur et de la mort générée par la pandémie de Covid. À ce titre, l'entretien qu'il nous a accordé avec générosité et humanisme constitue un témoignage exceptionnel

Saint-Michel et pendant 12 ans aumônier de trisomiques et de handicapés mentaux. Aujourd'hui il est l'aumônier militaire de la 11<sup>e</sup> brigade parachutiste qui court de Bayonne à Carcassonne mais aussi le président d'honneur de la ligue d'Occitanie de rugby à XIII, lui qui fut champion de France avec Toulouse XIII et 10 ans international dans cette discipline. Et enfin, il appartient à l'Académie du Languedoc au 32<sup>e</sup> fauteuil.

Le 17 mars 2020, le diocèse de Toulouse lui a demandé ainsi qu'à deux autres prêtres, les curés de Tournefeuille et de Colomiers d'accompagner les sépultures au crématorium de Cornebarrieu et au funérarium de Toulouse. Il a accepté immédiatement conscient de la nécessité d'offrir un moment de prière



de notre vie au temps de la Covid. Un témoignage marqué par sa chaleur et sa conviction profonde que nos vies et nos morts ont du sens. Pour lui, « un prêtre est un donneur de sens ».

L'abbé Batisse fête ses 43 ans de ministère. Et s'il est le curé de l'ensemble paroissial de Blagnac depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, il est bien plus que cela. Car son ministère ne s'est jamais arrêté aux portes de sa paroisse. Il fut 23 ans aumônier de la maison d'arrêt

et de méditation aux familles endeuillées et rendre hommage aux personnes décédées de la Covid. Lorsque nous l'avons rencontré, le 20 janvier 2021, c'est près de 200 accompagnements qu'il a déjà effectués. Il nous tend délicatement la liste de toutes les personnes décédées qu'il conserve précieusement pour garder leur mémoire et aussi pouvoir répondre aux sollicitations des proches qui n'ont pu se rendre à la cérémonie.

Car, au nombre élevé de sépultures se ra-

joutent toutes les difficultés engendrées par les mesures sanitaires. Lors du premier confinement, la cérémonie ne pouvait accueillir que trois proches et ne pouvait dépasser 10 minutes. Bien souvent, les familles n'avaient pu assister aux derniers moments à l'hôpital ou à la maison de retraite et arrivées aux portes du crématorium, trois personnes seulement pouvaient entrer. « Que fait-on lorsqu'il y a 6 frères », nous demande-t-il ? Heureusement, ces règles ont évolué et aujourd'hui, 30 personnes peuvent assister à la cérémonie durant 20 minutes. Il souligne l'investissement du personnel des pompes funèbres traitant cette situation avec une infinie délicatesse sur le plan psychologique et dont le rôle n'est pas assez valorisé.

Malgré ces contraintes, l'abbé Batisse s'est attaché à permettre l'expression des proches et à donner à ces moments très douloureux la solennité, la chaleur et le recueillement nécessaires. Consoler les présents ou ceux qui attendent à la porte du crématorium est peut-être encore plus nécessaire qu'à d'autres occasions. À la fin de la cérémonie il offre un document aux familles avec les textes sacrés présentés ce jour-là. Beaucoup l'envoient à ceux qui n'ont pu être présents. Il se souvient particulièrement de deux cérémonies : un vieux monsieur décédé en EHPAD lors du premier confinement et seul avec lui car ses proches n'avaient pu être là et puis une jeune mère enterrant son enfant de 5 ans. La prière ces jours-là était plus émouvante que d'autres et il se revoit téléphonant aux responsables de l'EHPAD pour leur rendre compte de sa bénédiction et accompagnant la mère du petit garçon à la gare, rentrant à Montpellier, seule avec les cendres du petit.

Bien sûr, en parallèle, il a aussi assumé les autres missions qui lui sont confiées dans la paroisse de Blagnac : les mariages, les naissances, les décès et les soutiens aux malades. Si les modifications amenées dans l'organisation du culte par les consignes sanitaires ont dû être gérées, il s'attache plutôt à valoriser ce moment pour ses paroissiens et pour lui-même : « comment être chrétien au milieu de tous ces problèmes, comment faire pour ne pas être au-dessus de la mêlée mais dans la mêlée ». Il aborde la mort comme un passage qui n'efface pas ce que l'on a été et l'amour que l'on nous porte.

Son rôle d'aumônier militaire, il l'a d'abord exercé à l'état-major de la gendarmerie, dans une antenne du GIGN en tant que négociateur. Aujourd'hui il se consacre aux parachutistes 13 jours par mois. Durant la première vague et le premier confinement, ce fut très compliqué pour eux car ils ont été confinés dans leurs régiments et ne pouvaient pas rejoindre leurs familles. Pour ceux devant partir en opérations extérieures, souvent en Afrique subsaharienne, le rôle de l'aumônier est d'aider à préparer le départ pour tout mettre au clair dans sa vie personnelle, professionnelle et spirituelle. Celui que l'on appelle le Padre fait le tour des régiments, attentif au moral des troupes. Son rôle premier est de soutenir le commandement.

À l'heure d'un premier bilan, l'abbé qui a choisi sur sa carte de vœux, un proverbe tibétain « *on ne possède que ce que l'on donne, ce que l'on garde pour soi est à jamais perdu* » s'inscrit dans les pas de Saint-Vincent de Paul qui disait « *les pauvres, ce sont nos seigneurs et nos maîtres* ». Il apprécie un retour à l'essentiel dans cette période tourmentée, « *les gens se parlent, la solidarité existe, j'ai vu de très belles choses tout au long de ces mois* ». Il veut retenir qu'au-delà de notre fatigue à tous, la période se révèle positive car elle redonne le sens de l'autre. Il en appelle à plus d'efforts de la part de certains, et petite griffe du champion de rugby, il souhaiterait que les joueurs du PSG acceptent de baisser leurs salaires et de partager avec les autres. Décidément, l'abbé Gérard Batisse préfère l'être au paraître !

*Propos recueillis par Annie Thomas.*

## CONCLUSION

### « BLAGNAC À L'ÉPREUVE DE LA COVID-19 »

Tout au long de cette année de pandémie, nous avons constaté que le prix attaché à la vie humaine est plus élevé qu'auparavant. C'est un trait fondamental et encourageant de la période que nous vivons. Cette année 2021 sera cruciale dans la lutte contre la pandémie grâce à la vaccination.

Si la pandémie a révélé les forces et les faiblesses des systèmes nationaux, on constate que l'État-providence et le modèle social français ont tenu le pays hors de l'eau. Une deuxième phase s'amorce en ce printemps 2021 que l'on pourra qualifier de reprise quand les impératifs sanitaires seront accomplis. Qu'en sera-t-il de l'économie quand les plans de soutien cesseront ? Quelles conséquences en matière d'emploi, de précarité, de pauvreté voire de détresse psychologique ? Quelles solutions pour tous les jeunes malmenés ?

Bien des questions restent ouvertes mais la crise a aussi révélé des capacités inédites d'adaptation du corps social avec en particulier de nouvelles formes de solidarité, des innovations dans le monde du travail et la société.



Tous masqués mais tous présents au marché place des Arts le 20 mars 2021

Certainement de nouveaux jours, de nouveaux projets, de nouvelles espérances vont se dessiner. Sachons en tout cas tenir le fil de la vie, de la solidarité et de la confiance et gardons le meilleur de nos capacités humaines.

Tout le reste est histoire !

*Les membres du conseil d'administration de Blagnac Histoire et Mémoire*

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

Archives municipales de Blagnac  
Registre paroissial : 1 E 3  
Archives départementales de la Haute-Garonne  
3 E 19924

### BIBLIOGRAPHIE

ALQUIER (Pierre), *La grippe espagnole à Toulouse 1918-1919*. Thèse d'exercice en Médecine générale, Université Toulouse III - Paul Sabatier, 2017.  
BAZIN (Hervé), *L'histoire des vaccinations*, John Libby Eurotext, 2008.  
*Bilan du Monde*, édition 2021, Paris, Le Monde, 2021.  
BUTI (Gilbert), *Colère de Dieu, Mémoire des hommes : la peste de Provence, 1720-2020*, Paris, Editions du Cerf, 2020.  
FLAHAUT (Antoine) et ZYLBERMAN (Patrick), *Des épidémies et des hommes*, Paris, Ed. de la Martinière, 2008.  
FOUCAUD (Didier) et MOUYSSET (Sylvie), *Ordre et désordre de la peste dans le Midi Toulousain au XVII<sup>e</sup> siècle*, Centre d'Étude d'Histoire de la Médecine, 2006 en ligne.  
FREXINOS (Jacques), *Histoire de la Médecine à Toulouse de 1229 à nos jours*, Toulouse, Éditions Privat, 2015.  
MOUYSSET (Sylvie), 1628. *La peste ou la mort aux troussees*, Toulouse, Editions midi-pyrénéennes, coll. « Cette année-là », 2021.  
ROUCAUD (Joseph), *La peste à Toulouse des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Éditions J. Marqueste, 1918.  
TAILLEFER (Michel), *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions Perrin, 2000.

À lire ou à relire : CAMUS (Albert) *La peste* Éditions Gallimard 1947

## “ MERCI À VOUS TOUS ”

Amicale Franco-Allemande de Blagnac	Xavier Daran	Catherine Lemorton
Abbé Gérard Batisse	Maurane Deleau	Mairie de Blagnac
Matteo Beltran	Géraldine Desrus	Marie
Gaël Benière	Marc Dupeyron	Christine Molinier
Billal Bennama	Arlette Duriau	Sally Onn
Sébastien Bézès	Catherine Eschard	Gaëlle Paris
Blagnac Rugby Club	Etat civil Blagnac	Jean-Claude Petit
BSC Judo	François	Maryvonne Philbert
Blagnac Sporting Club	Françoise	Yvette Porta
Joseph Carles	Gabrielle	Michel Raufast
Pascual Carrasco	Sylvain Gandon	Yvette Rascagnères
Annie Cassagnol	M. et R. Gau	Salomé
Cyril Castel	Geneviève Invernion	Delphine Soria
Cathy	Isabelle	Stéphanie Souillard
Maryse Caujolle	Vanessa Jullien	Bernard Tagnères
Charlotte	La Dépêche du Midi	Marie Ténégal
Didier Commincas	Maryline Laplagne	Françoise Trilhe
Crescendo	Sylvie Lasalle	Edith Vaure
	Martine Leleux	Carine Zima





*Panneau d'affichage, rue du docteur Guimbaud, Blagnac, le 8 avril 2021*